

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1885

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.

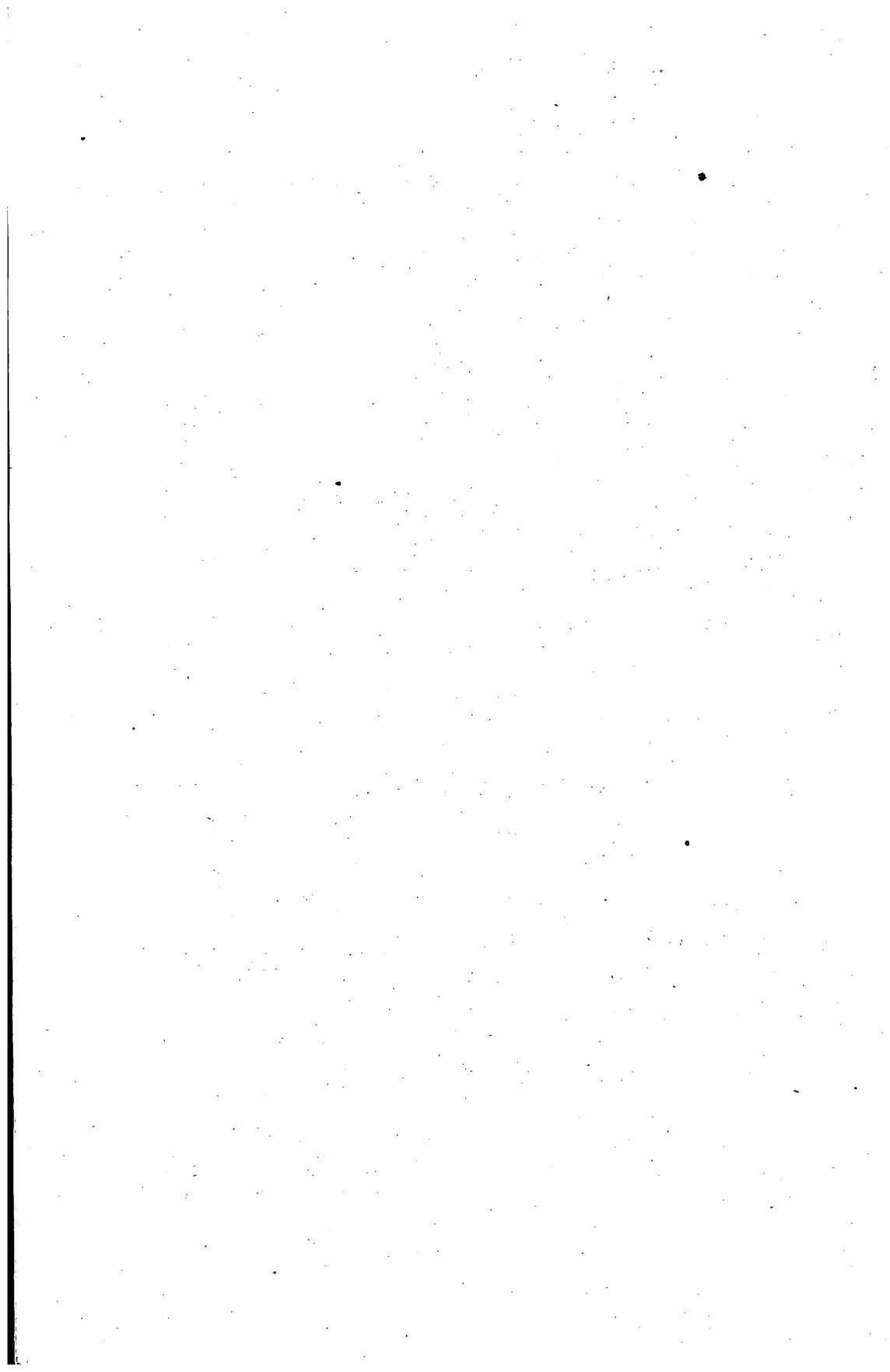


QUEBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,

IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1886.



RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1885.

A Son Honneur l'Honorable L. F. R. MASSON,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

Conformément aux dispositions de la loi, je vous sou mets aujourd'hui le rapport annuel des diverses transactions du département auquel je préside, comprises dans les 12 mois échus au 30 juin dernier (1885).

Le revenu total de cette branche du service public, durant la période susdite, a été de \$648,172.53 perçu comme suit :

TERRES PUBLIQUES.

Sur les terres dites de la Couronne il a été vendu 116,024 acres, au prix de \$53,844.43 ; sur lequel et à compte d'anciennes ventes il a été payé \$61,663.70. Les terres achetées pour fins agricoles ont produit \$49,081.73 ; les terrains de mine, \$11,355.97, et ceux comportant privilège de pêche sur lacs et rivières, \$1,226.00.

Trente-neuf lots contenant 3,405 acres en superficie, situés sur certains chemins de colonisation, ont été octroyés gratuitement.

Le territoire de notre province subdivisé en lots de ferme comprenait, au 30 juin 1884, 6,769,901 acres; auquel il a été ajouté 130,356 acres récemment arpentés, plus 34,734 acres retombés dans le Domaine par le fait de ventes annulées; donnant au 30 juin 1885, abstraction faite des terres vendues et octroyées pendant les 12 mois précédents (119,429 acres), une superficie de 6,815,562 acres actuellement disponible.

RÉSERVES DU CLERGÉ.

De ces réserves il a été vendu 3,870 acres, au prix de \$2,050.56, sur lequel et à compte de ventes antérieures l'on a perçu \$3,027.23. L'étendue de ces réserves au 30 juin dernier était de 145,114 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

Ces propriétés ont rapporté au Trésor \$19,841.01. Les frais de perception ont été de \$3,610.29.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Les ventes de lots de grève, anciennes et nouvelles, ont produit \$14,001.82. Le Domaine proprement dit a donné \$421.30. Montant des dépenses inhérentes à ce service: \$411.01.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les ventes provenant de cette seigneurie ont rapporté \$2,400.94. Coût de la perception: \$399.81.

MINES D'OR.

Le montant prélevé sous forme d'honoraires pour permis accordés aux personnes engagées dans cette exploitation, a été de \$190.00. Dépenses encourues pour le prélèvement de ces honoraires et le maintien de la police: \$2,211.60.

PÊCHERIES.

Les sommes payées directement au département des Terres de la Couronne pour permis de pêche sur rivières à saumons et sur certains lacs de l'intérieur, forment un total de \$5,336.00.

BOIS ET FORÊTS.

Les droits de coupe, primes, rentes foncières, etc., s'élèvent à \$530,115.77.

Outre les sommes ci-dessus spécifiées, il a été aussi recueilli sous forme d'honoraires de diverse nature \$3,218.77; plus \$7,955.99 placés au compte des dépôts.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Durant l'exercice financier qui vient de se terminer le 30 juin dernier, comme pendant celui qui l'a immédiatement précédé, la dépression dans le commerce du bois et le malaise général qui s'est produit dans le monde des affaires ont nécessairement exercé une influence pernicieuse sur le revenu de mon département.

Toutefois, je puis assurer, sans courir le risque de trop avancer, que cette stagnation semble avoir atteint sa limite extrême, et, par les signes d'activité qui se manifestent presque partout, je puis présager le retour d'années plus prospères.

Ainsi, la production des bois, de l'hiver 1885, a dépassé quelque peu celle de l'hiver précédent, et, d'après les renseignements que je reçois des diverses agences de la province, tout me porte à croire que le nombre de billots fabriqués durant la présente saison excèdera d'au moins dix par cent celui de l'an passé.

La fabrication du bois carré sera moindre, ce que, à certain point de vue, l'on ne doit pas regretter; mais celle des autres bois sera plus que suffisante pour suppléer à cette diminution.

Néanmoins, il est à propos d'ajouter que l'état des recettes de mon département est plus satisfaisant que je le croyais devoir être; le revenu total excédant les prévisions du budget de \$21,633.66.

TERRES DE LA COURONNE ET OCTROIS GRATUITS.

Le malaise auquel je viens de faire allusion devait nécessairement restreindre la vente et l'octroi de nos terres vacantes.

Aussi, malgré les appels fréquents faits aux acquéreurs, et malgré les grands avantages offerts par la remise d'une partie des intérêts dûs, je regrette infiniment d'avoir à constater que les recettes de ce côté n'ont pas été ce qu'elles devaient être. Toutefois, plusieurs se sont acquittés, et le nombre de titres parfaits octroyés sous forme de lettres patentes, durant les douze mois échus au 30 juin dernier, est de bien peu moindre que celui accordé durant la période correspondante qui a précédé.

BOIS ET FORÊTS.

Durant le cours de l'année qui fait l'objet du présent rapport, sur demandes réitérées qui m'ont été faites, le gouvernement de cette province a cru devoir offrir aux enchères un certain nombre de locations de coupes de bois situées sur la rivière Ottawa, au nord du lac Temiscamingue, dans un terrain désigné sous le nom de Bloc A, autrefois accordé à la compagnie du chemin de fer du Nord.

Après les annonces requises, cette vente eut lieu le 25 février 1885. Le terrain offert, comprenant vingt-trois locations embrassant une étendue de 1,044 milles en superficie, fut mis aux enchères à des mises à prix variant de \$70 à \$365 par mille carré.

Bon nombre de personnes qui elles-mêmes avaient insisté sur cette vente, ne crurent point devoir enchérir sur ces mises à prix.

En conséquence, quatre locations seulement, renfermant 204 milles, furent adjugées pour un montant de \$58,128; équivalent à une prime moyenne de \$282.95 par mille carré.

J'ai dû constater avec regret, en ce qui regarde notre province du moins, que le projet que j'avais conçu il y a déjà quelques années (voir rapport de l'année 1882, page vii, et celui de 1883, page viii), a reçu sa mise à exécution chez nos voisins d'Ontario. Le succès obtenu par nos amis est de nature à faire réfléchir nos grands propriétaires de locations forestières. Aussi ai-je tout lieu de croire que, après avoir pris communication des remarques de l'honorable commissaire d'Ontario, ces messieurs ne prêteront plus sourde oreille comme par le passé, aux propositions que j'ai l'intention de leur adresser sous peu. Je cite maintenant le passage du rapport de mon confrère, l'honorable M. Pardee, qui traite de cet important sujet.

“ Depuis un certain temps, mon département cherchait le meilleur mode d'action à adopter pour prévenir ou arrêter les feux dans les forêts, et donner une sanction pratique à l'“ Acte relatif aux feux de forêts.” Et, pour premier essai, il a été décidé de nommer, durant la saison dernière, un certain nombre d'hommes chargés de surveiller les territoires sous licences pour coupes de bois (*limits*) les plus exposés au feu, soit à cause des défrichements qui s'y faisaient, soit pour d'autres raisons. A cette fin, les porteurs de licences intéressés ont été invités à coopérer à cette action de mon département, en nommant eux-mêmes ou en recommandant la nomination de gardiens et en payant la moitié des frais de surveillance: ce qu'un bon nombre d'entre eux se sont empressés de faire.

“ C'est ainsi que, du 1er mai au 1er octobre, trente-sept hommes ont été en service actif, d'après instructions de mon département.

“ Cette surveillance a produit d'excellents résultats. On a éteint des feux qui, s'ils n'eussent pas été arrêtés à l'origine, auraient causé des dommages considérables. Toute personne agissant malicieusement en contravention aux dispositions de l'“ Acte relatif aux feux de forêts” était immédiatement poursuivie et mise à l'amende: de cette manière, on a créé un courant favorable à ce nouveau service et imposé le respect de la loi, en tenant l'opinion publique en éveil.

“ Les porteurs de licences ont bien voulu, l'époque de surveillance expirée, nous exprimer leur profonde satisfaction pour les résultats obtenus, nous priant de continuer et même d'étendre notre champ d'action.

“ Le coût total de ce service pour 1885, a été de \$7,911, laissant à la charge du département,—déduction faite de la moitié remboursée par les porteurs de licences, —la somme de \$3,995.50.”

L'on s'est plaint dernièrement, dans certain cercle où l'on s'occupe particulièrement de toutes les grandes questions forestières, que les données que nous possédons touchant l'étendue et la nature de notre territoire restant encore boisé, étaient fort incertaines et presque nulles. Afin de répondre à ces exigences, je me propose sous peu de faire indiquer sur des cartes régionales destinées à la publication, tous les nombreux renseignements que je pourrai rassembler ayant trait à la matière.

Les explorations minutieuses qui ont été entreprises et menées à bonne fin dans le territoire de la Gaspésie, et dans celui comprenant les comtés de Rimouski et de Témiscouata, me permettront de commencer ce travail par ces régions.

Durant le cours de l'été prochain, je tiens à faire poursuivre ces explorations sur d'autres points de la province, et, par ce moyen, il nous sera possible de grouper des informations assez précises et suffisamment détaillées pour nous permettre, avant peu, de juger des ressources forestières dont nous pouvons actuellement disposer.

ARPENTAGES ET EXPLORATIONS.

Les opérations d'arpentage, en ce qui regarde la division des terres pour fins de colonisation, ont été assez restreintes : la superficie subdivisée en lots de ferme ne comprenant que 130,000 acres.

Les terrains ainsi arpentés sont généralement composés d'un sol excellent ; et je puis citer en particulier les cantons Ross, Taillon, Ristigouche, Kiamika et Saint-Hilaire, comme devant être, avant longtemps, des centres agricoles florissants.

D'un autre côté, si la subdivision des terrains destinés à la colonisation a été limitée, il m'a été donné, par cela même, d'augmenter le nombre des explorations entreprises dans le but de s'assurer de la qualité du sol et des bois de certaines régions reculées de la province.

L'exploration faite dans l'intérieur de la péninsule de Gaspé par M. Joseph Bureau, et celle effectuée par M. J. B. Lepage en arrière des derniers établissements du comté de Rimouski, ont une grande importance. Voir rapports de ces messieurs aux appendices numéros 36 et 37.

Au printemps dernier, M. John Bignell, A. P., qui avait reçu instructions, ainsi que je l'indiquais dans mon dernier rapport, de faire, conjointement avec la commission géologique du Canada, le lever du plan du grand lac Mistassini et de la rivière Rupert par laquelle il se déverse dans la baie d'Hudson, est revenu de cette expédition, n'ayant pu, à cause de malentendus regrettables, accomplir qu'une partie du programme d'opération qui lui avait été assigné. M. Bignell, parti en août 1884 du fort Betsiamites, fit le lever du plan de la rivière de ce nom, à partir du lac Pitmagan, jusqu'à ses sources, au point déterminé par lui-même dans son relevé de la rivière Manicouagan.

De cet endroit, M. Bignell se dirigea vers l'ouest et le nord-ouest, traversant les lacs Manouanis, Manouan et Onishtagan, tributaires de la grande Peribonka, appartenant aux eaux du lac Saint-Jean, jusqu'à la rencontre de la rivière Temiscamee ou Copeopiscan, qu'il suivit jusqu'à son entrée dans le lac Albanel.

De cet endroit, il se dirigea vers le fort Mistassini qu'il atteignait le 23 décembre 1884.

Après être revenu sur ses pas pour compléter l'arpentage de quelques lacs et rivières situés en-deça de la ligne de faite qui sépare les eaux du Saint-Laurent de celles de la baie d'Hudson, M. Bignell regagna le fort Mistassini, d'où il fut rappelé par le directeur de la commission géologique.

M. Low eut mission de continuer les opérations que devait effectuer M. Bignell, et de compléter celles commencées en 1872 par M. Richardson.

J'ai devant moi le plan du Grand lac des Mistassins, dressé d'après ses notes d'arpentage, par M. Low, qu'a bien voulu me transmettre M. le docteur Selwyn.

Ainsi que prévu, cette nappe d'eau n'a pas les dimensions extraordinaires que certaines personnes ont voulu lui assigner d'après des récits exagérés: sa longueur extrême ne dépasse pas 95 milles, et elle n'en a que quinze dans sa plus grande largeur.

Afin de pouvoir, avec sûreté et avec connaissance de cause, disposer de la location de certains lacs qui sont fort recherchés et me sont demandés par des clubs de pêche ou par de simples particuliers, j'ai cru devoir commencer à faire arpenter deux ou trois rivières alimentées par quelques-uns de ces innombrables lacs où le poisson abonde.

Ainsi, j'ai déjà pu me procurer des données exactes et détaillées sur les sources de la rivière du Loup et ses tributaires, comtés de Maskinongé et de Saint-Maurice.

J'attends de semblables informations sur les rivières Mastigouèche et Shawinigan.

L'été prochain, je me propose de faire continuer ces travaux, spécialement dans les comtés de Québec, Champlain et Portneuf, dans le voisinage de la ligne du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean. J'ai pu de même faire opérer le lever de plan de quelques milles des grandes rivières qui se déversent dans le golfe Saint-Laurent dites rivières à saumons sur lesquelles le département des Terres de la Couronne ne possédait aucun renseignement.

PÊCHERIES.

Ce service, créé d'hier, donne déjà d'excellents résultats. La location de rivières à saumons et de quelques lacs de l'intérieur, pour la pêche à la ligne, rapporte annuellement \$5,336.00. Dans quatre ou cinq ans, le nombre de ces locations devra nécessairement tripler, surtout lorsque nous serons plus renseignés sur cette nouvelle source de richesse et lorsque, par la facilité des communications, il sera possible de se rendre dans un temps donné jusqu'aux endroits les plus reculés de notre territoire.

Ainsi, l'ouverture du chemin de fer au lac Saint-Jean devra sous peu rendre accessible aux *sportsmen* de l'Amérique du Nord et de l'étranger un véritable *Eldorado* de pêche et de chasse.

A l'heure qu'il est, il m'arrive tous les jours des demandes pressantes touchant la location des lacs et rivières de cette région; tellement que j'ai l'intention, lorsque je serai suffisamment informé, d'offrir aux enchères bon nombre de ces rivières et de ces lacs. Les appendices numéros 39 et 39a contiennent respectivement une liste détaillée des eaux actuellement sous licence de pêche à la ligne, et un intéressant rapport du surintendant des pêcheries sur les lacs et les rivières qu'il a visités durant le cours de l'été dernier.

SERVICE DES MINES.

Si les mines d'or de la Chaudière ne semblent pas acquérir le développement que l'on croyait en attendre, l'exploitation des dépôts d'amiante et de phosphates prend tous les jours une extension de plus en plus considérable. En ce qui regarde cette dernière exploitation, il est assez difficile de prévoir quelles proportions elle devra atteindre dans un avenir même assez prochain.

Pour accéder aux demandes d'achat de terrains à phosphates qui me sont assez fréquemment faites, il a été décidé de prévenir le public intéressé dans ces exploitations qu'une vente aurait lieu sous peu. Dans quelques semaines il sera donné un second avis fixant la date de ces enchères, et spécifiant les lots de terre qui en feront l'objet.

Le rapport général de l'ingénieur des mines de la province, M. Obalski, contenu dans l'appendice numéro 38, renferme des renseignements très-intéressants et fort utiles sur la question de nos mines et sur celles des phosphates en particulier.

CADASTRE.

Les opérations de cadastre ont été principalement concentrées sur cette partie de la province organisée et divisée en cantons ou townships, et principalement dans les comtés d'Arthabaska, Stanstead, Shefford, Brome, etc. Ces travaux embrassent une superficie de 782,139 acres, comprise dans 14,862 lots ou parcelles.

La vérification de ces cadastres, effectuée par le bureau de Québec, comprend 545 milles d'arpentage de chemins, à part la préparation à neuf de livres de renvoi et de plans officiels résultant d'opérations erronées, et l'achèvement de certains travaux restés incomplets.

Tel est le résumé succinct des transactions de mon département pour les douze mois échus au 30 juin 1885, au sujet desquelles l'on trouvera des renseignements détaillés dans les appendices qui suivent.

Le tout respectueusement soumis.

W. W. LYNCH,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, }
Québec, 1er février 1886. }

APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1885.

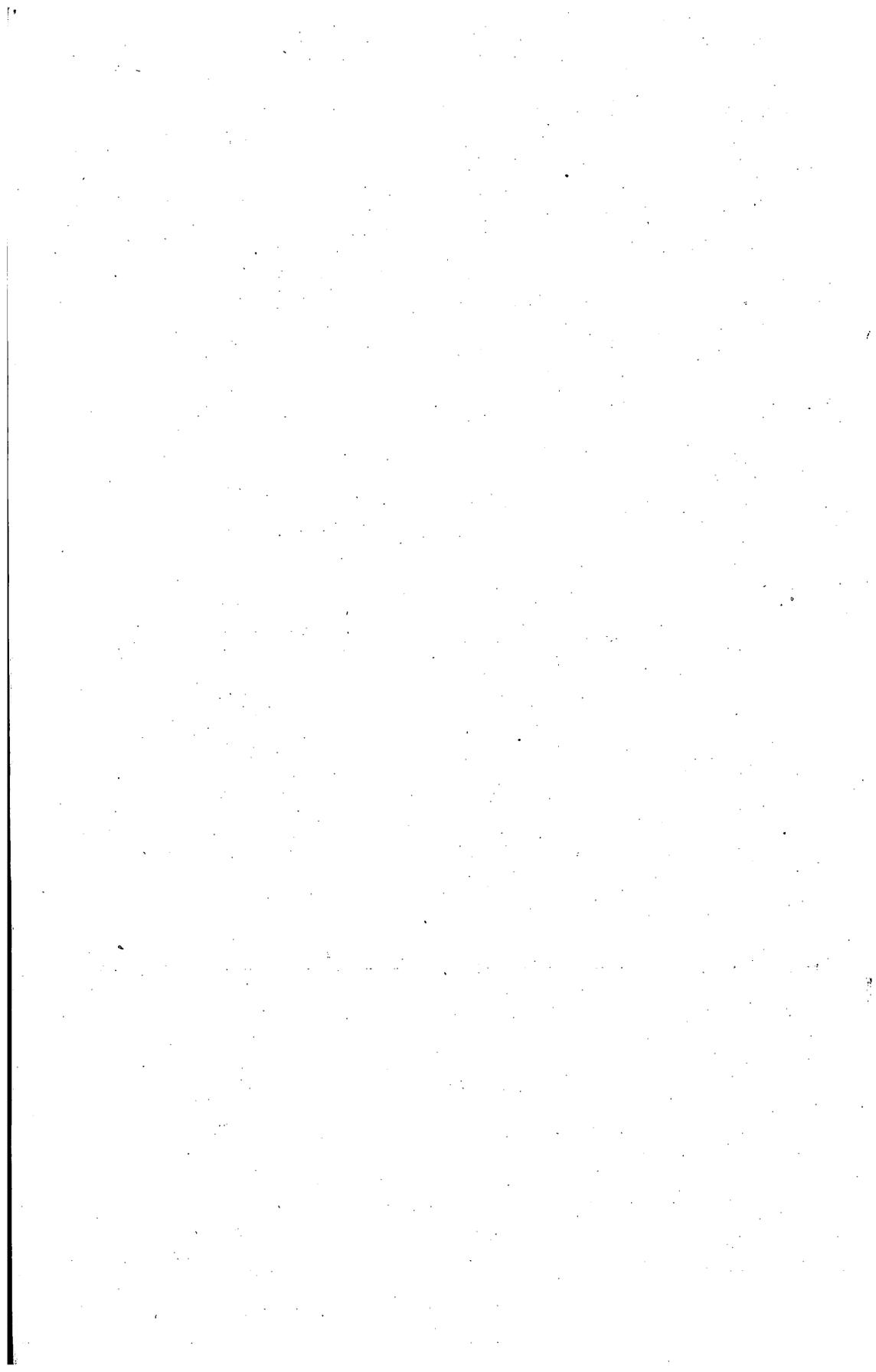


TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	7
3.—Liste spéciale des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	8
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	9
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	10
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., et arpentés, aussi le nombre d'acres à vendre le 30 Juin 1884.....	11
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	12
8.—Etat des recettes du Département pour l'année terminée le 30 Juin 1885.....	13
9.—Etat des dépenses do do do do.....	14
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	15
10a.— do do do pour inspections de terres.....	17
11.—Liste des Garde-chasse employés par le Département.....	18
12.—Arpentages.....	22
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non-complétés.....	24
13.—Revenu des Bois et Forêts.....	26
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	27
15.—ETAT COMPARATIF du bois manufacturé chaque année, depuis 1867, y compris les droits de coupe en contravention, les Rentes foncières, Bonus, etc.....	32
16.—Liste des officiers et clerks employés aux différents bureaux du cadastre.....	33
17.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastré, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885.....	34
18.—ETAT du total des dépenses encourues pour la confection du cadastre.....	35
19.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs et autres Employés du Cadastre...	36
20.—Etat indiquant le nombre de lettres reçues par le Département.....	37
21.—Liste des Clercs et Dessinateurs surnuméraires employés dans le Département.....	38
22.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les noms, et résidences des Agents.....	39

23.—Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents et leur résidence, etc., et le nombre de locations émanées depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885 inclusivement	45
24.—Conditions des ventes de terre.....	46
25.—Tableau des vérifications d'arpentages effectuées, ainsi que des corrections faites à certains Cadastres de la Province, par l'arpenteur Joseph Lachaine.....	47
26.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District de Montréal	48
27.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	50
27a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières.....	53
28.—Rapport d'arpentage du Canton de Preston, par l'arpenteur N. C. Mathieu.....	54
29.—Rapport d'arpentage du Canton de Bois, par l'arpenteur T. C. de la Chevrotière.....	56
30.—Rapport d'arpentage du Canton de Bellechasse, par l'arpenteur P. E. Lavergne.....	57
31.—Rapport d'arpentage du Canton de Ashburton, par l'arpenteur Jean Langlois	60
32.—Rapport d'arpentage du Canton St. Hilaire, par l'arpenteur A. du Tremblay.....	61
33.—Rapport d'arpentage du Canton de Taillon, par l'arpenteur W. Tremblay.....	63
34.—Extrait du rapport d'arpentage des quatre premiers rangs du Canton de Ross, par l'arpenteur Jean Maltais.....	65
35.—Rapport sur partie du Canton de Blake, par James Currie.....	66
36.—Rapport d'exploration dans le comté de Rimouski, par J. B. Lepage.....	69
37.—Rapport d'explorations dans les comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé, par Jos. Bureau	77
38.—Rapport sur l'expédition de Mastassini, par l'arpenteur John Bignell.....	92
39.—Rapport sur les opérations minières de la Beauce, par H. J. J. Duchesnay.....	101
40.—Rapport de J. Obalski, Inspecteur des mines pour la Province de Québec.....	104
41.—Rapport par D. C. Mackedie, sur les inspections des lacs et rivières dans la Province de Québec.....	120
42.—Etat concernant les lacs et rivières sous licence dans la Province de Québec.....	130
43.—Rapport de J. N. Proulx, surintendant de la chasse, P. Q.....	132

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES
Arpentages.	Hon. W. W. Lynch	Commissaire	1882, Août 1.	\$4,000	<i>Gazette Officielle.</i>	
	E. E. Taché	Assistant-Commissaire	1861, Avril 3.	2,400	Commissaire des Terres.	
	C. E. Gauvin	Surintendant des arpentages.	1872, Octobre 29.	1,400	Ordre en Conseil.	
	Jules Taché.	Dessinateur et Arpenteur.	1868, Juillet 6.	1,400	Commissaire des Terres.	
	P. M. A. Genest.	do	1872, Octobre 13.	1,100	Ordre en Conseil.	
	Henry O'Sullivan	Inspecteur des arpentages.	1882, Février 23.	1,050	do	
	D. C. Morency	do	1882, Juin 30.	1,000	do	
	F. X. Genest	Dessinateur et Arpenteur.	1878, Août 1.	600	do	
	Felix Chassé.	Clerc	1855, Mai 23.	1,200	Commissaire des Terres.	
	Thos. Morkill	Clerc	1858, Avril 24.	1,200	do	
Ventes des terres.	W. E. Collins.	Chef de Section	1859, Novembre 28.	1,600	do	
	E. A. Sutton	Clerc	1876, Février 28.	1,000	Ordre en Conseil.	
Section ouest.	C. O. Lavoie	Clerc	1882, Mars 23.	600	do	
	A. Paré	Surintendant	1867, Novembre 2.	1,600	do	
Bois et Forêts.	Victor Derome	Clerc	1873, Octobre 7.	1,000	do	
	T. P. Morin	Clerc	1875, Mars 23.	700	do	
Comptes.	John V. Gale.	Comptable et Caissier	1856, Septembre 11.	1,600	do	
	Is. Enoch Lepage.	Assistant-Comptable	1874, Janvier 7.	1,000	do	
	Chas. A. Parant	Clerc	1874, Novembre 27.	700	do	
Biens des Jésuites, Domaine de la Couronne, Seigneurie de Lauzon, etc.	L. L. Rivard	Surintendant	1868, Juin 16.	1,600	do	
	L. D. Lemoine	Chef de Section	1858, Avril 22.	1,600	do	
Ventes des terres.	J. M. Turcot	Clerc	1876, Février 17.	850	do	
	F. Kerock	Clerc	1875, Octobre 7.	800	do	
Section est.	A. Dumais	Clerc	1882, Février 10.	600	do	
	Arthur Faucher	Clerc	1882, Octobre 30.	600	do	
Mines et Pêcheries.	D. C. Mackeie	Surintendant	1860, Janvier 18.	1,300	Commissaire des Terres.	
	Paul Picard	Dessinateur	1876, Juillet 8.	800	Ordre en Conseil.	
	J. N. Proulx	Surintendant de la chasse.	1884, Juillet 1.	200	do	

APPENDICE No. 1.—(Suite.)

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Cadastre	J. N. Proulx.....	Régistrare.	1871, Mai 27.....	1,000	Ordre en Conseil.	
	L. H. B. Garneau...	Assistant-Régistrare	1878, Février 6.....	750	do	
	F. M. Lachaine...	Inspecteur du Cadastre	1869, Août 7.....	1,400	do	
	G. A. Varin.....	Secrétaire du Cadastre.	1866, Mai 21.....	1,300	do	
	Chas. Chartré.....	Assist.-Sec. Cadastre.	1876, Juillet 25.....	900	do	
Concierge	L. N. Dufresné.....	Dessinateur.....	1874, Novembre 25.....	730	do	
	J. Caron.....	Concierge.....	1876, Mai 23.....	400	Commissaire des Terres.	
Messagers	Jos. Fiset.....	Messageur.....	1878, Janvier 17.....	460	Ordre en Conseil.	
	G. Rinfret.....	Messageur.....	1881, Decembre 12.....	300	do	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, &c., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun de ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel	Date de la nomination.	Commission payée durant l'année pour Collections.	REMARQUES.
Wm. Clark.....	Coulouge.....	Bryson.....	\$800	30 janvier 1883.....	\$281 92	
Robert Farley.....	Gatineau.....	Hull.....	800	13 août 1869.....	454 70	
J. A. Cameron, jr.....	Petite Nation (partie de)	Thurso.....	800	16 avril 1875.....	307 53	
Edwin Kemp, sous-agt.	Magog.....	Waterloo.....	400	20 nov. 1883.....	328 39	
C. Patton.....	St. François.....	Robinson.....	600	27 mai 1878.....	475 64	
A. Gagnon.....	Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	800	13 août 1869.....	507 12	
Jean Thos. Létourneau.	Chaudière.....	St. Joseph.....	600	15 avril 1880.....	379 28	
J. E. Cayouette, sous agt.	do.....	St. Claire.....	400	17 mars 1881.....	Pas de commission.
F. F. Gagnon.....	Grandville.....	Rivière du Loup.....	800	29 déc. 1881.....	290 94	
Wm. Maguire.....	Rimouski.....	Rimouski.....	800	2 octobre 1878.....	200 00	
Octave Martin, sous-agt.	Bonaventure.....	New Carlisle.....	600	9 avril 1883.....	311 73	
C. H. Duberger.....	Saguenay (partie de).	St. Alexis Matapedia	200	1 janvier 1884.....	Pas de commission allouée.
J. A. J. Kane.....	do.....	Tadoussac.....	500	11 sept. 1882.....	132 98	
J. O. Tremblay.....	do.....	Malbaie.....	400	7 août 1883.....	Pas de commission allouée.
I. Dumais.....	Lac St. Jean. {	Chicoutimi.....	800	13 août 1869.....	200 00	
J. E. Boily.....	do.....	Roberval.....	400	17 fév. 1877.....	199 43	
A. Dubord.....	St. Maurice.....	Québec.....	600	1 fév. 1880.....	176 25	
J. B. Delfausse.....	L'Assomption (partie de)	Trois-Rivières.....	1,200	13 août 1869.....	304 15	
C. J. Marchand.....	do & P. Nation (p. de)	Ste. Agathe des Monts	800	do.....	305 54	
Edmund Flynn.....	Gaspé (partie de)	Gaspé (Bassin de)	600	15 mars 1879.....	236 90	
L. Roy, senior.....	do.....	Percé.....	250	11 octobre 1877.....	98 33	
E. Renaut.....	do.....	Cap Chat.....	300	27 juillet 1882.....	Sous-agent, pas de commission.
A. B. Filion.....	Petite Nation (partie de)	Montmagny.....	800	3 fév. 1870.....	89 80	
Jos. Comeau.....	Gatineau et Coulouge.	Grenville.....	550	5 fév. 1873.....	195 98	
O. B. Kemp.....	Inspecteur.....	Maniwaki.....	400	20 déc. 1872.....	502 51	
		Waterloo.....	1,000	27 mai 1882.....	255 76	
				22 mars 1882.....	

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines Agences des Terres et des Bois de la Couronne, indiquant le nom, la date de la nomination et le salaire des Agents et Officiers préposés à ces bureaux, etc., pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Nom.	Agence.	Date de la Nomination.	Salaire Annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
Didace Tassé. J. P. Landry, Clerc.	Ottawa Inférieur.	30 Juillet 1884. 1 Mars 1874.	\$1,200 800		Agent des bois seulement.
A. Dubord, Agent. Wm. Lamb, Clerc.	St. Maurice.	26 Mars, 1859. 2 Sept., 1861.	1,200 800	\$97 40	Agent des bois et des terres.
John Poupore. C. S. McNutt, Assistant J. Ritchie, Clerc. E. T. Smith, Clerc. A. J. Russell, Jr., Dessinateur. John Darby, Clerc. Siméon C. Larose Clc. James Slatyer, Clerc.	Ottawa Supérieur.	28 Octobre, 1882. 13 Avril, 1858. 22 Juin, 1864. 25 Juin, 1864. 1 Sept., 1869. 1 Mai, 1875. 10 Août, 1875. 7 Avril, 1877.	* 2,600 * 1,800 * 1,400 * 1,000 1,200 850 850 850	Pas de commission.	Agent des bois seulement. L'Agence des bois de la Couronne à Ottawa, agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
W. J. Macdonald.	Ottawa	28 Octobre, 1882.	150		Assistant-percepteur des glissoires.
H. J. Chaloner, Agent H. J. Miller, Assistant. Pierre Miller, Clerc.	Percepteur général des droits sur les bois et les glissoires, Québec	11 Mai, 1882. 22 Sept., 1883. 7 Nov., 1872.	* † * 1,200 * 1,100	Pas de commission allouée.	Les remarques vis-à-vis du nom de J. Poupore, s'appliquent aussi à cet officier. O. C. 17 Septembre, 1883. O. C. 7 Novembre, 1872.

* Ces salaires sont payés par le gouvernement fédéral.

† Montant du salaire non déterminé.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

F. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

Nom.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire payés durant l'année.	REMARQUES.
			\$ cts.	
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de Commutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1855, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	510 40	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montreal.....	1840, Avril 1.....	506 78	do
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	121 04	do
Alp. Dubord.....	Agent de perception Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1869, Août 13.....	2 23	do
Massicotte, N. P.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1880, Juillet 20.....	72 97	do
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.....	1868, Janvier 3.....	1,005 74	do
H. J. J. Duchesnay.	Inspecteur des Mines d'Or, Division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000 00	Salaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ETAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les Terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin 1885.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
Pour les 12 mois expirés le 30 Juin 1885	Terres de la Couronne.....	116,024	\$ cts. 53,844 43	\$ cts. 61,663 70
	Terres du Clergé.....	3,870	2,050 56	3,027 23
		119,894	\$55,894 99	\$64,690 93

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1885.

APPENDICE No. 6.

TABEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, ainsi que le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1885.

Année.	Acres vendus.	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er Janvi. 1869 au 30 Juin 1870	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er Juillet 1870	163,056	21,302	120,498	6,485,617
1er " 1871	168,183	11,212	174,320	6,480,542
1er " 1872	125,622	7,130	57,584	6,406,374
1er " 1873	162,770	4,271	118,979	6,358,312
1er " 1874	88,200	4,015	28,453	6,294,550
1er " 1875	69,240	3,606	86,657	6,308,361
1er " 1876	78,329	5,790½	54,801	6,279,042½
1er " 1877	132,659	7,962½	57,610	6,259,77½
1er " 1878	176,910½	17,424½	68,876	6,208,326½
1er " 1879	123,443	9,027	179,961	6,325,578½
1er " 1880	173,392	7,041½	222,570	6,399,975
1er " 1881	214,367	7,901½	358,721	6,572,653½
1er " 1882	202,898	8,232½	117,335	6,539,160½
1er " 1883	132,491	6,099	285,987	6,769,901
1er " 1884	116,024	3,405	130,356	6,815,562
Total.....	2,481,390½	142,972½	2,654,978	

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er juillet 1884.....	6,769,901 acres.
Acres octroyés gratuitement du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.....	116,024
	{ Par ventes..... 119,429
	{ Octrois gratuits. 3,405
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	130,356
Y compris la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par cancellations de ventes.....	34,734
Nombre d'acres disponibles le 30 juin 1885.....	6,815,562 acres.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des terres octroyées par Lettres Patentes, depuis le 1er Juillet 1884, au 30 Juin 1885.

Octrois de 100 acres et au-dessous.	Octrois.	Acres.	Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.	Acres.	Nombre d'octrois.	Octrois de 500 acres et au-dessus en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres octroyés.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
						A qui octroyés.	Acres.				
546	236	38,853	39,192	546	38,853		
				1	Horace P. Dumais, Lac St. Jean.	594	236	39,192		
				1	do. do.	500				
				1	Alex. Fraser, Westmeath, Ont.	642				
				3		1,736	3	1,736		
51	3,814	785	79,781	Vente.	Acres. Octroyé au 30 Juin 1884 6,488,283
				51	3,814	Octrois gratuits.	Octroyé depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885 83,595
				836	83,595	Acres.....	6,571,878

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 juin 1885.

	\$ cts.	\$ cts.
Bois et forêts.....		530,115 77
Terres de la Couronne. {		
Terrains agricoles.....	49,081 73	
" miniers.....	11,355 97	
" vendus avec droits de pêche.....	1,226 00	
		61,663 70
Cadastré.....		49 80
Honoraires de locations.....	85 00	
" d'enregistrement.....	653 90	
" de transports.....	59 00	
" sur certificats d'établissements.....	1,146 31	
" d'inspections.....	1,058 80	
" de patentes.....	83 00	
" de recherches.....	28 00	
		3,114 01
Terres du Clergé.....		3,027 23
Biens des Jésuites.....		19,841 01
Domaine de la Couronne.....		14,423 12
Seigneurie de Lauzon.....		2,400 94
Mines d'or—Honoraires de licences.....		190 00
Pêcheries. {		
Locations de droits de pêche.....	\$5,336	
Terre vendue avec droits de pêche comme ci-dessus.....	1,226	
	\$6,562	5,336 00
Licences de droit de chasse.....		25 10
Honoraires casuels.....		6 36
Frais de voyage des Agents—Remboursements.....		23 50
<i>Comptes en suspens.</i>		\$640,216 54
Dépôts.....		7,955 99
		\$648,172 53

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour l'année expirée
le 30 Juin 1885.

	\$ cts.	\$ cts.
Cadastre.....		20,000 00
Exploration Géologique, Lac Mistassini.....		1,500 00
Arpentages.....		30,000 00
Biens des Jésuites.....		3,610 29
Domaine de la Couronne.....		411 01
Seigneurie de Lauzon.....		399 81
Mines d'or.....		2,211 60
Salaires des Agents.....		24,427 36
Déboursés des Agents. {		
Frais de voyages.....	2,608 02	
Pour Gardes-forestiers.....	14,965 84	
Pour inspections de terres.....	6,005 37	
		23,579 23
Postage.....		1,166 17
Commission aux Agents.....		6,234 88
Bois et Forêts.....		1,904 39
Terres de la Couronne.....		184 80
Service spécial.....		2,035 60
Publications d'avis dans les journaux.....		93 16
Déboursés judiciaires.....		125 00
Célébration de la fête des arbres.....		200 00
Infractions aux lois de chasse.....		25 25
Pêcheries.....		334 98
Vieux comptes.....		4 00
Dépôts à-compte des bois.....		60 47
		\$118,508 00
<i>Comptes en suspens.</i>		
Dépôts à-compte des terres.....	9,984 25	
Remboursements.....	7,015 75	
		\$17,000 00
		\$135,508 00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 10.

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année expirée le 30 Juin 1885.

	\$	cts.	\$	cts.
<i>Agence de l'Ottawa Supérieur :</i>				
James McCool.....	732	00		
Mathias Joannis.....	960	70		
J. S. Poupore.....	671	70		
Andrew Grant.....	518	30		
Benj. Bainbridge.....	600	40		
			3,483	10
<i>Agence de l'Ottawa Supérieur :</i>				
John A. Cameron.....	62	50		
James Currie.....	149	56		
Ed. Lessard.....	297	78		
A. B. Filion.....	328	45		
Joseph Bureau.....	150	00		
Eus. Joly.....	12	00		
			1,000	29
<i>Agence de St. François :</i>				
P. W. Nagle.....	1,506	25		
E. J. Milne.....	95	50		
			1,601	75
<i>Agence de la Chaudière :</i>				
E. J. Milne.....	574	00		
J. E. Cayouette.....	137	00		
F. Morissette.....	21	20		
N. Audet.....	54	75		
J. A. Letourneau.....	182	00		
			968	95
<i>Agence d'Arthabaska :</i>				
Jérémie Demers.....	316	50		
Auguste Grenier.....	75	00		
Benj. Lachance.....	42	00		
			433	50
<i>Agence de Montmagny :</i>				
Elie Chouinard.....	374	29		
Eusèbe Couture.....	283	00		
H. Lamontagne.....	216	00		
			873	29
<i>Agence de Grandville :</i>				
Isidore Dubé.....	139	80		
François Pelletier.....	284	99		
Lathus Pelletier.....	117	00		
H. Drapeau.....	62	50		
			604	29
<i>Agence de Rimouski :</i>				
Dr. J. P. Pelletier.....	355	50		
Joseph Beaulieu.....	165	00		
Vital Roy.....	252	50		
Hilary Roy.....	351	00		
J. A. Puize.....	24	50		
			1,148	50
Reporté.....			\$10,113	67

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers pendant l'année expirée le 30 Juin 1885.

	\$ cts.	\$ cts.
Montant rapporté.....		10,113 67
<i>Agence de Bonaventure :</i>		
James Robertson.....	126 75	
François Giroux.....	101 50	
André Arseneau.....	47 50	
Pierre Cyre.....	20 00	
Amos Hall.....	57 50	
Jos. Doherty.....	17 50	
Octave Martin.....	173 00	
		543 75
<i>Agence du Saguenay :</i>		
John McLaren.....	838 25	
J. A. Puize.....	623 00	
		1,461 25
<i>Agence du Lac St. Jean :</i>		
Israël Dumais.....	5 00	
P. M. Lindsay.....	516 70	
Alphonse Laliberté.....	192 00	
Joseph Jean.....	283 50	
		997 20
<i>Agence de St. Charles :</i>		
Joseph Bellenger.....	157 00	
Eugène O'Sullivan.....	707 23	
Joseph Bureau.....	70 64	
Ulric Gauvreau.....	65 50	
		1,000 37
<i>Agence de St. Maurice :</i>		
J. B. G. Lajoie.....		391 10
<i>Agence de Gaspé :</i>		
James Jones.....	129 00	
Albert Dugas.....	329 50	
		458 50
Total.....		14,965 84

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 10a.

ETAT des montants payés aux Gardes Forestiers, pour inspections de terres, pendant l'année expirée le 30 juin 1885.

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Agence de Coulonge :</i>		
James McCool	207 50	
John S. Poupore.....	126 00	
		333 50
<i>Agence de la Chaudière :</i>		
N. Audet.....	118 55	
J. A. Letourneau.....	376 00	
		494 55
<i>Agence de Magog :</i>		
Robert Brack.....		77 00
<i>Agence de Montmagny :</i>		
Eusèbe Couture.....	285 00	
John Langlois.....	113 50	
		398 50
<i>Agence de St. Charles :</i>		
Eugène O'Sullivan.....	236 16	
Joseph Bureau.....	292 70	
		528 86
<i>Agence de L'Assomption et partie de Petite Nation :</i>		
J. B. G. Lajoie.....	179 25	
Joseph Bureau.....	296 13	
		475 38
<i>Agence de Lac St-Jean :</i>		
Alphonse Laliberté.....		92 00
<i>Agence de la Gatineau :</i>		
Dr. Jos. Comeau.....	500 00	
C. Rouleau.....	40 00	
E. Corbeil.....	359 00	
R. W. Farley.....	107 00	
Maurice Brazeau.....	7 50	
J. B. Leduc.....	416 00	
John Johnson.....	137 75	
		1,567 25
<i>Agence de Petite Nation :</i>		
A. B. Filion.....	1,241 41	
C. J. Marchand.....	131 28	
Jos. Bureau.....	325 19	
		1,697 88
<i>Agence d'Arthabaska :</i>		
Jos. Bureau.....		50 00
<i>Agence de Saint-Maurice :</i>		
J. B. G. Lajoie.....		275 45
<i>Agence de Gaspé :</i>		
Albert Dugas.....		15 00
		\$6,005 37

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 11.

LISTE de Garde-chasse de la Province de Québec, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

J. N. PROULX, Surintendant, D.T.C., Québec.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
John Poupore.....	10 juin 1884	Ottawa	<i>Vict., ch. 25, section 23.)</i>
D. Tassé.....	do	Montréal	Division de l'Ottawa Supérieur.
A. Dubord.....	do	Trois-Rivières	" " l'Ottawa Inférieur.
Chs. Paton.....	do	Robinson	Agence de St. Maurice
O. B. Kemp.....	do	Waterloo	" St. François.
Ant. Gagnon.....	do	Arthabaskaville	" Magog
J. Thos. Létourneau	do	St. Joseph	" Arthabaska
Eug. Renault.....	do	Montmagny	" Chaudière.
F. F. Gagnon.....	do	Rivière du Loup (en bas)	" Montmagny.
Geo Sylvain.....	do	Rimouski	" Grandville.
W. Maguire.....	do	New Carlisle	" Rimouski.
Louis Roy.....	do	Cap Chatie	" Bonaventure.
W. H. Annett.....	do	Bassin de Gaspé	" Gaspé (partie ouest).
J. O. Tremblay.....	do	Chicoutimi	" " (partie est.)
C. H. Duberger.....	do	Tadoussac	" Lac St. Jean (partie est).
J. A. J. Kane.....	do	Malbaie	" Saguenay "
J. E. Bolly.....	do	Québec	" " (partie ouest).
W. Clarke.....	do	Bryson	St. Charles.
Robt. Farley.....	do	Hull	" Coulonge (partie).
Is. Dumais.....	do	Roberval	" " "
J. B. Delfausse.....	do	Joliette	Lac St. Jean (partie ouest).
Chs. J. Marchand.....	do	St. Agathe des Monts	" L'Assomption (partie).
E. Paquet.....	do	Havre-aux-Maisons	" L'Assomption et Petite Nation (partie).
Jos. Comeau.....	do	Maniwaki	" Iles de la Magdeleine.
E. J. Milne.....	do	Lévis	" Gatineau et Coulonge (partie).
J. E. Cayouette.....	do	Ste. Claire	Cantons Colrairie, Thetford, Broughton, Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer.
Eusèbe Couture.....	do	N. Dame de Buckland	Cantons Frampton, Standon, Cranbourne, Ware, Langevin, Watford.
Elie Chouinard.....	do	St. Aubert	Agence de Montmagny (partie ouest).
			" " "
			" " "

Lâthus Pelletier.....	10 juin 1884	St. Arsène.....	Agence de Grandville (partie ouest).
Isidore Dubé.....	do	St. Epiphane.....	" (partie centre).
Frs. Pelletier.....	do	St. Arsène.....	" (partie est).
Dr. J. P. Pelletier.....	do	Matane.....	" Rimouski (partie centre).
Vital Roy.....	do	St. Fabien.....	" (partie est).
Hilary Roy.....	do	St. Anaclet.....	" (partie ouest).
Jos. Beaulien.....	do	Rimouski.....	Le long du chemin de fer Intercolonial
Octave Martin.....	do	St. Alexis de Matapédia.....	Agence de Bonaventure (partie ouest).
James Robertson.....	do	New Richmond.....	" (partie centre).
Amos Hall.....	do	New Carlisle.....	" (partie est).
Albert Dugas.....	do	Ste. Anne des Monts.....	" Gaspé (partie ouest).
James Jones.....	do	Petit Pabos.....	" (partie est).
Pierre Lindsay.....	do	Canton Signay.....	" Lac St. Jean (partie nord).
Joseph Jean.....	do	Grande Baie.....	" (partie est).
Alp. Laliberté.....	do	Canton Normandin.....	" (parties N.O., S.E. et sud).
John McLaren.....	do	Port au Persil.....	" Comté de Saguenay (partie à l'ouest Rivière Sault-au-Mouton).
J. A. Puize.....	do	Mille Vaches.....	" " (partie à l'est Rivière Sault-au-Mouton).
Ulric Gauvreau.....	do	Valcartier.....	" St. Charles (partie est).
Jos. Bellenger.....	do	N. D. des Anges.....	" " (partie ouest).
S. J. Poupore.....	do	Allumette Island.....	Division de l'Ottawa Supérieur (partie ouest et nord-ouest).
Jas. McCool.....	do	Ottawa.....	" " (partie centre et sud).
Mathias Joanis.....	do	Maniwaki.....	" " (partie N.E.).
Andrew Grant.....	do	Bristol.....	" " (partie centre et sud-est).
Benj. Bainbridge.....	do	Wright.....	" " (partie S.E.).
J. A. Cameron.....	do	Thurso.....	" " Inférieur (partie ouest).
A. B. Filton.....	do	Grenville.....	Comté d'Argenteuil.
Ed. Lessard.....	do	St. Jean de Matha.....	Comtés de Terrebonne et L'Assomption.—Comtés de Berthier, Joliette, Montcalm (parties de).
Dr. Wm. Ferron.....	do	St. Paulin.....	Comté de St. Maurice.
S. Boucher.....	do	do.....	" Maskinongé (partie de).
J. B. G. Lajoie.....	do	St. Flore.....	" St. Maurice (partie est).
P. W. Nagle.....	do	Sherbrooke.....	Comtés de Richmond, Compton.—Beauce (parties de).
David Dragon.....	do	Paquetteville.....	Comtés de Compton, Clifton, Auckland, Hereford.
Jérémie Démers.....	do	Stanford.....	Comté d'Arthabaska.
Auguste Grenier.....	do	Garthy.....	Comtés de Wolfe, Drummond, et Mégantic (parties de).
Benj. Lachance.....	do	South Ham.....	" " " " " "

(En vertu de 47 Vict., ch. 25, section 18.)

J. O. Goulet.....	12 juin 1882.....	Québec.....	Villes de Québec et de Lévis, et Banlieues et Comté de Québec.
J. Bolger.....	5 mai 1883.....	do.....	Ville et District de Québec.
D. McCarthy dit Rosa.....	1 février 1884.....	do.....	" " " "

APPENDIX No. 11.—*Suite.*

LISTE de Garde-chasse de la Province de Québec, pour l'année expirée le 30 juin 1885.

(En vertu de 47 Vict., ch. 25, section 18.)

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
Jos. Lambert	22 mars 1884	Trois-Rivières	Ville et District des Trois-Rivières.
Arthur Galy	12 juin 1882	Montréal	“ “ Montréal.
J. B. Seers	do	do	“ “ “
John Morris	do	St. Lambert	Comtés de Chambly, Laprairie, et Napierville.
Chs. Pépin	11 août 1884	Montréal	“ “ “
Paul Péloquin	20 juillet 1882	Sorel	Comté de Richelieu.
Mathias Hurteau	12 juin 1882	Contrecoeur	“ “ “
Joseph Lesage	do	St. Léon	Verchères.
Antoine Duchaine	do	St. Etienne des Grès	Maskinongé.
Jos. Thibault	do	St. Urbain	“ “ “
Paul Duchesne	29 mars 1883	Malbaie	“ “ “
W. Dorion	12 juin 1882	Village de l'Assomption	Charlevoix et Montmorency (est de St. Tite)
A. Fairbairn	do	Wakefield	“ “ “
G. Poirier	do	St. Zotique	Berthier et L'Assomption (partie de)
André Arseneau	do	St. Charles de Caplan	Ottawa.
D. Bédard	do	Canton Lochaber	Soulanges (partie de).
C. Barbeau	do	Ottawa	Bonaventure (partie de).
J. B. Chevalier	do	St. Jean d'Iberville	Cantons Buckingham et Lochaber.
Ths. Desroches dit Brien	do	Pointe-aux-Trembles	“ “ “
François Duchesne	do	Godbout	Districts de Bedford, Iberville et St. Hyacinthe.
Hospice Miville	do	Baie des Anglais	“ “ “
J. F. Picotin	do	Drummondville	Comté de Saguenay (partie de).
James Mohr	do	Quito	Isle d'Anticosti.
David Raitt	28 avril 1879, O. C.	Lachute	Comté de Drummond.
David Baker	23 août 1882	Dundee	“ “ Pontiac (partie de).
Jos. Laurent	29 septembre 1882	St. François	“ “ Argenteuil et Ottawa (parties de).
Roger Hébert	26 octobre 1882	Beauharnois	“ “ Huntingdon (partie de).
O. Lacoursière	19 décembre 1882	St. Tite	“ “ Yamaska, etc.
Ant. Dion	4 avril 1884	Ile Verte	“ “ Beauharnois (partie de).
Joachim Laberge	1 juin 1883	Chateauguay	“ “ Champlain.
Péter Matheson	21 janvier 1884	Canton Whitton	Paroisse de l'Île Verte.
			Comtés de Chateauguay et Beauharnois (parties de).
			District du Lac Mégantic.

F. A. Poston.....	13 juin 1884.....	Lévis.....	Ville et Comté de Lévis.
Evremont Bernier.....	do.....	Cap St. Ignace.....	Paroisse du Cap St. Ignace.
John Nelson.....	29 août 1884.....	Montreal.....	Province de Québec.
Wm. Parker.....	do.....	".....	"
Geo. W. Ahern.....	do.....	".....	"
Geo. H. Mathews.....	do.....	".....	"
W. H. Rintoul.....	do.....	".....	"
Jean Gauvreau, sr.....	30 août 1884.....	Masham Mills.....	Cantons de Masham, Aldfield, Onslow, Low et Wakefield.
John Groudin.....	13 septembre 1884.....	Le Baie du Fabre.....	Comté de Yamaska, etc.
Ls. Rocheleau.....	28 octobre 1884.....	St. Esprit.....	Paroisses de St. Esprit et Ste. Julienne.
John Kelly.....	4 novembre 1884.....	Beauharnois.....	Comtés de Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon.
Eugene O'Sullivan.....	10 novembre 1884.....	Québec.....	District de Québec.
Elie St. Maurice.....	10 décembre 1884.....	Ile Perrot.....	Comté de Vaudreuil.
Wm. Ccsgrove.....	23 mars 1885.....	Hathaway.....	Comté de Pontiac et territoire non-subdivisé.
Alfred Lefourneau.....	11 juillet 1884.....	St Joseph (Beauce).....	Agence de la Chaudière (partie N. E.).
Ls. Nap. Audet.....	do.....	Lambton.....	"
H. Lamontagne.....	26 janvier 1885.....	N. D. Aux. de Buckland.....	" Montmagny (frontière).

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 12.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages faits depuis le 1er juillet, 1884, au 30 juin 1885.

Arpenteurs.	Arpentage.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Remarques.
Maltais, Jean.....	Township Simon.....	\$ 342 00	1,200	Comprenant le coût de l'arpentage de 19½ milles de lignes extér. et centrales, \$232.50.
Bélangier, C. A.	Restigouche.....	2,631 18	25,544	
Gastonguay, J. N.....	" Wolfstown.....	222 20	1,500	Comprenant le coût de l'arpentage de 6½ milles de lignes centrales, \$97.50.
Garon, L. J. E.	" Bédard.....	1,950 45	20,149	
Legendre, F.....	" Price.....	604 50	3,574	Comprenant le coût de la vérification de 7½ milles de lignes intérieures, \$112.50.
Ross, R. J.....	" Linrière et Jersey.....	155 33	4,273	
Tremblay, J. O.....	" Simard, Tremblay et Falardeau..	1,146 19	8,755	Comprenant le coût de l'arpentage de 5½ milles de lignes extérieures et arpent. de 3 milles de lacs, \$360.
Tremblay, A. du.....	" Racine.....	2,916 37	32,500	
Lachevrotière, T. C. de..	" Bois.....	850 00	7,800	Comprenant le coût de l'arpentage de 7½ milles de lignes extérieures et arpent. de 35½ milles de rivières, \$768.50.
Mathieu, N. C.....	" Preston.....	2,408 79	25,061	
Magrath, B.....	" Low.....	\$13,227 01	130,356	Comprenant le coût de l'arpentage de 23½ milles de lignes ex., 6 milles de ligne centrale et 23½ milles de ligne d'arpentage de lacs, \$11,477.50.
Doucet, G. A.....	" Demers.....	892 45	
Bignell, John.....	" Price et Agstock.....	263 32	Vérification d'arpentage. Arpentage du Lac Grandes Fourches. Inspection d'arpentage.
Lepage, J. B.....	" Exploration dans le comté de Rimouski.....	357 15	
O'Sullivan, H.....	Arpentage de partie des townships Ripon, Hartwell, et Mulgrave, et inspection dans les comtés d'Ottawa et Temiscouata.....	333 00	
		963 26		

Winter, F.	Township Sydenham.....	134 12	Vérification, etc.
Fletcher, Orm.....	" Ditton et Chesham	717 29	" "
Bignell, J. G.....	" "	150 65	Inspection, etc.
Legendre, F. O. A.....	Township Adstock.....	2,589 70	Vérification, etc.
Genest, F. X.	Inspection d'arpentage dans les townships Simon, Simard, Tremblay et Falardeau.....		
Bureau, Jos.	Exploration dans les comtés de Bonaventure et Rimouski	244 26	
do	Exploration d'une partie du township Kiamica	1,393 97	
Currie, Jas.....	Exploration dans les townships McGill, Bigelow et Denholm.....	219 53	
Bureau, Jos.	Exploration dans le comté de Joliette	60 60	
Lavergne, P. E.....	Township Bellechasse, ré-arpentage de partie du	187 17	
Morency, D. C.....	Inspection d'arpentage dans les townships Mendover, Hereford, Barford et S. Denis	607 11	
do	Inspection d'arpentage dans divers townships.....	265 40	
		1,456 18	
		\$24,062 17	

130,356 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 8 cents l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages complétés et dont le coût a été payé durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, sur la plupart desquels des avances ont été faites.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne.

Québec, 30 Juin, 1885.

APPENDICE No. 12 (a).

TABEAU indiquant les sommes payées durant l'exercice financier 1884-85, sur les arpentages complétés ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comté.	Montants payés.
Tremblay, G. B. du.....	Township Manicouagan.....	Saguenay.....	\$ cts.
Bureau, Jos.....	" Kiamica.....	Ottawa.....	360 10
do.....	Exploration dans le comté de Joliette.....		219 53
Maltais, Jean.....	Township Simon.....	Chicoutimi.....	187 17
do.....	" Ross.....	do.....	127 30
Garon, L. J. E.....	" Bedard.....	Rimouski.....	1,320 80
Tremblay, A. du.....	" St. Hilaire.....	Chicoutimi.....	1,650 00
Bignell, J. G.....	Townships Ditton et Chesham.....	Compton.....	3,090 00
Fletcher, Ormd.....	" ".....	do.....	50 65
Roney, James.....	" Guignes et Duhamel.....	Pontiac.....	637 29
Talbot, P. C.....	" Mousseau et Lynch.....	Montcalm.....	2,881 58
Genest, F. X.....	" Simon, Simard, Tremblay et Falardeau.....	Chicoutimi.....	280 70
Ross, R. J.....	" Linère et Jersey.....	Beauce.....	244 26
Langlois, Jean.....	Township Ashburton.....	Montmagny.....	155 00
Tremblay, Wm.....	" Taillon.....	Chicoutimi.....	250 00
Bélangier, C. A.....	" Restigouche.....	Bonaventure.....	948 00
Gastonguay, J. N.....	" Wolfstown.....	Wolfe.....	-705 58
Magrath, B.....	" Low.....	Ottawa.....	46 70
do.....	" Hull.....	do.....	130 00
Doucet, G. A.....	" Demers.....	Témiscouata.....	130 00
Rainboth, E. J.....	" Bouchette.....	Ottawa.....	57,92
O'Sullivan, H.....	Inspection d'arpentage dans Hartwell, Mulgrave, etc.....	do.....	500 00
do.....	" " le district d'Ottawa.....		863 26
Morency, D. C.....	" " divers townships.....		1,436 78
do.....	" " ".....		-1,193 37
do.....	" " ".....		265 40
Desmeules, J. C.....	" " les townships de Guignes et Duhamel.....	Pontiac.....	150 00
do.....	Townships Saguenay et Callières.....	Saguenay et Charlevoix.....	877 94
Legendre, F.....	Arpentage de la Rivière Ste. Anne et ses tributaires.....	Charlevoix.....	1,279 00
Legendre, F. O. A.....	Township Price.....	Beauce.....	242 90
	" Adstock.....	do.....	500 00

Bignell, John.....	Townships Price et Adstock, inspection d'arpentage.....	Beauce.....	297 15
Bureau, Jos.....	Exploration dans le Gaspésie et Comtés de Rimouski et Bonaventure.....	do.....	863 97
Lepage, J. B.....	“ dans les comtés de Gaspé, Rimouski et Bonaventure.....	do.....	646 50
Winter, F.....	Township Sydenham Sud.....	Gaspé.....	134 12
Lachevrotière, T. C. de.....	“ Bois.....	Portneuf.....	169 29
Mathieu, N. C.....	“ Kiamica.....	Ottawa.....	835 80
do.....	“ Preston.....	do.....	1,310 42
do.....	Townships Marchand et de Salaberry.....	Ottawa et Terrebonne.....	200 00
Desmeules, J. C.....	Exploration des terrains arrosés par les Rivières Ste. Anne, Malbaie, etc.....	Charlevoix.....	200 00
Lavergne, P. E.....	Township Bellechasse.....	Bellechasse.....	607 11
Tremblay, J. O.....	Townships Falardeau, Simard et Tremblay.....	Chicoutimi.....	223 67
do.....	Montrant de compte pour un Théodolite.....	do.....	200 00
Martin, J. A.....	Township Lesage.....	Ottawa.....	1,901 70
Currie, James.....	“ McGill, exploration dans le.....	do.....	60 60
Tremblay, A. du.....	“ Racine.....	Chicoutimi.....	646 77
Lachevrotière, T. C. de.....	“ Bois.....	Portneuf.....	749 12
Burroughs, L. F.....	Montant de son compte pour un canot <i>pliazé</i>	do.....	30 00
Shaw, S. J., et Cie.....	“ pour une chaîne d'arpenteur.....	do.....	2 10
Sullivan, John.....	Bloc A, dans le comté de Pontiac, montant additionnel accordé au chaîneur.....	do.....	30 00
			\$80,000 00

Département des terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORETS.

ÉTAT du revenu perçu durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1885.

Montants perçus dans les territoires suivants :—		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur—par John Poupore.....		328,732	31		
“ “ H. J. Chaloner.....		25,557	70		
Ottawa Inférieur “ D. Tassé.....				354,290	01
St. Maurice “ A. Dubord.....				52,844	85
St. François “ Chs. Patton.....				33,198	06
Arthabaska “ Ant. Gagnon.....		4,804	98		
“ “ H. J. Chaloner.....		241	14		
Magog “ Edwin Kemp.....				5,046	12
Chaudière “ J. T. Létourneau.....		12,638	11		
“ “ H. J. Chaloner.....		121	48		
Montmagny “ Eug. Renault.....				12,759	59
Grandville “ F. F. Gagnon.....				4,132	14
Rimouski “ Geo. Sylvain.....		11,210	00		
“ “ H. J. Chaloner.....		41	00		
Bonaventure “ Wm. Maguire.....				11,251	00
Gaspé “ Louis Roy.....				3,982	17
“ “ W. H. Annett.....				2,955	95
Lac St. John “ J. O. Tremblay.....		16,081	76		
“ “ H. J. Chaloner.....		212	42		
Saguenay, Est “ C. H. Duberger.....		20,501	90		
“ “ H. J. Chaloner.....		23	16		
“ “ Geo. Sylvain.....		128	28		
Saguenay, Ouest “ J. A. J. Kane.....		994	44		
“ “ H. J. Chaloner.....		59	06		
St. Charles “ J. E. Boily.....		3,007	74		
“ “ H. J. Chaloner.....		10	24		
Total.....				3,017	98
				\$530,115	77

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire

APPENDICE No. 14.

ETAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1885.

NOMS DES AGENTS.	Superficie sous licences renouvelées durant l'année.	Billots de sciage.			Pin Blanc.		Pin Rouge.		Orme.				
		Pin Blanc 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc de 17 pcs. de diamètre.	Epinette.	Billots de bois franc.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.		
												Pièces.	Pieds.
John Poupore	18,870 ¹⁶	567,128	822,674	756		24,808	1,298,321	763	32,369				
D. Tassé	4,257 ¹⁸	98,236	120,243	90,294	863								
Alph. Dubord	8,934	18,941	56,218	70,580	792							20	100
Chas. Patton	289		8	22,118								40	487
Ant. Gagnon	213 ¹	605	2,228	68,208		1	24						
Edwin Kemp				600	32							400	2,190
J. T. Létourneau	763 ¹	237	1,152	64,675									
E. Renaut	942 ¹	141	1,794	17,911									
F. F. Gagnon	1,101 ¹		250	10,697	4							13	93
Geo. Sylvain	2,186 ¹	359	313	80,811									
Wm. Maguire	1,089	450	473	6,047		120	4,500						
Louis Roy	644 ¹			134									
Wm. H. Annett	486 ¹	473	848	1,206									
J. O. Tremblay	2,179	442	828	147,400		229	5,607	1	32				
C. H. Duberger	2,767 ¹	1,580	6,887	98,894		189	2,648						
J. A. J. Kane	103	62	1,085	6,810									
J. E. Boily	422 ¹	43	176	36,538									
	45,249 ¹⁶	688,697	1,015,177	723,679	1,691	25,347	1,311,100	764	32,401	473	2,870		

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1885.

NOMS DES AGENTS.	Epinette.		Epinette Rouge.		Mérisier.		Cèdre.		Frêne.		Bois plat.	
	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
John Poupore			90	3,229								
D. Tassé	1,200	28,583	3,751	55,184							11,668	348,004
Alph. Dubord					1	47						
Chs. Patton			25	450	360	3,117	1	42				
Ant. Gagnon					246	3,887	12	276	385	6,038		
Edwin Kemp					7	159						
J. T. Létourneau					237	3,738						
E. Renault												
F. F. Gagnon												
George Sylvain												
Wm. Maguire					800	16,030						
Louis Roy												
Wm. H. Annett												
J. O. Tremblay												
Geo. Duberger	230	11,129	2,000	48,000							1,230	23,487
J. A. J. Kane					23	310						
J. E. Boily												
	430	39,712	5,866	106,863	1,674	27,288	13	318	385	6,038	12,898	371,491

NOMS DES AGENTS.	Bois d'estacades.		Petit Cèdre et Orme.		Petite Epinette.		Bois de chauffage		Bouleau blanc.	Bois à bardeau.	Ecorce de Pruche.
	Pièces.	Pieds Inéaires.	Pièces.	Pieds Inéaires.	Pièces.	Pieds Inéaires.	D r.	Mou.	Cordes.	Cordes.	Cordes.
John Poupore.....	1,437	61,387									
D. Tassé.....			1,512	40,256	425	13,207	6	985			59
Alph. Dubord.....			1,800	57,696			915				150
Chs. Patton.....											
Ant. Gagnon.....	5	110									
Edwin Kemp.....											516
J. T. Lefourneau.....			250	5,455			133	228			10
E. Renault.....											
F. F. Gagnon.....			200	5,233	14	140	100	43			
George Sylvain.....	110	5,200									
Wm. Maguire.....			75	1,400							
Louis Roy.....											
W. H. Annett.....											359
J. O. Tremblay.....	152	3,508					407	348			
C. H. Duberger.....	188	8,260	65	813			115	23,126			
J. A. J. Kane.....							140	25			
J. E. Bolly.....											
	1,892	78,465	3,902	110,853	439	13,347	1,816	24,755	1,699	531	1,094

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primés (Bonus) durant l'année fiscale expirée le 30 Juin 1885.

	Ecorce de Bouleau.	Bardeaux.	Poteaux de télégraphe.	Piquets.	Perches.	Courbes.	Genoux.	Traverses de chemin de fer.	Flottes.
	Cordes.	1000	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
John Poupore.....			106					7,959	900
D. Tassé.....		440	592	1,200	4,480			2,437	
Alph. Dubord.....								14,305	
Chs. Patton.....		100	19		1,200	6,456		8,454	
Ant. Gagnon.....								21,295	
Edwin Kemp.....		221		318					
J. T. Letourneau.....				3,000	1,500			12,000	
Eug. Renault.....		64	7					2,841	
F. F. Gagnon.....		60							
George Sylvain.....		285		10,000					
Wm. Maguire.....			90						
Louis Roy.....			3,399						
W. H. Annett.....									
J. O. Tremblay.....		830							
C. H. Duberger.....		406	1,107	460	3,450		591	459	
J. A. J. Kane.....	89		22		2,100				
J. E. Boily.....		48			2,500			3,252	
	89	2,454	5,342	14,978	15,230	6,456	591	73,002	900

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.	Infraction.	Droits.	Rentes foncières.	Primes de transferts.	Primes (Bonus.)	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
John Poupore.....	2,278 27	166 91	252,343 53	39,811 55	1,969 75	57,720 00	354,290 01
D. Tassé.....	1,652 79	1,142 90	40,414 91	9,080 75	553 50	52,844 85
Alph. Dubord.....	548 04	14,627 02	17,998 00	25 00	33,198 06
Chs. Patton.....	2,333 74	579 50	2,913 24
Ant. Gagnon.....	126 81	4,447 31	472 00	5,046 12
Edwin Kemp.....	36 18	52 13	88 36
J. T. Létourneau.....	5 74	66 35	4,528 09	1,526 41	6,633 00	12,759 59
F. F. Gagnon.....	16 42	2,200 14	1,932 00	4,132 14
George Sylvain.....	112 32	45 39	987 35	2,232 50	268 75	3,550 41
Wm. Maguire.....	65 35	96 10	5,121 59	4,824 83	1,096 16	11,251 00
Louis Roy.....	129 20	557 16	959 66	2,400 00	3,982 17
W. H. Annett.....	7 50	247 75	2,579 00	2,955 95
J. O. Tremblay.....	31 41	6 00	262 92	1,682 00	126 45	2,084 87
C. H. Duberger.....	1,785 09	415 99	9,677 53	4,383 00	17 00	1,769 25	16,294 18
J. A. J. Kane.....	78 59	9,197 00	9,332 66	260 00	20,653 34
J. E. Bolly.....	45 69	29 53	545 97	206 00	272 00	1,053 50
.....	4 04	2,123 59	344 66	3,017 98
	6,677 82	2,771 95	350,070 28	99,884 86	2,565 25	68,145 61	530,115 77

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 15.

ETAT COMPARATIF des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions, rentes foncières, primes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant les mêmes périodes.

Période de production	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Coutures, noux, piquets, traverses, etc.		Fois de chant-lattes, écorces.		Intérêt et infractions.		Rentes foncières.		Primes (Bonus).		Primes de transferts.		Droits.		Total.	
	Pin.	Epin tte.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Cordes	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404.66	22,401.03	3,928.50	65,381.77	95,115.96	
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823.37	55,055.06	74,894.97	198,977.82	331,751.12	
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208.37	64,089.20	22,518.37	267,468.08	362,868.02	
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57
1870-71	1,609,852	369,876	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186.67	90,950.84	63,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906.06	97,220.37	31,385.93	5,384.00	361,080.51	527,976.87
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87
1874-75	4,466,247	606,234	76,773	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,768	722,332	60,587	18,244	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,885.24	391,618.85
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,084	262,237	105,023	2,873	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,586,243	5,722	144,517	19,986	582,949	209,202	4,602	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	157,272	23,247	830,218	193,194	6,726	12,069.09	111,113.78	26,921.25	5,429.70	514,252.57	668,996.39
1881-82	2,611,986	1,418,635	81,797	4,038,135	5,152	126,238	47,640	1,082,750	501,335	~8,218	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.34
1882-83	2,642,648	1,311,382	67,873	3,148,678	3,569	88,984	25,952	4,849,402	320,153	11,920	13,363.26	83,399.92	246.27	910.75	562,836.93	660,757.13
1883-84	1,705,565	723,679	26,111	1,303,501	9,841	183,089	19,121	574,156	118,983	29,984	9,449.77	99,884.86	68,145.61	2,565.25	350,070.28	530,115.77

Département des Terres de la Couronne,

Quebec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire.

APPENDICE No. 16.

TABLEAU SPECIAL des Officiers, etc., employés aux différents bureaux du Cadastre pour l'année expirée le 30 Juin 1885.

Noms.	Désignation.	Salaire annuel.	REMARQUES.
	MONTRÉAL.	\$ cts.	
F. W. Blaiklock.....	Arpenteur et Dessinateur	1,200 00	
G. A. Varin.....	Inspecteur	1,300 00	
	TROIS-RIVIERES.		
L. O. A. Arcand.....	Arpenteur et Dessinateur.....	1,200 00	
	BONAVENTURE.		
L. J. Riopel.....	Directeur	1,200 00	Services discontinués le 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1885.

APPENDICE No. 17.

TABEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, depuis le 1er Juillet 1884 jusqu'au 30 Juin 1885.

Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.					Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Par qui cadastré.
		Acres.	Roods.	Perches.	Pieds.	Arpents.		
Maskinongé	Canton Decalounes	49,158					409	Ls. O. A. Arcand.
do	" Bolton, Est.	79,680					1,921	N. H. Greene.
do	" " Ovest.	26,664					529	W. W. O'Dwyer.
Sheffield	Paroisse St. Valerien de Milton.	66,400					937	M. Mitchell.
do	Canton Ely	59,904					686	G. E. MacMartin.
Argenteuil	" Grenville	715					249	" "
do	Village "					22,236	317	A. Bourget.
Joliette	Paroisse Ste. Beatrix	26,170					354	" "
do	" St. Alphonse Rodriguez.	38,943					2,082	F. Farnan.
Stanstead	Canton Magog	19,482					287	J. N. Gastonguay.
Arthabaska	" Horton (partie)	61,664					1,150	" "
do	" Warwick	53,856					204	" "
do	" Stanfold (partie)	55,286					1,455	A. A. Batcheller.
Stanstead	" Hatley	26,291					513	J. G. Bignell.
Beauce	" Lambton	29,070					421	" "
do	" Ayimer	66,880					1,163	H. B. Tourigny.
Drummond	" Durham	44,781					494	J. Johnston.
Ottawa	" Aylwin	26,760					412	J. Sullivan.
Huntingdon	" Dundee	50,435					1,279	E. J. Rainboth.
Ottawa	" Wells							
	Totaux	782,139					14,862	

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin 1885.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 18.

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 Juin 1885.

		\$ cts.	\$ cts.
Montreal	Bureau		2,520 36
Trois-Rivières	do		1,510 93
Bonaventure	do		2,681 16
ARPENTAGES—PAROISSES, VILLES ET CANTONS.			
Flav. Winter	Percé et Grande Rivière	202 06	
Thos. Berlinguet	Ste. Félicité	76 50	
P. Geo. Roy	Barnston et Barford	500 00	
P. H. Dumais	St. Alexis, St. Esprit et St. Jacques	263 75	
C. S. Lepage	Iles de la Madeleine	1,125 00	
J. N. Gastonguay	Warwick	1,006 69	
do do	Horton	200 00	
Arthur Bourget	St. Alphonse et Ste. Beatrix	300 00	
P. Jobidon	Halifax	67 35	
John Johnston	Aylwin	444 60	
J. G. Bignell	Lambton, Eaton et Aylmer	745 00	
A. A. Batcheller	Hatley	600 00	
H. B. Tourigny	Durham	900 00	
P. A. A. Landry	Blandford, Bulstrode et Maddington	54 60	
do	Relevé de la Rivière Nicolet	23 40	
N. H. Greene	Bolton	200 00	
Eug. Fafard	L'Assomption et St. Roch des Aulnais	101 90	
do	Ste. Anne de Lapocatière	87 60	
P. P. V. du Tremblay	St. Urbain, Malbaie, Eboulements, &c.	320 02	
F. O. A. Legendre	Shenley, Nord et Sud	350 00	
W. W. O'Dwyer	St. Valérien	377 30	
F. Farnan	Dunham, Cowansville et Sweetsburg	346 20	
	Inspections et vérifications d'arpent. du cadastre ..	\$3,409 07	8,291 97
	Copies de plans	425 27	
	Copies de livres de renvoi	455 89	
Bureau Général	Dépenses générales	705 33	4,995 58
			\$20,000 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 19.

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant le Cadastre, dans la Province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....	\$2,033 18
do do six mois expirés le 30 Juin, 1867	4,401 89
	\$ 6,435 07
do do 12 mois expirés le 30 Juin, 1868	6,963 56
do do do do 1869	8,925 95
do do do do 1870	12,733 51
do do do do 1871	16,202 70
do do do do 1872	20,000 00
do do do do 1873	18,202 00
do do do do 1874	26,148 95
do do do do 1875	44,518 33
do do do do 1876	56,100 21
do do do do 1877	93,899 79
do do do do 1878	100,000 00
do do do do 1879	65,223 78
do do do do 1880	65,618 66
do do do do 1881	40,000 00
do do do do 1882	41,960 00
do do do do 1883	30,993 00
do do do do 1884	36,000 00
do do do do 1885	20,000 00
	\$709,925 51

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 20.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne,
depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885	9,883
Nombre d'ordres en Conseil reçus depuis le 1er Juillet 1884 au 30 Juin 1885.....	35

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 21.

LISTE des Clercs surnuméraires, Dessinateur et Messenger employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année expirée le 30 Juin 1885.

Nom.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Remarques.
J. N. Proulx.....	{ Secrétaire du Com- Commissaire T.C. }	1883, Août 3.	\$100 par année	
M. J. Morrison...	{ Sténographe et Se- crétaire du Com- missaire T. C ... }	1884, Fév. 1.	\$300 par année	
M. J. Morrison.....	Clerc.....	1884, Fév. 1.	\$420 par année	
W. H. Hatch.....	Clerc.....	1884, Mars 26..	\$1.50 par jour.....	
J. Creighton.....	Clerc.....	1884, Avril 14.	\$1.50 par jour.....	
Jos. Grenier.....	Clerc.....	1884, Avril 16.	\$1.50 par jour.....	
Wm. Delaney.....	Clerc.....	1885, Mars 23..	\$1.50 par jour.....	
James M. Hall....	Clerc.....	1885, Mars 5..	\$1.50 par jour.....	
Alfred Lacasse.....	Messenger.....	1883, Nov. 21..	\$300 par année	
DIVISION DU CADASTRE.				
Gustave Rinfret....	Dessinateur	1883, Déc. 1...	\$300 par année.....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire..

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 22.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titres d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.
 F. F. GAGNON, do Rivière-du-Loup (en bas).
 EUG. RENAULT, do Montmagny.

.....acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse; les cantons de Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny; ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet; ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska; les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata; ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

CHEMIN MATAPEDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.
 WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

12,353 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton Fleuriau, et de là (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt), passe à travers le canton

de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.
WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

17,219 acres disponibles.

Le chemin de Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.
L. ROY, do Cap Chat.

1,723½ acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à St. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. T. LÉTOURNEAU, Agent, St. François, Beauce.

..... acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

8,800 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaguam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

15,434 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

 CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,400 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

 CHEMIN LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

 CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Bassin de Gaspé.

LOUIS ROY, do Cap Chat.

18,553 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts, et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis,

le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

C. H. DUBERGER, Agent, Tadoussac.

J. A. J. KANE, do Malbaie.

10,811 $\frac{1}{2}$ acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mount Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille-Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

10. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
20. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée ; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission de Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tous bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus, cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.
-

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels-de-ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 23.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 30 juin 1885, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché.....	G. Sylvain, F.F.Gagnon, E. Renault	22	2,012	3	298
Témiscouata.....	F. F. Gagnon.....	1	100
Matapédia.....	Geo. Sylvain et Wm. Maguire.....	4	369
Kempt.....	do do do.....	1	100
Matane et Cap Chat..	Louis Roy et Geo. Sylvain.....	7	548	1	66
Elgin.....	Eug. Renault.....	1	100
Etchemin.....	J. T. Létourneau.....	1	58
Mailloux.....	Eug. Renault.....	2	100
Ware et Langevin....	J. T. Létourneau.....
Lac St. Jean.....	J. E. Boily.....
Maritime (rive sud)..	W. H. Annett et L. Roy.....	1	100
Maritime (rive nord)..	C. H. Duberger et J. A. J. Kane...	1	76
Kennebec.....	J. T. Létourneau.....
	Total.....	39	3,405	6	522

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin 1885.

APPENDICE No. 24.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.

§

18

Reçu de

la somme de

étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de _____ acres
 de terre contenus dans _____ lot No. _____ dans le
 rang du township de _____ P. Q., la balance étant payable
 en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir: L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10.

AGENT.

Avis.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'aucun acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause, s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente, aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 2e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 25.

TABLEAU indiquant le nombre de milles de vérification d'arpentage, pour le cadastre, ainsi que les corrections effectuées par MR. JOSEPH LACHAINE, A. P., à certains cadastres de la province, du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885.

Vérification des cantons Bulstrode, Blandford et Maddington.....	87 milles.
“ d'une partie des cantons Bolton et Stukely.....	15 “
“ du canton Dunham	75 “
“ de la paroisse Ste. Emmélie, comté de Joliette.....	32 “
“ “ Ste. Béatrix, “ “	23 “
“ “ St. Alphonse, “ “	40 “
“ du canton Warwick	80 “
“ “ Shenley.....	42 “
“ “ Grenville	76 “
“ “ Bolton	75 “

Nouveau cadastre de la paroisse Ste. Pudentienne, c'est-à-dire l'arpentage et les plans brouillons.

Nouveau cadastre du canton et de l'Augmentation de Lochaber, arpentage et plans brouillons.

Corrections au cadastre de Lavaltrie, comté de Joliette; trois lots corrigés. Corrections de trois lots dans la paroisse de Stoneham, et à cette fin, relevé de trois milles de la rivière Huron.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 26.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 16 octobre 1885.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Tel que demandé par votre lettre du 14 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit, touchant les travaux effectués par le bureau du cadastre de Montréal durant les douze mois expirés le 30 juin 1885.

Divers arpentages spéciaux et vérifications sur le terrain ont été opérés en rapport avec les corrections que j'ai été obligé de faire aux cadastres des comtés, paroisses et villes mentionnés ci-après.

MONTREAL.

Dans les quartiers St. Antoine et Ste. Marie, neuf lots ont été mesurés, vérifiés et corrigés.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

Dans la paroisse Sault-au-Récollet, quatre lots vérifiés et corrigés.

COMTÉ DE LAVAL.

Vérification et correction de deux lots dans la paroisse St. François de Sales.

COMTÉ DE CHAMBLY.

J'ai préparé un nouveau plan (brouillon) de la paroisse St. Joseph de Chambly, lequel indique d'une manière correcte la division des terres et la position des rivières, tel que constaté par l'arpentage que j'en ai effectué récemment. J'ai aussi mesuré vingt-et-un lots dans la paroisse Longueuil, et ai fait les corrections en conséquence.

COMTÉ DE VAUDREUIL.

Dans Ste. Justine de Newton, deux lots ont été mesurés et corrigés ; dans la paroisse Très-Saint Rédempteur, trois lots, et dans l'Île Perrot, quinze lots.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Mesurage et correction de deux lots dans le village de la Providence. Dans St. Barnabé, trois lots corrigés. Deux autres lots mesurés et corrigés dans Notre-Dame de St. Hyacinthe.

COMTÉ DE BROME.

Douze lots ont été vérifiés et corrigés dans Farnham Est.

COMTÉ DE MISSISQUOI.

J'ai fait un examen minutieux du cadastre de la ville de Farnham et à cette fin, j'ai eu à vérifier plus de quinze cents lots avec les livres du secrétaire-trésorier.

COMTÉ D'YAMASKA.

Après arpentage spécial, j'ai préparé un plan, avec rapport, d'une partie de la paroisse St-Thomas de Pierreville, comprenant la concession du "Grand Côteau" et des 2ème et 3ème rangs de la réserve des sauvages Abénaquis.

J'ai, de plus, fait l'arpentage de presque toute cette paroisse,—laquelle renferme environ quarante milles de chemin,—ayant soin de m'assurer des noms des propriétaires actuels des lots et des dimensions de ceux-ci, afin de vérifier et corriger le cadastre déjà existant.

En outre des divers travaux ci-dessus mentionnés, nous avons fait, pour les garder de record dans ce bureau, des copies des plans et des extraits des livres de renvoi des localités suivantes :—Canton Dunham et villages Sweetsburg et Cowansville, comté de Missisquoi ; paroisses St. Zotique et St. Polycarpe, comté de Soulanges, et paroisses St. Cyprien, St. Edouard et St. Patrice de Sherrington. comté de Napierville.

Entr'autres affaires de routine du bureau, nous avons eu à écrire quatre-vingt-dix-sept lettres, et nous en avons reçu quatre-vingt-neuf.

Le tout respectueusement soumis par

Votre obéissant serviteur,

F. W. BLAIKLOCK, A. P.

APPENDICE NO. 27.

BUREAU DU CADASTRE,

Trois Rivières, 30 juin 1885.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport détaillé, accompagné d'un tableau général, des travaux exécutés par le bureau du cadastre de Trois-Rivières depuis le 30 juin 1884 jusqu'au 30 juin 1885.

Comformément aux instructions verbales de L. J. Riopel, Ecr., directeur du cadastre pour le comté de Bonaventure, je quittai Trois-Rivières le 23 juin 1884, tel que mentionné dans mon dernier rapport, pour me rendre à Matapédia, dans le susdit comté, lieu indiqué par monsieur le directeur comme étant le point de départ de mes opérations de la présente année.

J'ai fait l'arpentage du premier rang Ristigouche, ainsi que d'une partie du rang Matapédia. jusqu'à la ligne nord-ouest du Club Ristigouche, entre les Nos. 5 et 6, afin de cadastrer cette partie que doit traverser le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. J'en ai dressé le plan brouillon, que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 30 octobre 1884, après avis publics à cet effet. J'ai continué l'arpentage du canton Mann, comprenant le premier rang Ristigouche, la réserve des Sauvages, le bloc Fraser, le rang de la Rivière du Loup et le rang de la Pointe au Chêne; j'en ai dressé le plan brouillon qui a été soumis à l'examen des propriétaires le 31 octobre 1884, après avis publics à cet effet.

A part les travaux susmentionnés, j'ai fait le relevé d'une partie de la rivière Matapédia, depuis la ligne nord-ouest du Club de Ristigouche, en descendant jusqu'à sa jonction avec la rivière Ristigouche. De ce point, j'ai relevé le littoral de la dite rivière Ristigouche, traversant les cantons Ristigouche et Mann, et la partie de la seigneurie de Shoolbred située à l'ouest de la rivière Nouvelle, jusqu'au bassin de la dite rivière Nouvelle, point d'intersection du relevé que j'avais fait l'année dernière pour la partie est de Shoolbred.

J'ai aussi fait le relevé de la rivière Nouvelle depuis le pont de Kerney jusqu'au pont d'en haut, ainsi que des îles situées dans cette rivière; de la rivière Escuminac, depuis son embouchure à la rivière Ristigouche, jusqu'au pont du chemin

public, ainsi que de toutes les îles situées à l'embouchure de cette dite rivière; de la Rivière du Loup, depuis son embouchure à la rivière Ristigouche, jusqu'au rang des Irlandais; du Grand Ruisseau ou rivière de Kempt; des chemins et des cours d'eau situés dans ces trois cantons sur un parcours de 147 milles et 69 chaînes, comprenant 1,475 courses ou stations.

Conformément à vos instructions en date du 28 juillet 1884, m'ordonnant d'aller à New-Carlisle, comté de Bonaventure, pour prendre connaissance de la commune située dans cet endroit, je me suis rendu à cet effet sur les lieux, ai vérifié les lignes latérales, et fait une reconnaissance de la dite commune; j'en ai dressé un plan et fait un rapport que j'ai transmis à votre département le 4 septembre dernier.

En même temps, et suivant des instructions verbales de L. J. Riopel, Ecr., j'ai fait le relevé du littoral de la Baie des Chaleurs, partant de la ligne nord-est de la dite commune de New-Carlisle, en allant vers l'Est jusqu'à la ligne sud-ouest de Jesse Caldwell. J'en ai ensuite dressé un plan et fait un rapport, que je lui ai transmis le 25 août suivant.

D'après des instructions du directeur du bureau, en date du 19 septembre dernier, je suis descendu de nouveau à New-Carlisle, pour cadastrer le terrain sur lequel sont situés la prison, le palais de justice, et l'hôtel-de-ville; et aussi pour cadastrer les lots Nos. 7 et 8 du premier rang, rivière Bonaventure, canton Hamilton, avec leurs subdivisions actuelles. J'en ai dressé un plan et fait un rapport en forme de livre de renvoi, qui lui ont été transmis le 16 octobre dernier.

Suivant la demande que vous m'en aviez faite le 13 septembre dernier, j'ai fait une copie du tracé du canton Carleton, en indiquant les noms des propriétaires, ainsi qu'une liste des noms des occupants des terrains de la succession de feu John Meagher, laquelle copie a été transmise à votre département le 18 du même mois.

A la fin de décembre, je suis revenu à Trois-Rivières, et j'en suis reparti le 22 de juin pour Matapédia, lieu de mes opérations. Durant mon séjour à Trois-Rivières, conformément à vos instructions du 31 du même mois, j'ai terminé l'arpentage du canton Decalannes, comté de Maskinongé. J'en ai dressé le plan brouillon et l'ai soumis à l'examen des propriétaires le 22 et le 23 mars dernier, après avis publics à cet effet. J'en ai ensuite fait le plan officiel et le livre de renvoi original, lesquels vous ont été transmis le 9 courant. Ce canton contient 409 parcelles ou désignations de lots, couvrant une superficie de 49,158 acres.

A part des travaux que je viens de mentionner concernant le canton Decalannes, j'ai été obligé de faire le relevé du chemin sud-ouest de la décharge Saccacommi, du lac Lambert, du lac Bélanger, et des cordons, sur un parcours de 36 milles et 17

chaînes, comprenant 173 courses ou stations. Ce canton est le dernier du comté de Maskinongé.

Suivant vos instructions en date du 16 avril dernier, j'ai fait l'examen des améliorations faites sur le lot No. 27, dans le 5ème rang de l'augmentation d'Aston, par les personnes résidant dans la seigneurie de Nicolet; j'en ai fait un rapport que je vous ai adressé le 23 suivant.

D'après une demande de L. J. Riopel, Ecr., j'ai fait des tracés des plans des cantons Ristigouche et Mann, en y inscrivant sur chaque lot le nom des occupants. Ces tracés ont été transmis à votre département le 15 de ce mois.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Ls. O. A. ARCAND, A. P.

T
TABLEAU SYNOPSIS des travaux du cadastre du district de Trois-Rivières, du 30 juin 1884 au 30 juin 1885.

LOCALITÉ.	Mesure anglaise.			Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueur en milles de relevés de chemins, rivières, &c	Date de clôture.	Date de transmission.	REMARQUES.
	Superficie cadastrée.							
	Acres.	Roods.	Perches					
Comté de Maskinongé :								
Canton DeCalumet, faisant partie de la paroisse St. Alexis.....	49158	409	36.17	1885-24 mars.	1885-9 juin.	C'est le dernier canton du comté de Maskinongé, dans le district de Trois-Rivières.
Total.....	49158			409	36.17			

Bureau du cadastre, Trois-Rivières, 30 juin 1885.

LS. O. A. ARCAND, A. P.

RAPPORTS D'ARPENTAGES.

APPENDICE No. 28.

ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE PRESTON.

St. JÉRÔME, le 24 mars 1884.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terrés de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions de votre Département, en date du 14 novembre 1882, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, concernant l'arpentage de partie du canton Preston.

RETRACEMENT DE LA LIGNE SUD DU DIT CANTON.

J'ai retracé la ligne Sud du dit canton, commençant au poteau du 26ième mille à l'angle sud-ouest d'Addington à aller à l'angle nord-ouest de Hartwell, sur laquelle ligne, j'ai planté des poteaux de rang dûment marqués à tous les 80 chaînes, 80 chaînes. J'ai aussi dans ce retracement déterminé la position et la direction à une distance de quelques chaînes seulement des rangs du dit canton de Hartwell, pourquoi, je réfère à mon livre de Notes.

LIGNE OUEST DU DIT CANTON.

J'ai tracé la ligne ouest du dit canton, sur le nord réel, variation $8^{\circ} 54'$. Sur cette ligne, le terrain est un peu montagneux et rocheux, le sol bon, couvert d'érable, merisier, pruche et épinette.

LIGNE NORD DU DIT CANTON.

Du coin nord-ouest du dit canton jusqu'au lac Long, le terrain est raboteux et rocheux, le bois dominant est l'érable, mais du côté est du dit lac, le terrain est tout-à-fait impropre à la culture, excessivement montagneux et rocheux, mais riche en pin et épinette de petites dimension.

CORDON ENTRE LE 1ER ET LE 2ND RANG.

Le terrain est montagneux et rocheux de chaque côté de la ligne divisant le 1er et 2nd rangs, à partir des lots Nos. 1 jusqu'aux lots Nos. 8 inclusivement, ces lots sont boisés en bois franc. A partir des lots Nos. 9 jusqu'aux lots Nos. 18 inclusivement le terrain est légèrement accidenté, le sol léger et le bois mêlé. A partir des lots Nos. 19 jusqu'au lac Petit Poisson Blanc, le terrain est très-montagneux et rocheux, le sol bon, le bois mêlé.

CORDON ENTRE LE 2IÈME ET LE 3IÈME RANG.

A partir des lots Nos. 1 jusqu'aux lots Nos. 10 inclusivement, le terrain est montagneux et rocheux, le sol léger, le bois mêlé. A partir des lots Nos. 11 jusqu'aux lots Nos. 16 inclusivement, le terrain est très-accidenté et couvert en bois franc. A partir des lots Nos. 17 allant aux lots Nos. 22 inclusivement, le terrain est très uni, le sol léger, et le bois mêlé. Des lots Nos. 23 à la ligne centrale, le terrain est montagneux et rocheux et de peu de valeur pour l'agriculture, mais riche en bois mêlé.

CORDON ENTRE LE 3IÈME ET 4IÈME RANG.

A partir des lots Nos. 13 côté nord du lac Barrière ou Simon, à aller aux lots Nos. 16 inclusivement, le terrain est plan, et le sol très-sablonneux. Sur les lots Nos. 13, 14 et 15 dans le 4ième rang, formant partie de la ferme de M. Edwards, à peu près 150 acres en culture, et les bâtisses y sont construites à une petite distance du lac Barrière. Des lots Nos. 17 jusqu'aux lots Nos. 32 inclusivement, le terrain est montagneux et rocheux, le sol bon, le bois mêlé. Des lots Nos. 32 aux lots Nos. 35 inclusivement, le terrain est accidenté et rocheux, et le sol léger. Des lots Nos. 36 aux lots Nos. 44, le terrain est très-montagneux et rocheux, le sol léger, le bois mêlé

CORDON ENTRE LE 4IÈME ET 5IÈME RANG.

Les lots des deux côtés de ce cordon sont en général très-accidentés, même montagneux et rocheux, le sol sablonneux, le bois franc prédomine.

CORDON ENTRE LE 5IÈME ET 6IÈME RANG.

A partir des lots Nos. 28 au lac Long, le terrain est très-montagneux et rocheux, le sol sablonneux, bois mou.

CORDON ENTRE LE 6IÈME ET 7IÈME RANG.

Des lots No. 55 aux lots Nos. 48 inclusivement, le terrain est très-montagneux et rocheux, le sol bon, riche en bois franc.

LIGNE CENTRALE.

Sur tout le parcours de cette ligne, le terrain est montagneux et rocheux, il y a

même plusieurs montagnes couvertes de pin et d'épinette, principalement du côté ouest du petit lac *Poisson Blanc*.

Je ferai remarquer en terminant que dans le 3ième rang du dit canton, à la *chôte au pin rouge*, sur la rivière Nation, il y a un magnifique pouvoir d'eau déjà pris.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant Serviteur,

N. C. MATHIEU, A. P.

APPENDICE No. 29.

ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE BOIS.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur mes travaux d'arpentage, de partie des 1er, 2ième et 3ième rangs du canton Bois, situé dans le comté de Portneuf, conformément aux instructions que j'ai reçues de Monsieur E. E. Taché, assistant-commissaire, en date du 3 Septembre 1883.

Je me suis transporté avec un parti d'hommes, provisions, effets et bagage, au poteau planté dans la ligne centrale, 2ème rang du dit canton Bois, à dix chaînons au nord-ouest de la rivière Pierre, delà, j'ai chaîné et relevé la dite rivière en allant au nord-est jusqu'à la ligne nord-est du dit canton, tirée par J. P. Déry en 1870. Tout en faisant ce relevé, j'ai planté des poteaux de division et des poteaux d'alignement de chaque côté de la dite rivière Pierre pour des lots de la largeur de 13 chaînes pour servir au 1er et 2ième rangs du dit canton.

Ensuite du poteau planté dans la dite ligne centrale, inscrit 2ième et 3ième rang, j'ai élevé une ligne courant astronomiquement nord 45° est, que j'ai prolongée et chaînée allant au nord-est jusqu'à la rencontre de la dite ligne nord-est du canton, que j'ai subdivisée en lots de ferme, en plantant des poteaux de division et d'alignement à chaque 13 chaînes de largeur.

Ensuite, je me suis encore transporté au poteau dans la dite ligne centrale, inscrit 3ième et 4ième rang, et j'ai tiré, de ce point, la ligne entre les 3ième et 4ième rangs,

jusqu'à la rencontre de la dite ligne nord-est du dit canton ; laquelle dite ligne entre les 3^e et 4^e rangs, j'ai encore subdivisée en lots de ferme, en plantant des poteaux de division et des poteaux d'alignement à chaque 13 chaînes de largeur.

Le terrain arpenté et subdivisé comme je viens de mentionner, n'est pas à la vérité aussi avantageux à la colonisation que celui que j'arpentais dans le même canton l'année dernière, néanmoins, les lots seront assez propres à la colonisation pour être bientôt vendus, parcequ'ils sont à proximité du chemin de fer en construction. Le sol est composé pour la plus forte partie de terre jaune et grise, rocailleux et en différents endroits très rocheux. L'aspect du canton est montagneux en général, et à peu près les deux tiers des lots qui bordent la rivière Pierre, seront assez avantageux, et surtout, ceux de la partie nord-est du canton.

Le bois est beau et long partout, le plus commun est le mérisier, l'épinette blanche, le sapin, le bouleau ; on trouve aussi l'érable dans les 3^e et 4^e rangs.

Le meilleur moyen de développer les ressources de ce canton et de le coloniser, est d'attendre que le chemin de fer du Lac St. Jean, maintenant en construction, soit construit jusque sur ces rangs, ce qui ne doit pas retarder beaucoup, car cet automne, il sera certainement construit jusqu'à, ou auprès de la rivière Pierre.

La rivière Pierre est d'un cours rapide, le lit est très-rocheux et souvent elle passe à travers des rochers escarpés qui forment de belles chûtes propres à la construction de moulins ou manufactures.

La superficie du terrain arpenté en lots de ferme est de 10,814 acres.

Le tout humblement soumis,

T. C. DE LA CHEVROTIÈRE, A. P.

DESCHAMBAULT, ce 13 novembre 1884.

APPENDICE No. 30.

ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE BELLECHASSE.

E. E. TACHÉ, Esq.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne

Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions émanées de votre Département, sous votre signature, en date du premier août dernier, m'autorisant à procéder au renouvelle-

ment de l'arpentage d'une partie du Canton Bellechasse, comté de ce nom, j'ai l'honneur de vous faire rapport comme suit :

Le deux août dernier, immédiatement après réception de mes instructions, j'ai procédé à mes préparatifs de voyage et aussitôt après les avoir terminés, je me suis rendu sur les lieux d'opération, sous le plus court délai possible, non toutefois sans avoir eu à subir quelques difficultés incontrôlables.

Après avoir terminé à St. Magloire l'engagement de mes hommes, je me suis transporté avec eux sur la ligne de division de canton Roux et Bellechasse, à son extrémité est, c'est-à-dire à son point de départ, à la ligne de division des cantons Rolette et Panet, du côté de l'est, et Roux et Bellechasse, du côté de l'ouest. En cet endroit, j'ai trouvé cassé, renversé, pourri et recouvert de terre et de mousse, le poteau de l'arpentage primitif, que j'ai renouvelé par un bon gros poteau de bois équarri auquel j'ai donné les mêmes inscriptions qu'au premier.

J'ai établi la variation de l'aiguille aimantée que, d'après mes observations astronomiques, j'ai trouvé être de dix-sept degrés et trente minutes ouest. Je ne dois pas oublier de vous dire que la nécessité du renouvellement d'arpentage que je viens de faire, se faisait grandement sentir, en conséquence de la disparition presque entière des poteaux indiquant la division des lots, piquets d'alignement, etc., dont beaucoup n'ont pu être retrouvés malgré des recherches soigneuses et bien suivies. Je dois ajouter que c'est avec beaucoup de satisfaction que les colons ont vu procéder à ce renouvellement d'arpentage, pour lequel ils ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de votre Département, et leur reconnaissance pour leur député, M. Faucher de Saint Maurice, qui a bien voulu recommander ces travaux, ainsi que tant d'autres, dûs à son bon vouloir, à son grand intérêt pour la colonisation et à sa bonne influence.

A ce sujet, je me permets de vous dire qu'ayant passé sur la partie du chemin qui a été faite dans le cours de l'été dernier, sur le troisième rang Bellechasse, je ne puis m'empêcher de rendre un témoignage de justice à ceux qui en ont conduit les travaux en déclarant que cette partie du chemin est d'une perfection remarquable.

Je prends ici occasion de vous faire remarquer l'importance qu'aura ce chemin ainsi commencé, puisque sa continuation offrira une sortie aux colons qui ont déjà si courageusement commencé les défrichements sur les 2ème et 3ème rangs de Bellechasse, dans le voisinage de la route ouverte sur le 2ème rang, entre les lots vingt-cinq et vingt-six.

Afin de me conformer à mes instructions, j'ai procédé au renouvellement ou retracé, chaînage et relevé de la ligne de division des cantons Roux et Bellechasse, sur

toute la largeur de ces cantons, ainsi qu'au chaînage et relevé de celle des 1er et 2ème rangs de ce canton depuis le chemin Mailloux jusqu'à la ligne Bellechasse-Langevin, sur lesquelles j'ai renouvelé les poteaux de lots, piquets d'alignement, etc., qui, comme je l'ai dit précédemment, étaient généralement disparus, à raison de leur vétusté. J'ai aussi fait, sur la grande ligne Mailloux, quelques chaînages de profondeur de rangs, comme le tout appert par mes notes d'arpentage.

Le sol, dans la partie que j'ai traversée, est, en général, comme dans le canton Roux, une terre jaune avec quelques fonds de terre grise et noire. La surface du sol n'y est pas aussi accidentée; en général, il est plus plan ou incliné avec une pente douce.

Les principales rivières de quelque importance que j'ai traversées sont les rivières aux Orignaux et Brie. Sur cette dernière, à la grande ligne Mailloux, un M. Lamontagne procède présentement à de grands travaux, en vue de changer le site de ses moulins à scie et à farine; ces changements consistant à les transporter d'une rive à l'autre et à varier quelque peu le cours actuel de la rivière, afin de donner à ses moulins un fonctionnement plus facile.

Ces rivières ne sont pas très poissonneuses; la truite en est le poisson principal, et cette rivière noire en offre d'assez jolies, surtout dans le voisinage des moulins. On la rencontre encore dans une autre petite rivière qui traverse les 1er, 2ème et 3ème rangs pour aller couper la grande ligne Mailloux sur le dernier rang, dans le voisinage du fronteau le séparant d'avec le 2ème rang.

Un ruisseau qui coupe le fronteau 1 et 2 au lot No 45 offre à quelques arpents vers le sud un site et pouvoir d'eau propre à la construction d'un moulin à scie.

Le sol en général est propre à la culture et les terres sont presque toutes prises dans les endroits que j'ai parcourus, et plusieurs sont avancées et en bon état de culture. Le bois dominant est l'épinette et le sapin avec le bouleau, le merisier et l'érable en quelques localités. Dans quelques endroits le merisier et l'érable dominant, et en s'éloignant des cordons soit d'un côté ou de l'autre, on remarque quelquefois de belles sucreries, et on les rencontre aussi en certains endroits le long des cordons, mais malheureusement des ouragans sérieux allant du nord-ouest au sud-est, ont fait des ravages considérables en renversant les arbres et tout ce qui s'est trouvé sur leur passage, circonstance qui nous a donné, en beaucoup d'endroits, un grand surcroît de travail sur la ligne de division des cantons Roux et Bellechasse.

Le terrain subdivisé en lots de ferme, dont je viens de faire le renouvellement d'arpentage, forme une superficie de dix mille cinq cents acres.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. E. LAVERGNE, A.P.

Québec, 7 novembre 1884.

APPENDICE No. 31.

ARPEMENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE ASHBURTON.

MONTMAGNY, 7 août 1884.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Conformément aux instructions que vous avez bien voulu me confier en février 1884, j'ai fait un retracé d'arpentage d'une partie du canton Ashburton. Ce canton avait été arpenté en 1857 par l'arpenteur François Têtu. J'ai soigneusement renouvelé ou placé les plaques des cordons, les poteaux et les piquets d'alignement des terrains suivants :

- 1o. De la ligne de division des rangs B et C depuis le lot No 20 jusqu'au lot No 32, c'est-à-dire jusqu'au rang D, et depuis le rang E jusqu'à la ligne de séparation entre Ashburton et Montminy.
- 2o. De la ligne de division des rangs A B, depuis le poteau des lots 19 et 20 jusqu'au rang D, à travers les rangs D et E (entre les lots 14 et 15), et enfin depuis le rang E jusqu'au canton de Montminy.
- 3o. De la ligne qui sépare le rang D, des rangs A, B et C.
- 4o. De la ligne qui divise le rang E d'avec les rangs A, B et C.
- 5o. De la ligne qui sépare les rangs 6, 7, 8 et 9, des rangs A, E et D.

C'est bien à propos, Monsieur le Commissaire, que vous avez ordonné ce retracé. Cette partie du canton est très propre à la culture, et devra devenir sous peu d'an-

nées une belle paroisse. Le sol est généralement une terre jaune forte de bonne qualité. Il y a bien à la surface, en certains endroits, beaucoup de pierre à chaux et de cailloux, mais la quantité n'en est pas telle qu'elle puisse rendre même les terrains incultes. Il n'y a qu'une petite montagne, la montagne aux Erables. Des élévations en terre assez prononcées font paraître le terrain ondulé. Monsieur le Curé de St Thomas s'occupe avec un zèle efficace de la colonisation de cette partie du canton; déjà trois à quatre cents acres de terre sont en culture, et bon nombre de lots sont achetés et en voie de défrichement. On y a bâti cette année une grande chapelle, et l'on a raison de prouver, qu'avant peu, la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Rosaire sera une paroisse d'avenir. J'ai indiqué sur mon plan les lots que l'on est actuellement à défricher et les noms des occupants.

Monsieur le Commissaire, à Ashburton comme dans toutes les places, le mauvais état des chemins est le principal obstacle au prompt développement de l'endroit; vous rendriez un immense service aux colons en améliorant le chemin des commissaires.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JOHN LANGLOIS.

APPENDICE No. 32.

ARPEMENTAGE DU CANTON DE ST. HILAIRE.

CHICOUTIMI, 11 octobre 1884.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Quebec.

HON. MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant de l'arpentage que j'ai fait par vos ordres dans le canton de St Hilaire.

Le canton de St Hilaire situé à l'est du canton Dequen et en arrière des cantons de Mésy, Caron et Métabetchouan, tel qu'arpenté, à une superficie de 37,009 acres.

Les observations astronomiques faites au départ et à la ligne centrale, ont été calculées par $48^{\circ} 17' 09''$ de latitude et par $71^{\circ} 50'$ de longitude.

 TOPOGRAPHIE ET SOL.

Je suis heureux de dire que ce canton, dans son ensemble est propre à la colonisation.

La vallée de la Belle-Rivière, la rive gauche des lacs des Cèdres ainsi que la rive droite de la rivière Métabetchouan dans le 1er et dans le 3ème rang, avec une partie du 2ème et 4ème rang, sont des lopins considérables de terre forte arable de première qualité, obstrués par aucun caillou, par aucune montagne ni rien de nuisible: Le reste du canton est d'un sol plus pauvre, composé généralement de terre grise, mêlée avec de la terre noire et souvent avec du sable.

Ce dernier terrain est passablement rocheux. Cependant, je crois qu'il peut être vendu comme terre à ferme à la satisfaction des colons.

Une troisième partie, comprenant environ un cinquième du terrain arpenté, étant entrecoupée par des petites montagnes et des crans plats, est, en conséquence, inculte, tel que le tout apparaît sur le plan.

BOIS ET COURS D'EAU.

Tout ce canton est couvert d'une riche croissance de bois verts, consistant en épinettes blanches, épinettes rouges, sapins, bouleaux, aulnes et trembles. Dans la vallée de la décharge du lac à la Carpe, il y a beaucoup d'épinette blanche très propre à faire des billots. Il n'y a jamais eu de pins dans cette contrée.

Ce terrain est arrosé par le lac de la Belle Rivière, par le petit et le grand lac des Cèdres, par le petit et le grand lac de la Belle-Rivière; par la rivière Métabetchouan et par plusieurs ruisseaux et décharges qui sillonnent en tous sens ce terrain.

Il y a deux magnifiques places de moulin sur la rivière Métabetchouan. La première se trouve sur le lot No. 67 du premier rang, et la deuxième sur le lot No. 33 du rang I de la rivière Métabetchouan.

Ces lacs et rivières abondent de poissons. Leurs eaux sont pures et saines.

CLIMAT.

Les *squatters* qui occupent les deux premiers milles de chaque côté de la rivière Métabetchouan parlent avantageusement du climat, lequel naturellement doit être aussi bon que celui de St. Jérôme et de St. Louis de Métabetchouan.

Il y a aussi d'autres améliorations dans le 1er rang au nord de la Belle Rivière. Les nommés Siméon et Simon Bellay ainsi que Adolphe Gadraut y demeurent avec leurs familles. Ces braves pionniers paraissent être assez confortables.

Ce canton étant à proximité du chemin de fer du Lac St. Jean, et étant favorisé d'un bon chemin de colonisation, devra, je l'espère, être colonisé bientôt.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR DU TREMBLAY, A. P.

APPENDICE No. 33.

ARPENTAGE DU CANTON DE TAILLON.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Quebec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le plan officiel avec les notes et le journal de l'arpentage du canton Taillon, dans le comté de Chicoutimi, arpentage que j'ai exécuté en vertu des instructions de votre département, en date du 16 Mai et du 20 Juillet, 1884.

Aussitôt, après la réception des premières instructions, je me rendis au Lac St. Jean, où j'engageai mes hommes et procédai à l'arpentage. Les eaux du lac ayant atteint une grande hauteur à cette époque, et étant en quelques endroits dans les bois, notamment à l'endroit où passe la ligne entre les cantons Taillon et Delisle, je dus laisser momentanément une partie de cette ligne non mesurée, et vu qu'il y eut une erreur dans l'estimation que je fis à cette époque de la partie non mesurée, cette ligne se trouve à être plus long sur le rang A que mes instructions me disaient de la mesurer.

Après un examen attentif des lieux, j'ai cru devoir donner aux lignes des lots du rang A, la même course que celle des autres lignes de lots dans ce canton. Je n'ai pas cru devoir planter de poteaux sur les bords du Lac St. Jean, entre les lots, depuis la ligne extérieure est, jusqu'au lot No. 21 inclusivement, vu que la colonisation de cet endroit ne paraît pas le nécessiter, et que les bords du lac ne sont pas habitables.

J'ai cru aussi devoir changer la course du cordon des rangs I et IV de manière à diviser en deux parties à peu près égales, cette partie de la Pointe Péribonka qui se trouve comprise depuis les lots Nos. 66 jusqu'à l'extrémité ouest de cette pointe. Des colons étant rendus et faisant des abatis le long du canal qui se trouve à l'ouest des lots Nos. 72 du rang I et la subdivision de ce terrain qui est d'ailleurs de très-bonne

qualité, nécessitant seulement quelques jours d'ouvrage, j'ai pris sur moi la responsabilité de diviser les lots pour cette partie du terrain qui est comprise entre les lots Nos. 66 et 86 du rang I. La partie montrée en prairie sur mon plan officiel, indique des endroits où les eaux du Lac St. Jean montent à l'époque de la crue, et sur lesquels il pousse du foin naturel en abondance, lorsque ces eaux se sont retirées.

Il y a déjà beaucoup de défrichements de faits dans ce canton, des colons y résident, et vu qu'il n'y avait pas de pouvoirs d'eau pour faire marcher des moulins sur les rivières à la Pipe et au Cochon, et qu'il s'en trouvait sur la rivière Noire qui est sur le sixième rang, j'ai aussi pris sur ma responsabilité de subdiviser ce sixième rang.

L'arpentage n'eût pas été complet, et il eût fallu recommencer de nouveau dès cet été, si je n'eusse pas arpenté la partie du rang I qui se trouve depuis le lot No. 66 jusqu'à la Pointe Péribonka à l'ouest, et le sixième rang du canton.

Il y a déjà beaucoup de défrichements de faits dans ce canton, et il y en aurait beaucoup plus, si les colons ne craignaient point d'être inquiétés par les propriétaires de limites à bois, qui ont déjà poursuivi quatre personnes pour y avoir fait des défrichements, bien que ces pauvres colons n'eussent pas causé pour un sou de dommages au commerce de bois en cet endroit.

La plus grande partie de ce canton est composée d'un sol de première qualité, notamment pour la partie qui se trouve à l'est de la ligne centrale. Il y a bien quelques rochers sur les rangs A. I. II. III. près de la ligne extérieure, mais ils occupent peu de terrain. Il se trouve aussi une petite savanne sur le rang IV sur les lots Nos. 8, 9, 10.

A l'ouest de la ligne centrale entre les lots Nos. 40 et 80 des rangs II et III, I et IV, le terrain est un peu savaneux, mais très-facile à égoutter dans cette partie du canton; il y a sur les bords du Lac St. Jean et de la rivière Péribonka, une lisière de terrain sec, variant en profondeur de vingt à trente arpents. Le sol de la pointe Péribonka, pour la partie comprise à l'ouest de la ligne centrale, est de sable à la surface, avec un sous sol d'argile à la profondeur de dix à douze pouces; la partie du canton à l'est de la ligne centrale est composée de terres d'alluvion de première qualité.

Il y a encore un peu de billots d'épinette blanche à faire dans ce canton, qui renferme aussi quelques pins rouges, le long du canal qui se trouve à l'ouest du lot No. 72 sur le bord du Lac St. Jean. A part quelques lots aux alentours de la rivière à la Pipe, tous les lots ont encore assez de bois de construction pour satisfaire à tous les besoins des colons.

Je suis convaincu que ce canton sera bientôt tout colonisé, et si les travaux d'ouverture du chemin Archambault étaient poussés activement, tout le territoire du nord du Saguenay, ou plutôt de la Grande Décharge serait bientôt colonisé et dans peu d'années quatre ou cinq paroisses seraient formées dans les cantons Taillon, Taché, Delisle et Bourget. De l'ouverture prompte de ce chemin dépend la prompte colonisation de ce territoire, et dans mon humble opinion, il n'y a pas dans tout le comté de Chicoutimi, d'endroit où l'argent des octrois de colonisation peut être mieux appliqué que dans l'ouverture de ce chemin.

Un autre chemin qui serait aussi très-utile pour la colonisation, s'il était ouvert, c'est la route projeté dans la ligne centrale du canton Taillon, jusqu'à ou près de la rivière Péribonka ; cette route étant très-courte pour relier la rivière Péribonka, au pied des premières chutes, avec le Lac St. Jean.

La superficie du terrain arpenté est de 40,727 acres.

WILLIAM TREMBLAY, A. P.

Chicoutimi, 28 Mai, 1885.

APPENDICE No. 34.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DES QUATRE PREMIERS RANGS DU CANTON ROSS.—PAR JEAN MALTAIS, A. P.

“ En général tous ces terrains sont propres à la culture, le sol étant en plusieurs endroits de terre forte et noire, l'on y rencontre aussi de la terre jaune et sablonneuse. Les forêts qui le couvrent, renferment en plusieurs places du bois de commerce, tel que l'épinette blanche à billots, épinette rouge et bouleau. Il se trouve aussi dans les rivières Ouiatchouaniche et Iroquois, plusieurs places de moulin, dont je n'ai pu donner l'endroit précis sur mon plan. Enfin, tous ces terrains présentent un aspect magnifique généralement peu montagneux, et offrent de précieuses ressources à la colonisation.”

APPENDICE No. 35.

ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DE BLAKE

THURSO, 12 Novembre, 1885.

A l'Honorable W. W. LYNCH,

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions contenues dans vos lettres en date du 29 juillet et du 4 septembre, que j'ai reçues le 16 octobre dernier, et dans lesquelles on m'enjoignait de faire un rapport complet des trois premiers rangs du township de Blake, et de donner toutes les informations que j'aurais concernant l'état actuel des lignes et autres marques, poteaux, bornes, plaques, etc., du présent arpentage, afin que vous puissiez constater si un réarpentage de ces rangs était nécessaire, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Mercredi, 21 octobre 1885.—Je partis de chez moi, par le train de cinq heures, pour me rendre à Buckingham, où je passai la nuit.

Jeudi, 22 octobre. —Je laissai Buckingham et montai en bateau à vapeur en haut de la Rivière du Lièvre, au Grand Rocher, et de là aux Grandes Chûtes, et je restai à passer la nuit à *Choot Farm*.

Vendredi 23 octobre.—Je partis de *Choot Farm* et montai la rivière en canot jusque chez Borromée Thibault où je passai la nuit.

Samedi 24 octobre.—Je partis de chez Thibeault et continuai à monter la rivière en canot jusqu'au moulin de Cuillier dans le township de Blake et j'y passai la nuit et le dimanche.

Lundi 26 octobre.—Je quittai le moulin de Cuillier et j'allai explorer le premier rang de Blake. Je trouvai dans ce rang tous les lots occupés et améliorés par des squatters, ce sont tous de bons lots pour la culture. Depuis le lot 20 en montant jusqu'au Lac du Sable, il y a une belle étendue de bon terrain sablonneux et argileux, il n'y a pas de poteaux ni de marques pour indiquer où les poteaux se trouvaient, excepté le poteau du centre qui se trouve sur le bord de la Rivière du Lièvre et qui est censé être entre les lots 28 et 29 ; mais toutes marques ou toutes autres choses qui pourraient indiquer que c'est un poteau primitif sont disparues.

J'explorai la ligne de concession entre le premier et le second rang, partant d'un point où la ligne traverse le Lac du Sable. Je constatai qu'il était tout à fait impossible de suivre ou tracer la ligne à aucune distance, vue que les marques étaient disparues, et l'on ne peut trouver de poteaux sur cette ligne. Le terrain est généralement raboteux en arrière du premier et sur le front du second rang en montant jusqu'au Petit Lac au Poisson Blanc. Je retournai chez Cuillier au lot No 15 dans le rang A de McGill et j'y passai la nuit.

Mardi 27 octobre.—Je partis ce jour là avec Louis Cullier pour un tour d'exploration dans le 2nd rang. Depuis le lot No 1 en montant jusqu'au lot No 20 dans le 2nd rang, il y a une grande étendue de bon terrain propre à la culture sur l'arrière partie du rang, lequel rang est couvert de bois franc de belle qualité. Depuis le lot 0 en montant jusqu'au lot 45, il y a une belle ceinture de terrain propre à la culture. Je continuai à explorer dans l'arrière partie du rang qui est couverte de bon bois franc. Le sol est pierreux et depuis les lots 45 jusqu'à 48 il est en général inégal, montagneux et rocheux et impropre à la culture. Après avoir employé un temps considérable à rechercher les lignes, poteau, et autres marques, je retournai chez M. Cuillier pour y passer la nuit.

Mercredi 28 octobre.—Je partis de chez Cuillier et continuai à explorer le second rang. Les lots 49, 50 et 51 sont de bons lots, avec une belle étendue de terrain d'environ cent acres qui sont occupés par un nommé Magloire Vallicet qui a 10 acres défrichés et en culture, une maisonnette de 16 x 24 et une étable de 15 x 20. Le sol est sablonneux et argileux et couvert de gros bois franc avec quelques pins çà et là sur l'arrière partie du lot. Depuis le lot 51 en montant jusqu'à 55 le terrain est inégale et montagneux et généralement impropre aux établissements. Dans les lots 56 et 57, il y a de beaux endroits plats, mais le sol est généralement raboteux. Il y a une étendue considérable de terrain bas et marécageux à l'embouchure de la rivière Gatineau, et beaucoup de pins nouveaux, que l'on est à couper durant cette saison-ci. Depuis le lot 57 en descendant jusqu'au lot 43 dans le 3ème rang, le terrain devient plus raboteux ; il est traversé par des lacs et des marais et est impropre à la culture. Ces lots avaient été autrefois de bons lots pour le bois de pin. Il reste encore beaucoup de pin raboteux qui doit être coupé cet hiver par MM. Ross et Frère, marchands. Je passai la nuit au camp de Valicet.

Jeudi 29 octobre.—Je partis de chez Valicet et retournai par le chemin du Lac du Sable, et à la demande de Louis Cuillier j'allai inspecter une île d'environ 4 ou 5 acres, à l'extrémité inférieure du Lac du Sable, où je constatai qu'un acre avait été défriché et qu'environ 3 autres acres avaient été mis en abatis par Magloire Vallicet, et je constatai aussi par des documents qui me furent montrés par Cuillier, que l'île en

question avec une autre propriété sur la Rivière du Lièvre avaient été cédées par acte de vente en 1848 par la Cie de la Baie d'Hudson à François Isidore Cuilliers ses hoirs et ayants cause.

Comme c'était une journée pluvieuse et peu propice pour voyager, je restai chez Cuillier le reste de l'après-midi.

Vendredi 30 octobre.—Je partis de chez Cuillier pour me rendre par le chemin du Lac au Poisson Blanc au troisième rang; et depuis le lot No 1 en montant jusqu'au lot 42 il y a du terrain propre à la culture, sur le front du rang qui est la continuation du même endroit plat mentionné dans le 2nd rang. Le sol est composé principalement de gravier et d'argile mêlé de roches, et il est couvert de beau bois franc. L'arrière partie de ce rang est inégale, montagneuse et impropre à la culture ou à des fins agricoles. Je constatai que le sol dans cette partie explorée du township, était dans un bon état de préservation contre le feu des bois, le bois étant à son état primitif.

En prenant les second et troisième rangs comme un tout, il y a une étendue considérable de bonne terre propre à des fins agricoles, et d'un accès facile pour les chemins, etc.

En ce qui concerne l'état actuel des lignes, poteaux et autres marques dans les trois premiers rangs de ce township, j'ai constaté par mes propres observations, d'après ce que j'ai parcouru et exploré et les informations reçues d'autres sources certaines, que l'arpentage primitif de ce township de Blake a été exécuté d'une manière imparfaite. Il est presque impossible de suivre ou découvrir les lignes à aucune distance; on ne peut trouver de poteaux ni de marques indiquent où ces poteaux se trouvaient.

D'après les renseignements pris des colons et autres qui ont fait le commerce de bois dans cette partie du township, ils m'ont tous informé qu'on n'avait pas trouvé ou vu de poteaux, excepté le poteau du centre déjà mentionné.

D'après le présent état des lignes et poteaux dans ces rangs, je n'hésite pas à dire qu'un réarpentage et un remplacement de poteaux sont absolument nécessaire, et je recommanderais en conséquence au Département de prendre la chose en considération.

Samedi 30 octobre.—Samedi, lundi, mardi et mercredi, le 31 d'octobre et les 2ème, 3ème et 4ème jours de novembre, j'inspectai les lots sur ma route en descendant la rivière, conformément aux instructions reçues de John A. Cameron, Ecr, agent des Terres de la Couronne, m'enjoignant de les visiter et inspecter pour les intéressés qui en feraient la demande. J'ai déposé un rapport détaillé des dites inspections à son bureau à Thurso.

Je retournai chez moi jeudi, le 5 novembre.

JAMES CURRIE.

APPENDICE No. 36.

RAPPORT D'EXPLORATION DANS LE COMTÉ DE RIMOUSKI.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire rapport, touchant l'exploration que vous m'avez ordonné de faire, par votre lettre d'instructions, en date du 20 Février 1884.

Après avoir complété les préparatifs nécessaires et l'engagement de trois aides qui devaient m'accompagner, nous n'avons pu nous mettre en marche que le 4 mars suivant, à la suite d'une violente tempête de vent et de neige, arrivée les derniers jours de Février et qui s'est terminé le deux Mars.

PREMIÈRE RÉGION.

Le 4 Mars et les sept jours suivants furent employés à se transporter d'abord avec notre bagage, à l'embouchure de la branche Est de la rivière Rimouski, mieux connue sous le nom de "Rivière Caribou," puis à examiner le terrain, les cours d'eau et les bois, partant du dernier cordon de Flynn, à petite distance de sa ligne centrale, suivant le côté droit de la dite rivière Caribou, avec des courses de temps en temps vers l'ouest, de manière que, rendus à la grande Rivière Rimouski, toute la région comprise entre la dite rivière Rimouski et la rivière Caribou, en arrière des rangs arpentés de Flynn, de Duquesne et partie de Chénier, se trouvait exploré.

Toute cette région, formant une superficie d'au delà cinquante milles, renferme des terrains d'excellente qualité, légèrement ondulés vers l'intérieur, et presque partout, ils s'approchent des rivières par une pente douce et graduelle; terre brune et jaune généralement mêlée de graviers. Le bois franc domine sur les hauteurs.

En somme, le sol, dans toute l'étendue de cette région, est propre à la culture et peut avec avantage former des établissements. Nous y rencontrons le cèdre presque partout et le cormier, indice certain de la bonne qualité du sol.

DEUXIÈME RÉGION.

Du 11 au 18, ces quelques jours furent employés à parcourir, en tous sens autant que possible, les terrains entre la rivière Rimouski et le canton Biencourt, en arrière du canton Chénier. Ces terrains sont ce qu'il y a de mieux pour les établissements;

la tête de la rivière Snellier et les autres petits cours d'eau qui s'y rencontrent, forment des vallées d'un sol fertile, terre brune et grise dans les vallées, et terre jaune-grasse sur les côteaux. Beau et grand bois, l'érable et le mérisier, le bouleau, l'épinette, le cèdre et le sapin. Les bords de la rivière Rimouski sont très-élevés, bien que légèrement inclinés en certains endroits.

De l'embouchure de la rivière Caribou, où nous étions de retour le 18 au soir, nous sommes montés, le lendemain, au lac Rimouski, sur la rivière de ce nom, communément appelé "Lac à Truite." Le 20, prenant une direction générale ouest, à travers les montagnes qui bordent la rivière nous avons atteint le lac qui est la source d'un gros ruisseau, appelé Bras Nord de la rivière Rimouski. De ce point, à environ deux milles de la rivière, le terrain change tout-à-coup d'aspect; ce ne sont plus des collines escarpées que nous rencontrons, mais de légers côteaux entourés par des petites coulées, où coulent dans des directions opposées quelques gros cours d'eau, décharges de plusieurs beaux lacs parsemés dans l'espace; tous ces lac sont poisonneux.

Du 21 à la fin du mois de Mars, poursuivant nos courses jusqu'aux environs de la ligne entre les comtés de Rimouski et Témiscouata et en arrière de Biencourt jusqu'à la ligne Provinciale, nous trouvons le même terrain partout; le sapin, l'épinette, le bouleau et le cèdre sont de grande dimension, beaucoup de mérisier et de cormier et quelques érables.

Du 27 au 31, temps excessivement mauvais, pluie et neige continuelles. Le 1er avril, nous atteignîmes la Rimouski, près de la frontière; ce jour là et les sept jours suivants, même température qu'avant, mais avec des alternatives de pluie et de soleil. Les 2, 3 et 4 avril, suivant le cours de la Rimouski, nous avons exploré les terrains de chaque côté et le long des petits cours d'eau qui s'y jettent, jusqu'au lac Rimouski d'où nous étions partis le 20 Mars. Depuis la frontière, en descendant jusqu'à la fourche du Bras Nord, le sol, quoique montueux en éloignant la rivière, est excellent. Les plateaux sont très-étendus et offrent tous les avantages désirables pour la colonisation; le bois est l'épinette en quantité propre à l'exploitation, le cèdre, le bouleau, le mérisier, le sapin et les aulnes. De ce dernier point, descendant encore jusqu'à environ trois milles en haut du lac Rimouski, le sol, bien que généralement uni, est maigre, composé de sable jaune et de graviers. Le sapin et le bouleau rouge sont le principal qui s'y trouve. Avec les trois milles comme susdit, le terrain s'élève et à mesure que l'on avance, nous voyions les collines s'étager les unes au-dessus des autres jusqu'à une distance de près de deux milles, dont la cime de quelques unes dans les environs, a plus de 1,800 pieds de hauteur. Ces montagnes offrent aux regards les paysages les plus pittoresques; leurs flancs quelquefois abrupts et

rocheux, quelquefois inclinés en pente douce, ne laissent que d'étroits plateaux d'un sol de moyenne qualité, généralement de sable et de graviers ; la sapinette et le bouleau comme avant ; mais sur le sommet des montagnes le sol est bon et peu rocheux, puis couvert de beau bois, le bois franc surtout. Toute cette région, ainsi décrite, peut contenir environ trois cents milles en superficie.

De retour au lac Rimouski, le soir du 4 avril, nous y trouvâmes un camp de chantier où nous logeâmes, bien heureux d'avoir pu sortir sains et saufs, du mauvais pas où nous étions engagés, au milieu des pluies et des neiges continuelles, dans les profondeurs de la forêt.

Le 7, lundi, nous continuâmes notre exploration, le long de la Rimouski jusqu'à l'embouchure de la rivière Caribou, avec des courses de temps en temps vers l'est sur le sommet des montagnes. Le sol, ici, est de même qualité qu'avant, mais les plateaux plus étendus et d'un meilleur sol, le cèdre en plus grande quantité.

En approchant la rivière Caribou, le plateau s'élargissant, forme plusieurs centaines d'arpents de riche terrain, recouvert d'aulnes pour la plus grande partie.

Ici encore, les montagnes, qui, au premier coup d'œil, paraissent liées ensemble, comme une muraille, sont néanmoins entourées par des coulées plus ou moins profondes, laissant ainsi des passages faciles pour parvenir au delà. Nous trouvons d'excellents terrains sur le flanc des montagnes et dans les coulées où pourraient se faire plusieurs bons établissements.

Le 8 avril, encore de la pluie, le dégel se continue, nous craignons les inondations. Le lendemain, je décidai de suspendre les opérations, mais pour les reprendre au retour du beau temps. Nous descendîmes donc à Rimouski où nous arrivâmes le 11. Le 15, le mauvais temps prit de nouveau et se continua pendant quinze jours encore ; en sorte qu'il nous fut impossible de retourner, et dès lors tout fut terminé pour cette saison.

TROISIÈME RÉGION.

Le 5 juillet suivant, nous reprîmes nos travaux d'exploration. Dans la première semaine du 22 au 25, nous avons eu trois jours de pluie ; mais du 26 juillet au 21 août, nous fûmes gratifiés du plus beau temps qu'il fut possible de désirer. Aussi en avons nous profité, en parcourant le pays par des marches dans toutes les directions. La région qui nous occupe est comprise entre la chaîne de montagne à l'est de la Rivière Rimouski et la Rivière Mistigouèche, depuis les rangs arpentés de Flynn et de Ouimet jusqu'à la ligne Provinciale, dont l'étendue peut consister en 250 milles environ,

A l'exception de cette chaîne de montagnes qui bordent la Rivière Rimouski, ainsi que les hauteurs ou larges côteaux dans le voisinage de la frontière, dont les terrains cependant n'offrent aucun obstacle sérieux, soit à la facilité des communications, soit à la culture, bien que le sol y soit plus maigre, composé de sable et de gravier généralement, partout ailleurs nous n'avons vu aucun endroit se refusant à une exploitation avantageuse; le sol, légèrement ondulé, en éloignant les cours d'eau et les lacs, est un composé de terre jaune et grasse, de bonne qualité. Les environs de la Rivière Mistigouèche, sur une distance de plusieurs milles, sont magnifiques sous tous les rapports; l'érable, le merisier, le cormier, l'épinette, le bouleau, le cèdre et les aulnes sont les bois prédominants.

A l'intérieur de cette région, se trouvent un grand nombre de lacs, dont les plus remarquables sont le lac Mistigouèche, les lacs à Sifrois et à Côté, tous ces lacs sont la source de nombreux cours d'eau et rivières qui arrosent et sillonnent la contrée en tous sens. Immédiatement à l'ouest des eaux mortes de Mistigouèche, allant sud-ouest, nous traversons une érablière de plusieurs milliers d'érables, ces érablières étaient autrefois occupés, comme sucrerie, par des sauvages des environs. Le sol y est d'une qualité supérieure.

QUATRIÈME RÉGION.

Descendus du bois, le 21 août, pour se ravitailler de nouveau, nous y sommes remontés le 27, accompagnés du même nombre d'hommes.

Nous avons exploré, par des courses dans diverses directions, la région située entre le lac Mistigouèche, ainsi que la rivière de ce nom, d'un côté, et la rivière Mitis, la seigneurie du lac Mitis et la rivière Patapédiac, de l'autre, depuis la ligne Provinciale, descendant jusqu'aux arrières lignes des cantons Ouimet et Massé, embrassant, le tout, une superficie de deux cent quatre-vingt milles environ. De plus, nous avons examiné les terrains situés le long de la rivière Mitis, côté est, jusqu'à la ligne latérale ouest de Nemtayé, sur une profondeur d'environ douze milles, soit encore une superficie de plus de 70 milles.

Dans la partie au-dessus des cantons Ouimet et Massé, entre Mistigouèche et Mitis, sur une profondeur d'à peu près dix milles, le sol est généralement uni et d'excellente qualité; terre jaune, grasse sur les hauteurs, marne grise et terreau noir dans les endroits bas et humides. Les bois sont comme avant, l'épinette, le bouleau, le merisier, l'érable, le cormier, le cèdre en quantité, et les aulnes.

Au bout de la profondeur des dix milles, comme susdit, montant encore dix milles environ, le sol, entre le lac Mistigouèche et la branche ouest de Patapédiac, est absolument de la même description qu'avant, ainsi que le bois, mais de là, si l'on

continue jusqu'à la ligne Provinciale, nous traversons des terrains de pauvre apparence, très accidentés et rocheux ; le pays conserve le même caractère, en revenant entre les deux Bras de Patapédiac jusque vers leurs sources. Il y a un très grand plateau aux confluent des deux Patapédiac, au pied des montagnes, le sol y est de bonne qualité, mais rocheux. Le bois, sur ce plateau, et dans les environs, soit dans un rayon d'environ 5 milles, a été totalement détruit par le feu en juillet dernier.

Quant aux 70 milles sur les bords de Mitis, allant à la ligne ouest de Nemtayé, le sol est accidenté, mais facile d'accès et de bonne qualité. Sur les bords de la rivière, se trouvent, de temps en temps, de grands et magnifiques plateaux de riche terrain, recouvert généralement de cèdre et d'aulnes ; on y rencontre quelquefois le frêne, le peuplier et l'orme.

Dans toute cette région, les terrains de qualité inférieure, montagneux et rocheux, comme je viens de le mentionner, peuvent consister en guère plus de 70 milles de superficie, laissant ainsi, comme très propre à la colonisation, une étendue d'environ deux cent quatre-vingts milles, suffisamment arrosés par les lacs et les rivières qui s'y trouvent.

Le 29 septembre, manquant de provisions, nous sommes revenus en chercher de nouvelles.

Prêts à partir de suite pour continuer et terminer notre exploration, nous n'avons pu le faire, avant de recevoir de nouveaux ordres du Département. Le 17 octobre, fut reçue votre lettre du 16, nous enjoignant de terminer l'exploration. Mais les pluies continuelles jusqu'à la fin du mois et le retour si précipité de l'hiver, le 3 novembre ici, enfin la rigueur excessive de l'hiver, qui s'est fait sentir presque sans interruption de décembre à la fin de mars, tous ces contre-temps nous ont forcés de différer jusqu'au printemps.

Ce n'est que le 28 mars dernier, que nous avons pu nous mettre à l'œuvre, ce jour-là nous nous sommes transportés à Humqui. De cet endroit, après avoir engagé les deux aides, dont nous avions besoin, nous sommes montés au bois le 30.

CINQUIÈME RÉGION.

Du 30 mars au 16 avril, nous avons réussi à parcourir en tous sens et à examiner la cinquième et dernière région ; elle comprend tous les terrains non arpentés, situés en arrière des cantons Nemtayé et Humqui, Metalik et Milnikek, jusqu'à la seigneurie Mitis et la rivière Patapédia, formant une étendue de 330 milles environ.

Pour ce qui est de la description du terrain ici, il suffira de dire, je crois, que partout dans toute l'étendue de cette région, bien qu'il soit montueux en certains

endroits, le sol est de même qualité, excellent et susceptible de la culture la plus avantageuse possible. Les espèces forestières sont très variées; l'épinette, le bouleau, l'érable, le merisier, le coudrier, le cormier, le cèdre sur les hauteurs comme dans les fonds, sont les principaux bois que l'on y rencontre.

Les feux d'autrefois ont aussi promené leurs ravages sur une grande partie de cette belle contrée. En arrière du canton Milnikek, dans le comté de Bonaventure, jusqu'à la Patapédiac, sur un parcours de plus de 15 milles carrés le feu a ruiné les plus beaux bois qui couvraient ces terres. L'épinette, le mérisier, l'érable et le cèdre se trouvent encore en abondance sur les rares espaces où le feu n'a pas pénétré. Cette dévastation date de quelques années, car les taillis de toutes espèces, qui, aujourd'hui remplacent les bois de hautes futaies, atteignent une hauteur de 15 à 20 pieds. Les terres dans cette région sont complètement arrosées par des lacs et les cours d'eau en grand nombre qui les sillonnent en tous sens.

Avant d'entrer dans les observations générales qui doivent terminer ce rapport, je ferai remarquer que, pendant notre dernière exploration, nous avons été favorisés d'un temps magnifique, neige solide sous nos pas, terrain plan presque partout, et bois clair; évidemment nos marches étaient bien moins fatigantes et beaucoup plus expéditives; ce qui explique la supériorité de cette saison, quand le temps est favorable, sur celle de l'été, pour les explorations dans les bois. En été, ce ne sont plus les lignes droites et les plus courtes que nous suivons, mais les courbes et les plus longues, tantôt pour détourner un lac, tantôt longeant une rivière sur un long parcours, pour y trouver un passage, et combien d'autres obstacles encore. Je signale ces faits à votre attention, parce qu'ils donnent une juste idée des nombreuses difficultés que nous avons eu à surmonter dans le cours de nos explorations, l'été dernier, et des lenteurs qui en ont été les suites.

Les principaux cours d'eau et rivières que nous avons rencontrés dans les diverses régions ci-dessus décrites et qui méritent d'être signalés, sont au nombre de 17, savoir :

1. La Rivière Caribou ou Branche Est de la Rimouski.
2. La partie supérieure de la Rimouski, depuis la *Montagne Chiédos* jusqu'à sa source.
3. La rivière Snellier.
4. La décharge du Lac des Echos.
5. La rivière des Sables.
6. Le Bras Nord de la Rimouski.
7. Le Bras du Sud-Ouest.
8. La rivière Plate.
9. La rivière à Sifrois.
10. La Petite Kedzonich.
11. La rivière Mistigouèche.

12. La rivière Patapédiac.
13. La rivière Mitis.
14. Mill Stream.
15. McKennan's Brook.
16. La rivière Humqui.
17. Le Ruisseau Sauvage.

La rivière Snellier déverse ses eaux dans la rivière Grand Touradif, puis celle-ci dans la Rimouski, la décharge du lac des Echos dans la rivière des Aigles qui se jette dans le lac Témiscouata; la rivière des Sables dans la décharge du Lac des Echos, le Bras Nord, celui du Sud-Ouest et la rivière Platte dans la rivière Rimouski, la rivière à Sifrois dans la rivière Caribou; la Petite Kedzonich dans la rivière Qouataduan Kedzonich dans la Province du Nouveau-Brunswick, la rivière Mistigouèche, dans la rivière Mitis; Mill Stream, McKennan's Brook, Humqui, et le Ruisseau Sauvage dans la rivière Matapédiac.

POUVOIRS D'EAU.

Tous ces cours d'eau et rivières deviennent assez puissants à la crue des eaux, pour porter billots, sur la plus grande partie de leur longueur. Les rivières Caribou, à Sifrois, Mistigouèche, Mitis et Humqui sont flottables jusqu'à leur source; la Rimouski jusqu'à environ deux milles au-dessus de son Bras Nord. Les rives de chacun de ces cours d'eau et rivières peuvent offrir sur certains points de bons sites pour des moulins à moudre et à scie.

BOIS DE COMMERCE.

Quant au bois propre à l'exploitation, tel que le pin et l'épinette, la forêt en est en grande partie ruinée, dans le voisinage de la Rimouski, de la Branche Est, Métis et Mistigouèche; cependant nous trouvons encore en plusieurs endroits beaucoup de belles et bonnes épinettes, comme au lac à Castor, à la tête de la Snellier, de la Rimouski, des Bras du Nord et du Sud-Ouest, rivière à Sifrois. La jeune crue est en quantité partout. Sur les terrains en dehors des limites sous licence, comme la Petite-Kedzonich, la Patapédiac les environs des petits cours d'eau à la tête du lac Mistigouèche, on trouve beaucoup d'épinette pour les billots et quelques pins çà et là.

Il y a beaucoup de pin et d'épinette sur les bords de McKennan's Brook et à la source de Humqui, l'épinette est en abondance partout ailleurs.

Le bois de construction, le cèdre principalement abonde sur les hauteurs comme dans les fonds par toute la contrée explorée.

LES LACS.

Les lacs, rencontrés dans l'espace sont la plupart très-poissonneux, la truite-rouge est le seul poisson qu'on y prend en quantité, autant qu'il a été possible de le

constater. Cependant, nous avons vu sauter du saumon dans le Grand Lac de la Branche Est de Patapédia; dans le Grand Lac Humqui, on y pêche le poisson blanc, la carpe et le touladi; l'autre petit lac à l'intérieur, est peuplé de belles et grosses truites. Il y a aussi du touladi dans le Lac à Côté, une des sources de la Rivière Sifrois, et dans les eaux mortes de Mistigouèche, où il y a beaucoup de truites.

MINÉRAIS.

Nul doute qu'en bien des endroits, le long des rivières que nous avons rencontrées, au pied des montagnes, dans les rochers qui s'y trouvent, il existe des traces de minerais de quelque valeur, à en juger par la nature du sol; mais n'ayant pas à notre disposition les outils nécessaires et le temps suffisant, nous n'avons pu en faire la recherche.

MOYENS DE COMMUNICATION.

Pour ce qui est des moyens de communication, j'ai rarement parcouru de pays, où il soit plus facile d'y communiquer par des chemins dans toutes les directions.

Une route partant du chemin Taché pourrait être ouverte dans les environs de la ligne centrale de Macpès et de Flynn, jusqu'à la ligne Provinciale, à travers des terrains magnifiques généralement unis, elle serait le prolongement de la route Macpès; d'autres encore avec beau de facilité, comme dans les vallées de la rivière Snelier, de la Grande Neigette, Métis &c. Rien ne s'oppose à l'ouverture d'un chemin de première classe, partant de la station de l'Intercolonial à Humqui, jusqu'aux belles terres de la cinquième région et au-delà.

COLONISATION.

Au point de vue de la colonisation, les terres explorées, embrassant une superficie de plus de 1,300 milles, offrent de bien grands avantages; toutes, à de rares exceptions, peuvent faire de bons établissements. J'ajouterai qu'elles ne le cèdent en rien aux terres tant vantées du lac St. Jean que j'ai déjà eu occasion de visiter. La culture de ces terres, aidée des ressources que peu encore produire, pendant plusieurs années, le commerce de bois, et des moyens faciles de communication pour y parvenir donneraient l'aisance à des milliers de familles.

CLIMAT.

Le climat est à peu près le même qu'à Québec, je crois, un peu plus doux qu'à Rimouski, sur les bords du St Laurent.

Les renseignements, ci-haut donnés, représentent les choses le plus exactement possible.

Le tout respectueusement soumis.

J. B. LEPAGE.

Rimouski, 1er mai, 1885.

APPENDICE No. 37.

RAPPORT SUR L'EXPLORATION DES COMTÉS DE GASPÉ, RIMOUSKI
ET BONAVENTURE.*A l'Honorable*COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des explorations que j'ai faites d'après vos instructions en date du 17 octobre 1883.

Ce rapport sera court et précis parceque je l'accompagne d'un journal où vous trouverez tous les détails que vous exigez et qu'il m'a été possible de recueillir, soit par mon travail, soit par des informations prises.

Cette exploration vous sera, je crois, d'une grande utilité, car lorsque vous verrez dans les détails de mon journal tous les endroits où l'on fait du bois, vous en trouverez peut-être quelques-uns où les licences accordées par vous ne s'étendent pas. Ce qui m'a fait penser que beaucoup de marchands de bois ne se gênent pas d'y couper du bois, c'est qu'aucun d'eux ne tient de chemin ouvert pour communiquer avec les habitations en hiver. On monte l'automne avec des provisions pour toute la saison des chantiers, et l'on coupe le bois avec beaucoup de facilité le long des rivières, vu qu'il n'y a presque pas ou pas du tout de charroyage. L'épinette est tellement près de toutes les grandes rivières et de leurs tributaires, que plusieurs entrepreneurs ne se servent pas de chevaux, ils jettent le bois à l'eau à bras. Une autre chose encore que l'on pratique et qui me semble un abus, c'est qu'on ne met pas d'estacades (booms) à l'embouchure des rivières; au temps de la descente du bois, on met des hommes pour guetter et mettre immédiatement en radeau chaque morceau qui arrive. Aussitôt les radeaux sont trainés par des vapeurs soit à Dalhousie, aux moulins de M. Moffat, soit aux moulins de M. Montgomery à New Richmond.

Le pin, l'épinette et le cèdre sont en assez grande abondance dans toute cette région. Avec le cèdre, qui est de très-bonne qualité, on fait à part l'autre commerce, une grande quantité de bardeau qu'on exporte aux Indes Occidentales en paquets de 20 pouces de long (longueur des bardeaux) et 9 pouces de large; et chaque paque contient cent bardeaux. On fait aussi beaucoup de bardeau semblable à celui qui se vend ici. Le pin en général est bon sans être cependant d'une aussi bonne qualité que celui du Haut-Canada. L'épinette de commerce est de beaucoup supérieure à celle que l'on voit partout ailleurs.

Il y a beaucoup de chasse partout dans cette contrée : on y voit en grande quantité l'original, le caribou, la marte et le pékan, et aussi de la loutre, du vison et du castor. Le castor est rare parcequ'il est, comme *l'original*, beaucoup trop chassé dans le temps défendu. J'ai remarqué que la loutre et le vison détruisent affreusement les œufs du saumon qui fraye dans toutes les rivières qui arrosent ces terres.

Il y a beaucoup de saumon et de truite dans toutes les rivières, et de la truite seule dans tous les lacs. Quelques-unes des rivières sont plus avantageuses que les autres pour la pêche, mais toutes sont poissonneuses. Aussi on fait beaucoup la pêche.

Vu le grand nombre de montagnes qu'il y a partout, le sol est inculte, si ce n'est dans les endroits indiqués sur le plan qui accompagne ce rapport. Une autre raison qui m'a engagé à désigner sur mon plan ces terrains comme réservés pour le bois, c'est qu'il y a encore dans les cantons voisins, plus rapprochés de la mer, une grande étendue de terre propre à la culture et qui n'est pas encore colonisée. Ainsi, depuis le canton "Nouvelle" jusqu'au canton "Port Daniel," le sol est très bon et moins montagneux que celui dont j'ai parlé plus haut, et il peut se faire de la colonisation là aussi facilement que dans n'importe quelle partie de la province.

Je dois vous dire en terminant que mon travail a été parfois dur et pénible, mais j'ose croire qu'il ne sera pas infructueux.

J'ai l'honneur d'être, honorable monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH BUREAU.

Journal de Jos. BUREAU, explorateur, concernant l'exploration des comtés de Gaspé, Rimouski et Bonaventure.

Le 16 octobre, je suis parti de St-Raymond avec deux hommes pour descendre à Québec où j'ai passé le reste de la journée.

Le 17 octobre, j'ai laissé Québec et me suis rendu à Causapscal.

Le 18 octobre, j'ai essayé d'acheter un canot, et je n'ai pu en avoir.

Le 19 octobre, je me suis rendu à Campbellton, j'ai acheté un canot et j'ai engagé un autre homme.

Le 20 octobre, j'ai remonté à Causapscal.

Le 21 octobre, dimanche.

Le 22 octobre, j'ai commencé mon exploration sur la rivière Causapschal. Le long de cette rivière, il y a une brûlé d'environ huit milles de long en montant depuis son confluent avec la rivière Matapédia. Les deux côtés de cette rivière sont montagneux, mais il y a un peu de terrain propre à la culture sur le sommet des montagnes.

Le 23 octobre, j'ai continué mon exploration en remontant la petite décharge des lacs, jusqu'à environ cinq milles. Là, j'ai trouvé beaucoup d'épinette, de cèdre, de sapin et de bouleau. J'ai surtout remarqué le sapin qui est très gros et aussi exploitable que l'épinette.

Le 24 octobre, j'ai continué en remontant la grande rivière Causapschal jusqu'à environ cinq milles. La vallée de cette rivière est comme celle de la décharge des lacs quant aux espèces de bois. Le terrain est montagneux, et le sol mauvais.

Le 25 octobre, j'ai continué à monter jusqu'à la chute : mêmes montagnes et mêmes bois que les journées précédentes. A l'ouest, il y a du merisier en assez grande quantité. J'ai remarqué que l'on a fait du bois de commerce, il y a 15 ou 16 ans, depuis le confluent de la Matapédia avec la rivière Causapschal jusqu'à la chute indiquée sur le plan.

Le 26 octobre, j'ai exploré la partie est entre la rivière Causapschal et le Grand Lac. Dans tous les fonds, il y a de la bonne épinette, du cèdre et du sapin ; et sur les montagnes, du bouleau, du sapin et de la petite épinette. Presque tout le gros bois est renversé par le vent.

Le 27 octobre, j'ai exploré à l'ouest, entre la rivière et la seigneurie du lac Matapédia. Le terrain est montagneux et les bois sont le cèdre et l'épinette dans les fonds ; sur les montagnes le bois est presque tout renversé.

Le 28 octobre, dimanche.

Le 29 octobre, j'ai continué mon exploration en remontant la rivière jusqu'à la grande décharge des lacs. J'ai trouvé partout du cèdre, de l'épinette et du sapin. Le terrain est montagneux, et le bois renversé sur les montagnes.

Le 30 octobre, pluie toute la journée, impossible de travailler.

Le 31 octobre, j'ai exploré à l'ouest en gagnant vers la seigneurie de Matapédia. Les bois et les terrains sont les mêmes que les précédents.

Le 1 novembre, j'ai continué à remonter la rivière Causapschal en explorant, et j'ai rencontré très peu de bois exploitable ; le bois est court et rabougri, et il y a un peu de cèdre et d'épinette noire.

Le 2 novembre, j'ai exploré à l'ouest dans l'intérieur. Il n'y a que des montagnes et du bois renversé.

Le 3 novembre, j'ai exploré à l'est entre la rivière et le nord des lacs. Partout le terrain est montagneux et le bois rabougri.

Le 4 novembre, neige toute la journée.

Le 5 novembre, temps froid, impossible d'aller en canot; je suis descendu pour m'approvisionner.

Le 6 novembre, j'ai campé à la chute, et le lendemain, 7 novembre, je me suis rendu aux établissements, à Causapscaal.

Le 8 novembre, je suis allé à Campbellton, pour acheter mes provisions d'hiver, et je suis remonté à Causapscaal.

Le 9 et le 10 novembre, j'ai fait porter les provisions.

Le 11 novembre, Dimanche.

Le 12, 13, 14 et 15 novembre, portage des provisions.

Le 16 et 17 novembre, j'ai fait des *traines* (sleighs).

Le 18 novembre, Dimanche.

Le 19 novembre, j'ai suspendu mes opérations, vu l'impossibilité de marcher avec ou sans raquettes et parcequ'il n'y avait pas de glace sur les rivières. J'ai congédié 2 hommes, et j'ai pris le parti de revenir en laissant un homme pour avoir soin des provisions.

Le 20 novembre, je suis monté à Québec, et le 21 novembre, à St Raymond.

Le 12 décembre, je suis reparti pour reprendre mon ouvrage avec l'homme que j'avais amené avec moi. Vu que nous ne pouvions pas prendre le train pour descendre le même jour, j'ai passé la journée à Québec.

Le 13 décembre, je me suis rendu à Campbellton.

Le 14 décembre, j'ai passé la journée à Causapscaal pour attendre mon homme qui revenait de Campbellton.

Le 15 décembre, je suis reparti de Causapscaal et me suis rendu à la chute, pour rejoindre mon homme que j'avais laissé avec les provisions.

Le 16 décembre, Dimanche.

Le 17 décembre, j'ai fait rendre une charge de provisions à la décharge des grands lacs.

Le 19 décembre, j'ai repris mon exploration interrompue; j'ai continué à remonter la rivière Causapsca jusqu'à environ 6 milles plus haut que la grande décharge. Les deux côtés de la rivière sont montagneux, et plus on monte plus le bois devient petit.

Le 20 décembre, j'ai exploré vers le nord en gagnant la rivière Matane. Le principal bois est de la petite épinette noire dans les fonds, et sur les hauteurs du bouleau et du sapin renversé.

Le 21 décembre, j'ai transporté mon camp, tout en explorant, à environs 6 milles plus haut. Peu de bois de service sur ce parcours, si ce n'est d'assez bonne épinette rouge, bonne ou de traverses de chemin de fer. Le terrain est savaneux et bas.

Le 22 décembre, j'ai transporté mon camp à encore environ 5 ou 6 milles, j'ai trouvé mêmes terrains et mêmes bois que la journée précédente.

Le 23 décembre, dimanche, j'ai transporté mon camp près de la hauteur des terres, à environ 6 milles, même terre, et même bois.

Le 24 décembre, j'ai exploré en gagnant vers les sources des rivières Matane, Cap Chat et Cascapédia. Il y a de grosses montagnes qu'on appelle les "Chic-chocs," sur lesquelles le bois est très petit, ces bois sont le bouleau, le sapin et l'épinette noire. Dans les fonds, le bois et le terrain sont les mêmes que ceux mentionnés plus haut.

Le 25 décembre, je suis redescendu camper à l'embouchure de la branche sud-est de la rivière Causapsca.

Le 26 décembre, j'ai fait l'exploration de cette branche en la remontant. Près de l'embouchure, il y a de l'épinette bonne pour les billots jusqu'à environ 4 milles; mais plus haut le terrain est savaneux et peu boisé, comme le reste de cette contrée.

Le 27 décembre, j'ai transporté mon camp au troisième lac Causapsca. Autour de ces lacs que j'ai explorés, il y a passablement de l'épinette et beaucoup de cèdre, le terrain est montagneux. Toute l'épinette dont j'ai parlé et qui se trouve le long de cette rivière est de première qualité, bonne épinette grise. Dans le haut de la rivière surtout on peut faire un grand nombre de traverses de chemin de fer en épinette rouge. La rivière Causapsca est très belle pour la descente du bois, et l'on peut facilement la descendre même dans les décharges des lacs et de leurs tributaires. Cette rivière est aussi très riche en poisson, surtout en saumon et en truite. Le saumon monte jusqu'au haut de la branche est, tel qu'indiqué sur le plan ci-joint. Les

lacs qui jettent leurs eaux dans cette rivière sont aussi remplis de truite; le saumon est retenu par la chute indiquée sur leur décharge. On m'a dit que chaque hiver il se prenait dans ces lacs pour près de \$300 de truites par des gens de Campbellton qui l'envoyaient aux Etats-Unis. Le plan dessé de cette rivière et des lacs est d'après un relevé fait avec un chaînage au pas et des courses prises au compas.

Le 28 décembre, j'ai transporté mon camp à la tête de la rivière Nouvelle, et sur le parcours j'ai rencontré, en laissant les lacs, du bon bois, du cèdre et de l'épinette rouge bonne pour les traverses. A l'ouest de cette ligne parcourue, le bois est presque tout renversé.

Le 29 décembre, j'ai transporté mon camp à la tête de la rivière Assemetcouagan. En laissant la tête de la rivière Nouvelle, il y a du bon bois, de l'épinette dans les fonds, mais sur les hauteurs, je n'ai rencontré que du petit bois et des *renversis*. Le long de la rivière Assemetcouagan, il y a beaucoup de bon bois, mais le terrain est très montagneux.

Le 30 décembre, dimanche, j'ai transporté mon camp plus bas, sur la même rivière jusqu'aux fourches, à la partie déjà relevée. Tout le long de cette partie de la rivière, le bois a été fait dans l'hiver 1881 et 1882, par M. John Forest de Campbellton, et tout est à peu près dévasté maintenant. Tout le reste du bois le long de la rivière, plus bas que la partie ci-dessus mentionnée, a été coupé, il y a 8 ou 10 ans, par un M. Moffat de Dalhousie. Il n'y a pas de saumon dans cette rivière, mais elle est très riche en truite. La rivière Assemetcouagan est très belle pour la descente du bois.

Le 31 décembre, j'ai transporté mon camp à la tête de la rivière Escuménac. Sur le parcours, j'ai rencontré d'assez bon terrain et un peu de bon bois, mais il est bien renversé.

Le 1er janvier 1884, j'ai transporté mon camp aux fourches de la rivière Escuménac. Le terrain est montagneux. Il y a beaucoup de bois franc au loin de la rivière, et près de ses branches et de la rivière elle-même, il y a beaucoup d'épinette.

Le 2 janvier, tempête de neige affreuse, impossible de marcher.

Le 3 janvier, j'ai exploré en gagnant la tête de la Petite Rivière du Loup et de la Petite Rivière. Dans cette partie bien montagneuse il y a beaucoup de bois, de l'épinette, mais le long de la Petite Rivière le bois a été fait en 1881 et 1882 par M. Moffat, m'a-t-on dit.

Le 4 janvier, j'ai transporté mon camp près de la ligne du Canton Mann, le long de l'Escuménac. Sur ce parcours de la rivière, le bois a été fait il y a 10 ou 12 ans

par M. Moffat de Dalhousie, et dans l'hiver 1870 et 1880, il en a encore été coupé pour ce même monsieur d'après ce que j'ai pu savoir. J'ai vu moi-même deux camps qui ont servi quand ce bois a été coupé. Chaque côté de la rivière, les montagnes sont très hautes et bien boisées de beau merisier propre au commerce. Il y a aussi un peu de cèdre.

Le 5 janvier, j'ai exploré la branche nord-est de la rivière Escuménac, et j'ai trouvé le bois fait là aussi par le même Mr. Moffat. Entre les deux dernières branches dont je viens de parler, le terrain est montagneux et le bois est mêlé.

Le 6 janvier, dimanche.

Le 7 janvier, j'ai exploré entre la branche est de l'Escuménac et le Rocky-Brook, et j'ai rencontré du terrain montagneux et du bois mêlé : merisier, épinette, sapin et cèdre. Le merisier et l'épinette sont de bonne qualité et propres au commerce.

Le 8 janvier, je suis allé aux habitations à 7 milles de la mer, près des fourches. La rivière Escuménac et ses tributaires sont très avantageux pour la descente du bois, et très riches en truite saumonée ; on m'a dit qu'un grand nombre d'étrangers vont y pêcher tous les étés.

Le 9 janvier, j'ai envoyé mes hommes et mon bagage à la rivière Nouvelle, et moi je suis allé à Campbellton pour y avoir des provisions.

Le 10 janvier, je suis revenu à la Nouvelle.

Le 11 janvier, partis de la Nouvelle, nous sommes allés camper au Tub-Brook.

Le 12 janvier, j'ai exploré entre la rivière Nouvelle et le Tub-Brook, où j'ai trouvé de l'épinette et du pin, et dans les montagnes du bois mêlé. Le merisier y est bon pour le commerce.

Le 13 janvier, dimanche, j'ai exploré le Tub-Brook, en montant vers sa source ; j'ai trouvé du pin et de l'épinette, mais il y en a eu de fait, il y a deux ans, par Mr. Antony Carl de la Nouvelle. Cette petite rivière est propre à la descente du bois.

Le 14 janvier, j'ai transporté mon camp aux fourches plus haut sur la Nouvelle. En remontant la rivière, les montagnes sont très rapprochées, mais on rencontre quelques petits plateaux de terrain propre à la culture. J'ai trouvé là de l'épinette du cèdre et du peuplier dans les fonds, et un peu de pin sur les montagnes. Il a été fait du bois, il y a quelques années, le long de toutes les branches de cette rivière. Le terrain est généralement montagneux, et le bois mêlé.

Le 15 janvier, j'ai exploré la branche nord-ouest de la rivière Nouvelle jusqu'à environ 8 milles en montant, et sur le parcours j'ai rencontré passablement de l'épi-

nette (et du pin aux lieux marqués sur la carte.) La rivière est bordée de hautes-montagnes couvertes de bois mêlé : quelques pins et assez d'épinette.

Le 17 janvier, mes hommes ont transporté le camp plus haut, tandis que moi, j'explorais à l'est entre la rivière des Lacs et la rivière Nouvelle. J'ai trouvé sur les-montagnes, dans cette partie, du bois rabougri et du bois renversé. Le long de la-rivière Nouvelle, il y a beaucoup de bon bois, surtout de l'épinette.

Le 18 janvier, j'ai exploré à l'est, entre la Nouvelle et la branche nord-ouest de-la Cascapédia. J'ai trouvé assez d'épinette le long du petit ruisseau et des petits lacs. Plus loin, au nord, il y a une grosse montagne très longue et couverte de petit bois rabougri.

Le 19 janvier, j'ai transporté mon camp à quatre milles plus haut sur la même-rivière. Les deux côtés de la rivière Nouvelle sont montagneux, et il y a un peu d'épinette dans le pied des montagnes ; sur les sommets, il y a du bouleau et de l'épinette noire.

Le 20 janvier, dimanche, et le 21 janvier, lundi, j'ai exploré la partie comprise-entre les deux branches de la Nouvelle, et en remontant la branche ouest environ 5-milles. Dans la vallée de cette dernière branche, il y a de grosses montagnes et du bois rabougri ; mais le long de la rivière et de ses tributaires, il y a assez d'épinette d'exploitation.

Le 22 janvier, j'ai exploré la branche nord-est de la Nouvelle jusqu'à la source des eaux du Causapschal, et j'ai trouvé du terrain savaneux dans lequel pousse de l'épinette rouge et un peu d'épinette grise le long des petits affluents.

En général, la vallée de la Nouvelle est bien boisée en épinette et en pin de-bonne qualité. La rivière est belle pour la descente du bois dans tout son cours, elle-est aussi bien riche en truite. Grand nombre d'étrangers vont y pêcher en été.

Le 23 janvier, j'ai transporté mon camp à la rivière Cascapédia. J'ai trouvé-passablement de l'épinette autour des petits lacs et tout le long du portage. Il y en-a aussi beaucoup le long du ruisseau qui jette ses eaux dans la Cascapédia.

Le 24 janvier, j'ai remonté à l'ouest, le long de la Cascapédia ; j'y ai trouvé de-l'épinette sur environ 3 milles. Plus haut, se trouvent les Monts "Chic-chocs" dont-j'ai déjà parlé, et qui sont couverts de petit bois rabougri.

Le 25 janvier, j'ai transporté mon camp plus bas en redescendant la Cascapédia-environ 5 milles. Tout le long il y a du bois, mais j'ai remarqué beaucoup d'épi-nettes sèches.

Le 26 janvier, j'ai visité la tête de la branche Nord-ouest et j'y ai trouvé de l'épinette, et quelques pins sur les montagnes.

Le 27 janvier, dimanche.

Le 28 janvier, j'ai transporté mon camp au lac, dans la rivière Cascapédiac. Sur le parcours, j'ai remarqué qu'il y a assez d'épinette et de pin chaque côté de la rivière.

Le 29 janvier, j'ai exploré la branche du milieu qui fait la hauteur des terres avec la rivière Capchat, et j'ai trouvé assez d'épinette des deux côtés de cette branche principalement plus haut que la fourche. Le terrain est très montagneux, et sur les sommets on ne voit que du bois rabougri. J'ai trouvé un camp, près du bas du lac, qui a servi pour les chantiers des entrepreneurs de M. Montgomery dans l'hiver 1881 et 1882.

Le 30 janvier, mes hommes ont transporté le camp plus bas, environ 5 milles, tandis que moi, j'explorais la rivière entre la branche du milieu et la rivière au Saumon. J'ai trouvé beaucoup d'épinette chaque côté de cette dernière rivière explorée. La vallée de cet affluent de la Cascapédia est limitée par de hautes montagnes très peu boisées.

Le 31 janvier, j'ai transporté mon camp à l'embouchure de la rivière au Saumon. Tout le long de la rivière, depuis le lac en descendant, l'épinette a été coupée près des rives, mais il en reste encore beaucoup, parce qu'il n'y en a pas eu de charroyé. J'ai trouvé un autre camp environ 6 milles plus bas que le lac, bâti dans le même hiver que l'autre en 1881 et 1882.

Le 1er et 2 février, j'ai exploré sur les bords de la rivière au Saumon en remontant, et j'ai trouvé un camp bâti cet hiver en haut des fourches. Ce camp a été bâti par M. Montgomery, et d'après les informations que j'ai pu prendre du contre-maître et des hommes du chantier, on a coupé 5,500 arbres d'épinette, à la façon américaine, les arbres tout à leur longueur. En montant plus haut le bois diminue graduellement, et vers la source de cette rivière, il n'y a plus que du petit bois rabougri.

Le 3 février, dimanche, j'ai transporté mon camp au Berry-Brook. Chaque côté de la rivière, j'ai remarqué, en descendant, du terrain propre à la culture, tel qu'indiqué sur le plan. Le bois a été fait en partie dans les trois derniers hivers.

Le 4 février, j'ai exploré sur les bords du Berry-Brook en le remontant. Le bois a été fait sur un parcours d'environ 4 milles. Il en reste encore un peu plus haut, mais en arrivant sur la hauteur des terres, il n'y a que du bois rabougri, surtout sur les montagnes.

Le 5 février, j'ai exploré la petite Cascapédia à sa source. J'ai trouvé peu de bois mais beaucoup de montagnes entre la grande et la petite Cascapédia.

Le 6 février, j'ai transporté mon camp à l'embouchure de la branche nord-ouest de la Cascapédia. Là, j'ai trouvé en descendant, un camp appartenant à des entrepreneurs de M. Montgomery: M. Johdny Ouellet et son frère. A l'est, c'est un grand brûlé en arrière duquel il y a encore du pin dans les montagnes, tel qu'indiqué sur le plan. A l'ouest, il y a encore du pin aussi, malgré qu'il ait été fait en partie en bois carré, comme de l'autre côté de la rivière, par M. Ouellet.

Les 7 et 8 février, j'ai exploré la branche nord-ouest en remontant. Le bois a été fait cet hiver et les hivers précédents sur un parcours de 8 à 10 milles. MM. Ouellet ont fait là du bois, pin carré, et de l'épinette encore cet hiver. Il reste encore plus haut, le long de cette rivière, du pin et de l'épinette. Le terrain est montagneux, et les sommets ne sont couverts que de petit bois.

Le 9 février, j'ai transporté mon camp à la rivière des Lacs. En descendant à droite, c'est un brûlé comme le montre le plan ci-joint, mais il y a une lisière de bois vert dans les montagnes qui bordent la rivière de chaque côté.

Le 10 février, dimanche, j'ai exploré en remontant la rivière des Lacs, et j'ai trouvé le bois fait presque jusqu'au lac. Il y reste encore un peu de pin dans les montagnes, et plus loin que la rivière dans l'intérieur, de l'épinette. On m'a dit que ces lacs sont remplis de truite.

Le 11 février, j'ai transporté mon camp plus bas sur la rivière. Le même jour, j'ai exploré la première branche à l'est, en descendant sur un parcours d'environ 6 milles. J'ai trouvé du bois fait cet hiver, mais il en reste encore un peu dans le haut de la rivière. Cette partie est très montagneuse, et sur les sommets on ne voit que du petit bois.

Le 12 février, j'ai campé aux fourches de la rivière Escuménac. J'ai trouvé, en descendant, un camp à environ 2 milles plus bas que la rivière explorée la veille. Presque tout le bois, y compris le cèdre, est coupé de chaque côté de la rivière. Le sol est bon comme l'indique le plan. Le bois est le peuplier, l'orme, le frêne dans les fonds, et dans les montagnes le merisier et le bouleau.

Le 13 et le 14 février, j'ai exploré sur les bords de la rivière Escuménac en montant jusqu'à la branche nord-est de la Nouvelle. Il nous a fallu changer de camp et venir à la fourche de l'Escuménac. En partant, à la chute, il y a une magnifique place pour des moulins. Il y a près de cette chute, un morceau de terre cultivable, où déjà trois colons ont commencé à faire des défrichements. Les bois qu'on voit dans

cette partie sont: le peuplier, le frêne, l'orme et le tremble. Presque tout le bois, le long de l'Escuménac, a été coupé il y a 7 ou 8 ans. On en coupait encore cet hiver dans deux chantiers sur la branche nord-est. Il y a beaucoup de merisier de commerce dans toute la partie comprise entre l'Escuménac et le canton Carleton.

Le 15 février, étant sur les lieux, j'ai fait l'exploration de la branche nord-est de la Nouvelle. J'ai trouvé le pin et l'épinette coupés presque partout, et on en coupait encore, cet hiver, pour M. Moffat, dans le canton "Nouvelle." Il reste encore un peu de pin et d'épinette. Ces terrains sont très montagneux et à la tête des eaux de cette rivière et de l'Escuménac, il n'y a que du bois rabougri.

Le 16 février, j'ai transporté mon camp à la chute sur la branche nord-est qui coupe le coin du canton New-Richmond.

Le 17 février, dimanche, j'ai fait l'exploration de cette petite branche qui est propre à la descente du bois jusqu'à 6 ou 7 milles de son confluent avec la Cascapédia. J'ai trouvé deux chantiers où l'on coupait le cèdre et l'épinette; il ne reste presque plus de bois maintenant. Il y a au loin beaucoup de montagnes couvertes de bois mêlé, merisier et autres. Il y a à la chute un magnifique pouvoir d'eau pour des moulins. Les colons habitent là jusqu'à la ligne du canton, à 13 milles de la mer.

La rivière Cascapédia offre beaucoup d'avantage pour la coupe du bois, parceque le transport des provisions se fait en automne, au moyens de chalands traînés par des chevaux. en deux portages seulement. Il n'y a qu'un rapide, à la ligne de division des comtés de Rimousk et Bonaventure, qui obstrue cette navigation en chalands. En deux portages on peut se rendre jusqu'à l'embouchure de la rivière au Saumon. Tous les tributaires de cette rivière sont aussi très avantageux pour la sortie du bois.

La rivière Cascapédia est, de toutes les rivières de cette partie de la province, la plus riche en saumon. On le trouve jusqu'au lac près de la Source, et dans la rivière au Saumon jusqu'à la chute.

Tout le bois qui se fait et qui sort de cette rivière, est coupé par M. Montgomery qui a son établissement à mi-chemin, entre la grande et la petite Cascapédia, dans le New-Richmond. On m'a dit que l'année dernière, il en avait chargé dix navires pour l'Europe, et qu'il en avait vendu beaucoup dans la localité.

Le 18 février, je suis descendu à New-Richmond pour m'approvisionner pour le reste de mon voyage.

Le 19 février, j'ai remonté la petite Cascapédia, jusqu'aux derniers établissements dans le sixième rang.

Le 20 de février, j'ai campé sur la même rivière à deux milles plus au nord que la ligne du Canton, au "Mill-Brook." J'ai trouvé là des gens qui coupaient de l'épi-

nette et du cèdre. La terre continue d'être bonne en montant le long de la rivière, comme l'indique le plan. Le bois est mêlé de peupliers, de frêne, de cèdre, d'épinette et de sapin.

Le 21 février, j'ai campé aux fourches plus haut. En montant j'ai remarqué qu'on avait fait du pin et de l'épinette carrés et du cèdre. Le bois est en partie tout dévasté sur ce parcours, il ne reste que du cèdre pour ainsi dire. Le terrain est montagneux, et sur les hauteurs il y a du merisier et du bouleau et un peu d'autres bois.

Le 22 février, j'ai exploré la branche nord-ouest de la petite Cascapédia, environ 6 milles en montant. Il a été fait de l'épinette et du pin sur cette branche, dans l'hiver 1881 et 1882, pour M. Montgomery, par des entrepreneurs. Il reste encore de l'épinette sur les tributaires, et un peu de pin dans les montagnes qui sont nombreuses là comme ailleurs; le reste du bois qui se compose de bouleau et d'épinette noire, est rabougri.

Le 23 février, j'ai transporté mon camp sur la branche nord-est, environ 8 milles plus haut. J'ai trouvé, sur ce parcours, de l'épinette et du pin dans les montagnes. Le terrain est très montagneux, et sur les sommets il n'y a que de la petite épinette noire et du bouleau.

Le 24 février, dimanche.

Le 25 février, j'ai transporté mon camp à environ 6 milles plus haut sur la même branche nord-est. J'ai rencontré des montagnes et des bois semblables à ceux de la journée précédente, à l'exception toutefois du pin qui devient plus rare.

Les 26 et 27 février, j'ai exploré la branche nord-ouest de la même rivière. La traverse entre ces deux branches est très montagneuse, et l'on ne rencontre que du bois rabougri. En suivant la rivière on voit, chaque côté, assez d'épinette et un peu de pin. Sur les sommets, il n'y a que du petit bois.

Le 28 février, je suis retourné sur mes pas à l'endroit où j'avais laissé mes provisions deux jours auparavant.

Le 29 février, j'ai campé à la tête de la rivière. En montant, j'ai trouvé encore un peu d'épinette; mais le bois raccourcit graduellement, surtout sur les montagnes, où l'on ne voit presque plus rien: un peu d'épinette noire très petite et du petit bouleau.

La petite Cascapédia, en général, est une belle rivière pour la descente des bois. Elle est aussi très abondamment remplie de saumon et de truite. Comme je l'ai déjà dit, il a été fait beaucoup de bois, depuis quelques années, sur toutes les branches de cette rivière, par M. Montgomery, d'après les informations que j'ai pu me procurer.

RIVIÈRE BONAVENTURE.

Le 1er mars, j'ai transporté mon camp à la branche nord-ouest de la rivière Bonaventure. Dans toute la traversée, je n'ai rencontré que des montagnes couvertes de petit bois. Il y a un peu d'épinette de commerce en arrivant à la Bonaventure.

Le 2 mars, j'ai transporté mon camp, malgré que ce fut un dimanche, à 6 milles plus bas sur la même branche nord-ouest de la rivière Bonaventure. Sur le parcours d'environ 4 milles, on ne voit que du petit bois, mais en descendant, l'épinette est de meilleure qualité, et en plus grande quantité.

Le 3 mars, j'ai transporté mon camp, environ 5 milles plus bas en suivant toujours la même branche nord-ouest. Dans ce parcours il y a assez d'épinette et l'on commence à voir quelques pins mêlés aux autres bois dans les montagnes, car c'est très montagneux.

Le 4 mars, mes hommes ont campé aux fourches de la Grande Bonaventure tandis que moi j'explorais à l'ouest vers la branche entre la petite Cascapédia et la Grande Bonaventure. Il y a dans cette partie assez d'épinette et de pin. En descendant, vers les fourches surtout, il y a beaucoup d'épinette et de pin, tel qu'indiqué sur le plan qui accompagne ce rapport.

Le 5 mars, j'ai transporté mon camp plus haut sur la rivière Bonaventure, à environ 8 milles. Tout le long en montant, j'ai rencontré assez d'épinette et un peu de pin dans les montagnes. Le terrain est partout montagneux, et les sommets sont couverts de petit bois.

Le 6 mars, j'ai transporté mon camp plus haut aux fourches de la même rivière. Plus on monte, plus le bois est petit et rabougri, le long de cette rivière. Il n'y a que bien peu d'épinette de commerce. Sur les sommets des montagnes, il n'y a que de la petite épinette noire.

Le 7 mars, j'ai décampé et exploré en montant, et j'ai campé près de l'intersection des lignes de comtés. Sur ce parcours j'ai trouvé bien peu d'épinette de commerce, le bois est court et ce n'est presque partout que de l'épinette noire.

Le 8 mars et le 9 dimanche, je suis redescendu jusqu'à la fourche à gauche en bas de la branche nord-ouest de la même rivière Bonaventure.

Le 10 mars, j'ai remonté cette petite rivière jusqu'à sa source. J'ai rencontré assez d'épinette depuis les fourches en descendant et en remontant ce petit affluent; il y a encore aussi un peu de pin. Cette petite branche est bien avantageuse pour la descente du bois.

Le 11 mars, j'ai campé plus bas au confluent de la rivière des Pins et de la Bonaventure. Tout le long de la grande rivière en descendant, il y a d'assez bonne épinette et du beau pin. C'est très montagneux.

Le 12 mars, j'ai descendu la rivière Bonaventure jusqu'à l'arrière ligne du Canton Hamilton, et dans l'après-midi du même jour, j'ai remonté environ 3 milles sur la première branche en dehors du Canton. Il y a partout sur ce parcours, beaucoup de pin et d'épinette, malgré qu'on en ait coupé il y a quelques années. J'ai trouvé aussi beaucoup de cèdre; c'est le bois le plus en abondance dans les fonds et sur les montagnes. Il y a aussi près de la ligne du Canton Hamilton, à droite de la rivière, du beau merisier propre au commerce. On a coupé du cèdre, l'automne dernier, tout le long de la rivière, depuis le Canton Hamilton jusqu'aux fourches. Après informations prises, j'ai su que ce cèdre avait été employé à la construction du pont fait par le gouvernement plus bas, sur la rivière Bonaventure.

Le 1 mars, j'ai transporté mon camp plus haut sur la Rivière des Pins. Tout le long de cette rivière, on trouve beaucoup d'épinette, de cèdre et de pin, malgré qu'on en ait coupé, il y a plusieurs années. Le terrain est bien montagneux.

La vallée de la rivière Bonaventure, comme je l'ai dit en détail plus haut, est très riche en pin, en épinette et en cèdre. Cette rivière est très belle et très avantageuse pour la descente du bois; elle est aussi très poissonneuse. La truite et le saumon y abondent, m'a-t-on dit.

RIVIÈRE PORT DANIEL.

Le 1 mars, j'ai transporté mon camp à la tête de la rivière Port Daniel. Dans la séparation des eaux de cette rivière et de celles de la Bonaventure, il y a de très fortes montagnes couvertes de bois rabougri.

Le 15 mars, j'ai exploré toute la journée, en descendant sur la rivière Port Daniel. A la tête de cette rivière, le bois est rabougri et petit, mais plus bas, à l'endroit où j'ai rebroussé chemin, je commençais à trouver un peu d'épinette de commerce.

Le 16 mars, dimanche, le 17 et le 18 mars, vu que nous étions à la veille de manquer de provisions, j'ai dirigé mon exploration vers la tête de Pabos. Sur le parcours, jusqu'au Pabos ouest, j'ai rencontré beaucoup de montagnes et peu d'épinette. Les sommets surtout ne sont couverts que de petite épinette noire. Les derniers jours, 17 et 18, j'ai continué à diriger ma course vers le grand Pabos, pour avoir une idée générale de la tête de cette rivière. Sur les terrains baignés par ses eaux, il ne pousse que du bois très petit et très court, et le sol est montagneux. Tout à fait à la tête de la rivière, à gauche, on voit la continuation du grand brûlé qui traverse les rivières

du bassin de Gaspé, la St Jean, la Gaspé, etc., etc., et dont j'ai déjà fait mention dans un rapport antécédent. Dans ce brûlé, il repousse du bouleau, du tremble, de l'épinette noire et du sapin.

Le 19 mars, je suis revenu sur mes pas, jusqu'à la branche nord-est de la rivière Bonaventure.

Le 20 mars, j'ai campé aux fourches de la même branche plus bas. Il y a très peu de bois sur tout ce parcours, c'est presque partout de la petite épinette noire seulement.

Le 21 mars, j'ai fait descendre mes hommes, par la rivière Bonaventure jusqu'au canton Cox, et moi j'ai marché droit vers le sud sur le canton Hope. Sur ce parcours, j'ai rencontré, en laissant la rivière, bien peu de bois; mais en continuant dans la même direction, j'ai rencontré une petite étendue de bon terrain propre à la culture, indiqué sur le plan. Dans cette partie, on trouve du merisier, de l'épinette, du cèdre, du peuplier et cerisier. D'après le rapport de mes hommes, il y a assez d'épinette chaque côté de la branche nord-est de la Bonaventure, et la rivière est très belle pour la *flotte* du bois.

On m'a dit que les rivières Pabos et Port Daniel sont très riches en saumon et en truite. Leurs vallées sont aussi bien boisées vers leur embouchure, d'après ce que j'ai pu savoir par des informations.

Le 22 mars, je suis sorti du bois à Paspébiac.

Le 23 mars, dimanche, je suis parti de Paspébiac et me suis rendu à Campbellton.

Le lundi, 24 mars, je suis monté à Québec, et le 25 mars, je me suis rendu à St. Raymond.

JOSEPH BUREAU,
Explorateur.

APPENDICE No. 38.

RAPPORT DE L'EXPÉDITION DE MISTASSINI.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

Dans le moi de mai 1884, je reçus instruction de faire un relevé du Lac Mistassini, le reliant à un autre relevé en deça de la hauteur des terres et dans les limites de la Province.

La route choisie fut la Rivière Betsiamis qui avait été arpentée jusqu'aux chûtes, une distance de trente-six milles, par l'amiral Bayfield, et de là une autre distance de quatre-vingt-dix milles, quatre milles en haut du lac Peetmagan, par M. Casgrain.

Cette route fut choisie surtout pour relier l'arpentage de Betsiamis par M. Casgrain à un arpentage antérieur fait par moi de la rivière aux Outardes, lequel arpentage finissait au lac Manaounis, la source de la Betsiamis. Bien que la distance soit le double de celle du lac St Jean, soit par la rivière Chamouchouan et son tributaire la rivière au Chef, ou bien par la rivière Mistassini, néanmoins elle fut choisie de préférence, les deux routes ayant déjà été parcourues jusqu'au lac Mistassini; mais la région entre la Betsiamis et le lac Mistassini était complètement inconnue.

Le 15 de ce mois, je commençai à faire les préparatifs nécessaires, à me procurer l'équipement et à faire construire des canots, etc., et à me tenir en communication avec Bersimis, afin de savoir quand les eaux du printemps auraient baissé suffisamment pour nous permettre de monter la rivière avec des canots bien chargés, et afin d'apprendre aussi l'arrivée des sauvages de leur chasse d'hiver, vu que c'était mon intention de les engager pour m'accompagner dans l'expédition.

Dans le mois de juin, j'envoyai mes provisions d'hiver aux soins de M. F. H. Bignell, par le chemin du lac St Jean et la rivière Chamouchouan au poste de la Cie de la Baie d'Hudson à Mistassini.

Aucune nouvelle favorable ne fut reçue de Bersimis jusqu'au milieu de juillet, quand je fus informé que la rivière était suffisamment basse, que presque tous les sauvages étaient arrivés, et que le reste serait bientôt de retour. En conséquence, j'expédiai tous nos effets par une goëlette qui partit de Québec le 18 juillet et devait nous prendre à Rimouski, où l'on s'attendait d'arriver le 20 courant au matin. Le jour suivant, 19 juillet, je descendis par l'Intercolonial en compagnie de M. A. P. Low, le géologue du parti, mon assistant et deux autres, à Rimouski, où nous arrivâmes à 10 heures p.m., et nous attendions la goëlette le lendemain matin; cependant nous fûmes désappointés par un fort vent d'est et du mauvais temps qui survinrent; le vaisseau fut retardé et n'arriva que le 25. Nous nous embarquâmes alors pour traverser à Bersimis où nous arrivâmes le jour suivant, samedi, et nous y campâmes.

Je saisis immédiatement l'occasion pour visiter ceux des sauvages qui étaient arrivés et prendre arrangement avec eux pour qu'ils m'accompagnassent; les autres étaient attendus sous peu. Je leur donnai instruction de se préparer à partir bientôt, mais je savais qu'il serait presque impossible de déterminer ces hommes à laisser précipitamment leurs amis pour un voyage de dix-huit mois, après avoir été absent durant tout l'hiver. D'ailleurs leur fête annuelle était proche, et c'est pour le plus grand motif d'être alors à Bersimis.

Ils commencèrent néanmoins à faire des raquettes, des souliers mous et des équipements d'hiver, et je me procurai d'autres canots à part ceux déjà construits pour moi, et finalement, le 19 août, nous nous embarquâmes dans quatre canots bien chargés, M. Low m'ayant précédé de quelques jours dans un canot avec deux hommes, et promettant de m'attendre aux chûtes, aux premier portage.

J'envoyai aussi en sus deux autres canots avec des provisions jusqu'au lac Peetmagan.

À mon arrivée aux chûtes, à l'endroit où le portage commence, je constatai que M. Low était parti avec les deux hommes. Comme il n'avait rien emporté avec lui, que son propre bagage, il traversa rapidement et nous restâmes au portage avec toutes les provisions pour les deux partis, ce qui occasionna un retard; mais nous le rejoignîmes finalement un peu plus bas que le lac Peetmagan.

La montée de la rivière jusqu'au lac Peetmagan fut ennuyeuse et difficile, le courant était fort et les portages nombreux; variant en longueur de quelques cents verges jusqu'à dix milles. Nous arrivâmes au lac le 10 septembre.

Comme je devais atteindre le haut Bersimis vers le nord afin de relier les deux arpentages déjà mentionnés, j'envoyai la plus grande partie des provisions aux soins de M. Low par un plus court chemin nord-ouest au lac Manaouan, où je l'avertis de m'attendre au portage conduisant du lac à la Péribonka.

Nous fûmes arrêtés par les vents de l'équinoxe au lac Peetmagan depuis le 10 jusqu'au 15 septembre, et à 3 heures p.m. ce jour-là, le vent étant tombé, nous partîmes, quatre des canots allant vers le nord-ouest, ayant engagé un homme de plus avec son canot sur notre chemin en montant, et moi avec deux canots et quatre hommes nous remontâmes la rivière, ne prenant avec nous que ce dont nous aurions absolument besoin jusqu'au moment où nous rejoindrions l'autre parti à Manaouan.

Depuis Peetmagan jusqu'à Manaouanis, la rivière porte le nom de Tsa-shats, c'est-à-dire la baie principale de Peetmagan. Elle varie en largeur de deux à douze chaînes; le courant est très fort et il y a plusieurs rapides, ce qui occasionne plusieurs portages.

Le volume d'eau est très considérable, la profondeur de la rivière varie avec la largeur entre les rives et la vitesse du courant; on y rencontre souvent des bancs de sable.

Les rives sont généralement basses et du côté ouest elles sont unies, bien que l'on aperçoive quelques élévations de temps en temps. Sur la rive est, à une distance d'un ou deux milles de la rivière, le pays est plus accidenté. Le sol dans la plupart des endroits est de gros sable sec et impropre à la culture, bien qu'à certaines places.

il y ait un sous-sol de terre glaise, et ce à une profondeur de plusieurs pieds. Le bois consiste en épinette, sapin, bouleau, grand tremble, épinette rouge et cyprès, diverses espèces de bois qui prédominent en différentes localités. Il y a aussi plusieurs brûlés dont quelques-uns d'une grande étendue.

Le 4 octobre, nous arrivâmes au Lac Manaouanis et reliâmes les deux arpentages. La distance depuis Peetmagan, est de cent vingt-six milles (126). Nous continuâmes alors à franchir l'espace allant sud-ouest vers Manaouan, où nous arrivâmes le 11, après avoir traversé sur notre chemin les lacs *Kapitagamat*, *Opitoonis* et *Opitoon*. Le premier nommé se jette dans l'*Opitoonis* qui est comme l'*Opitoon*, sur la rivière Manaouan en bas du Lac du même nom. De Manaouanis à cet endroit, le pays est plat; le bois consiste surtout en épinette, cyprès et épinette rouge; le sol est généralement sablonneux, graveleux et pauvre.

Nous fûmes, durant deux jours et demi, retenus par les vents sur le lac, mais le 16 nous arrivâmes au portage conduisant aux eaux de la Péribonka, espérant trouver les autres de notre parti, mais M. Low avait pris une autre direction.

Nous continuâmes notre route et traversâmes le portage vers un petit lac, dont nous suivîmes l'issue, faisant de temps en temps des portages, jusqu'à un grand cours d'eau venant du nord, lequel nous suivîmes jusqu'à la rivière Péribonka qui est la décharge du Lac Onistagan, où nous arrivâmes le 23 octobre.

Le pays depuis Manaouan jusqu'ici, est plat, presque tout brûlé, et le sol est pierreux et pauvre.

Comme le temps était froid et qu'il y avait toute apparence que la glace serait bientôt prise sur les rivières, et comme nous étions à la veille d'aller chercher des provisions, j'interrompis l'ouvrage là pour le moment, et le midi du 23 courant, je traversai le Lac Onistagan, et remontai la Péribonka à la recherche de l'autre parti.

La nuit était froide, et le lendemain matin nous rencontrâmes beaucoup de glaces sur la rivière, et à quelques milles plus loin nous trouvâmes la glace stationnaire et la rivière prise. Nous laissâmes les canots et une partie du bagage pour être envoyé le jour suivant, et voyant la demeure d'un sauvage à environ un mille plus haut, nous poursuivîmes notre chemin et campâmes tout près de là.

Nous fûmes informés par ce sauvage, un *nascapi* nommé Benjamin, que l'autre parti était campé près d'un petit lac à environ quarante milles en avant, et qu'ils étaient à faire des traîneaux, etc., pour le voyage d'hiver. Ils avaient été arrêtés par la glace qui se forme toujours plus tôt sur les petits lacs que sur les grands lacs ou sur les rivières. Le jour suivant le 25, nous fîmes avancer les canots et le bagage le long des "battures," et le lendemain, j'envoyai un homme à travers les bois, vu

que la glace n'était pas assez solide, pour ramener avec lui quatre hommes de l'autre parti, afin de nous aider à transporter nos canots et effets à l'endroit où ils étaient campés; en attendant nous nous occupâmes à construire des traîneaux. Ce fut un bonheur pour nous d'avoir rencontré ce sauvage, vu qu'il nous fournit de la viande de castor et pût nous prêter de la farine et du lard, jusqu'à ce que nous rejoignons l'autre parti.

Dans la nuit du 29, les hommes revinrent et rapportèrent que la glace était faible sur les lacs qu'ils avaient traversés, et que quelques-uns d'eux étaient passés à travers.

Nous restâmes à ce camp jusqu'au 3 novembre, vu que la glace n'était pas assez solide pour passer dessus jusqu'à ce jour. Nous nous mîmes alors en marche, et en trois jours nous rejoignons l'autre parti.

Avant le départ, je fis des arrangements avec Benjamin pour qu'il nous guidât jusqu'au poste à Mistassini, vu qu'il connaissait tous les chemins, lacs et portages; mais il nous dit qu'il ne pourrait nous rejoindre avant deux semaines, attendu qu'il avait à pourvoir aux besoins de sa famille durant son absence, et faire en outre des raquettes et des souliers mous.

Nous restâmes à ce camp jusqu'au 27 novembre, attendant notre guide Benjamin. Durant cet espace de temps nous avons faits toutes les *traînes sauvages* pour le transport du bagage et des provisions, et nous avons mis les canots en hivernement.

Ce jour là, notre guide nous ayant rejoints, nous poursuivîmes notre route, et le 9 décembre, nous traversâmes la hauteur des terres et le jour suivant nous arrivâmes à "Témiscami" un grand lac avec plusieurs baies profondes, dont il nous fut impossible de connaître l'étendue.

Nous suivîmes la décharge de ce lac une certaine distance, puis ensuite nous nous éloignâmes, pour nous diriger vers le petit Mistassini, où nous arrivions le soir du 13, étant presque sans provisions. Nous continuâmes à suivre le lac jusqu'au 17 courant, lorsque nous laissâmes tout le bagage inutile afin de voyager plus rapidement, et le 19, j'envoyai deux sauvages au poste pour y chercher des provisions qui avaient été expédiées à Mistassini, par le chemin du Lac St. Jean.

Ces hommes marchèrent jour et nuit, et nous les rencontrâmes à leur retour le 21. Le 23 décembre, quand nous étions à quelques milles seulement du poste, nous rencontrâmes M. Miller, la personne en charge, accompagné d'un certain nombre de ses employés. Ils nous escortèrent en revenant et nous arrivâmes à 2 heures p.m. Nous restâmes au poste jusqu'au lendemain, et alors nous campâmes, ayant, durant cet intervalle, reçu l'hospitalité de M. et Mme. Miller.

Nous demeurâmes au camp durant une semaine, les hommes réparant les raquettes, souliers mous et les vêtements, et le 30, ils retournèrent au petit Mistassini ou Mistassinis pour y chercher le bagage, et revinrent avec le 12 janvier 1885.

Bien que mes instructions m'enjoignassent d'hiverner à Mistassini, je préférai pousser les travaux depuis la Péribonka jusqu'aussi loin que possible avant le printemps.

Vers la fin de janvier, je commençai à préparer les dépêches que j'envoyai par des courriers au lac-St Jean le 2 février.

Je résolus alors de reprendre l'ouvrage à la Péribonka, et vu que l'accomplissement de ces travaux requièrerait une quantité considérable de provisions, il devenait nécessaire de faire deux charges pour les cent premiers milles ou à peu près. En conséquence le 5, j'envoyai les hommes avec la première charge, et après leur retour, nous partîmes avec la seconde et continuâmes ainsi jusqu'à notre arrivée à l'entrée du petit Mistassini le 23. Au lieu d'aller vers la Péribonka pour travailler de là à l'ouest, je résolus de travailler depuis l'entrée de Mistassinis à l'est, vu qu'à mon arrivée à la Péribonka, je pourrais libérer quelques-uns des hommes, et les envoyer à la recherche des canots.

Je commençai à l'embouchure de la baie et j'arpentai environ onze milles en montant la rivière, m'éloignant un peu de ma course, afin d'aller voir et marquer la position d'une "caverne en marbre" qui est indiqué sur une ancienne carte géographique faite par "Le Père Laure, jésuite missionnaire, 1733," avec l'inscription suivante: "*Antre de marbre en forme de chapelle gicheche manitou outchouapi, maison du grand Génie.*"

Une description que j'avais eue de cette caverne par un sauvage me rendit curieux de la visiter. Il me dit qu'il y avait une anti-chambre et une chambre intérieure-élevée de trois marches au-dessus de l'antre, que les deux chambres étaient de forme ovale et les murs parfaitement polis et blancs.

Il me dit aussi que des vieilles gens rapportaient qu'on leur avait toujours dit que dans les temps anciens, une pierre en forme de cloche se projetait au-dessus de l'entrée.

La caverne est remarquable, mais nullement comme je m'y attendais, excepté sous le rapport de la grandeur.

La chambre extérieure a environ 18 pieds de largeur sur 16 de profondeur; la porte ou plutôt l'ouverture est de toute la largeur de la chambre et d'à peu près 8 pieds de haut.

La chambre intérieure est d'environ 8 pieds de largeur sur 6 de profondeur.

Elles paraissent avoir été entourées par des fragments de rochers détachés et arrondis par le mouvement des eaux. Les murs ne sont pas de marbre mais de spath.

Le caveau est sur le flanc d'une montagne escarpée, environ soixante pieds au-dessus de la rivière et à quinze chaînes de distance de cette dernière. Le laps de temps (152 ans) a sans aucun doute opéré un changement, et il a des indices de la façade de l'ouverture où se trouvait la porte.

Nous déposâmes quelques provisions dans la caverne pour être employées à notre retour, et nous laissâmes la rivière, qui est la décharge du lac Témiscami, allant dans une direction est. De ce point il nous fallut ouvrir un chemin à travers les bois jusqu'à la Péribonka, ayant cependant la bonne fortune de rencontrer assez souvent des lacs qui sont nombreux et des brûlés dont plusieurs sont d'une grande étendue.

Le 11 mars, nous traversâmes la hauteur des terres qui est ici de 2,115 pieds au-dessus du niveau de la mer, et nous atteignîmes la Péribonka opérant une connexion avec nos travaux du 20 courant.

Plusieurs de notre parti souffraient du mal d'yeux causé par la neige, maladie communément appelée "mal de neige."

Le jour suivant, j'envoyai quatre hommes en haut de la Péribonka pour chercher les canots, et avec le reste du parti je revins sur mes pas le long de la ligne en gagnant vers le poste. Nous retraversâmes la hauteur des terres le 25, et arrivâmes au poste le 8 avril, espérant trouver nos courriers revenus du lac St Jean, mais ils n'arrivèrent que le 26 à 2 heures a.m. accompagnés de deux hommes qui dirent appartenir au parti de M. Low qui retournait à Mistassini, et qu'ils l'avaient laissé à soixante milles en arrière manquant de provisions. Comme ces hommes étaient trop épuisés pour retourner de suite, j'envoyai immédiatement deux nouveaux hommes avec des secours.

Le 29, M. Low arriva avec le reste de son parti.

Le 30 avril, les hommes revinrent avec les canots rapportant que la rivière était libre aux "grands détroits," qui sont à quinze milles du poste.

Comme le parti de M. Low composé de six n'avait apporté aucunes provisions avec lui, j'envoyai quelques-uns des hommes pour chasser, afin d'augmenter nos provisions et me permettre de lui en fournir une partie. Ils revinrent au bout de quelques jours rapportant quatre castors et un ours.

Le poste à Mistassini est à la charge de M. Wm. Miller qui y réside avec sa famille; il a avec lui trois ou quatre employés permanents parmi lesquels des gens mariés. C'est un groupe de quatre ou cinq constructions y compris l'entrepôt de la Compagnie. M. Miller est à y construire une chapelle.

Le poste est approvisionné par l'établissement Rupert sur la baie James où M. Miller se rend chaque année en juin, avec les fourrures recueillies durant l'année, et revient avec les provisions requises pour l'année suivante.

On cultive de bonnes patates et autres légumes au poste, bien que le terrain n'ait eu qu'un traitement raisonnable et ait été ensemencé durant plusieurs années sans avoir jamais été enrichi.

On y garde bon nombre de chiens esquimaux que l'on emploie seulement en hiver pour rentrer la provision annuelle de bois de chauffage, et aller visiter les rets dont quelques-uns se trouvent à une certaine distance.

Ces chiens se nourrissent seulement de poisson durant l'hiver, et en été ils se pouvoient par eux-mêmes.

Sur chaque côté de la hauteur des terres et dans une direction parallèle, il y a plusieurs bancs de rochers ou récifs, variant en hauteur de (150) cent cinquante à (300) trois cents pieds, et distancés de quatre à six milles. Entre ces récifs, il y a un grand nombre de lacs, dont quelques-uns très longs et comparativement étroits, ont une direction parallèle à ces rochers.

Le terrain sur le côté sud-est du lac, aussi loin que j'ai pu le voir, un peu au delà de cent milles, est bas et uni, et il serait sans aucun doute aussi productif que le terrain autour du Poste.

Le bois consiste principalement en bouleau ou merisier blanc, épinette et sapin. Il est plus abondant et plus gros sur le côté nord de la hauteur des terres qu'il ne l'est sur le côté sud; il s'y trouve beaucoup d'épinette propre à la construction. Les gens du poste, qui viennent tous de la Baie d'Hudson, lui donnent le nom de "pin," et je suppose que ce faux nom comptera pour les rapports occasionnels que nous avons concernant le pin qui est très abondant dans cette contrée.

Il y aussi de grandes étendues de bon terrain entre l'extrémité sud-ouest de Mistassini et le lac St Jean, le pays ici n'est pas aussi élevé, et la hauteur des terres sur cette route est de plusieurs cents pieds plus bas que là où je la traversai en premier lieu, c'est-à-dire environ (150) cent cinquante milles plus loin au nord-est.

La température à Mistassini va aux extrêmes. Le thermomètre en hiver descend souvent à 50 ou 60 degrés en bas de zéro (Fahr); mais le froid ne se fait pas sentir

d'une manière rigoureuse, vu que l'air est très sec. La glace se forme fréquemment à une épaisseur de six pieds, et la neige est généralement pesante, et sa hauteur l'hiver dernier était de cinq pieds. La glace se forme dans les baies en octobre ou novembre et sur le grand lac pas avant janvier, et elle se brise dans les baies à peu près vers la fin de mai, et sur le lac vers le milieu de juin environ.

On dit que les étés sont très chauds, et des orages mêlés d'éclairs et de tonnerre ont lieu fréquemment. C'était une pratique constante chez les sauvages durant un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, de courir hors de leurs cabanes et avec des fusils, des haches ou des couteaux, de défier l'orage. Mais dans une certaine occasion, il y a 12 ou 15 ans, lorsqu'un grand parti revenait de l'établissement Rupert au poste, avec les provisions annuelles, un orage éclata le soir, la foudre tomba au milieu d'eux, en tua sept et en blessa et estropia dix-huit autres. Peu s'en fallut que le reste du parti ne s'échappât, vu qu'il y avait plusieurs cents livres de poudre parmi les marchandises qui restèrent intactes. Depuis ce temps-là cette pratique a été discontinuée.

Les sauvages ici ne sont pas nombreux, ils sont *nascapis* et chrétiens de nom, et ils sont visités de temps en temps par un ministre protestant de la baie James. Il n'y a environ que vingt-six chasseurs qui fréquentent le poste pour des fins de commerce, et le seul temps où il soit possible de les voir tous ensemble c'est depuis le milieu de juin jusqu'au milieu de juillet, ou aussitôt que le lac est libre de glaces.

Ils y apportent alors leurs fourrures pour les vendre, et chacun fait tout son possible pour apporter avec lui quelque chose afin de contribuer au festin ou régal qui se continue sans interruption jusqu'à ce que leurs provisions soient épuisées. Ces provisions se composent de viande et de graisse d'ours, de castor (frais, fumé ou séché), caribou, porc-épic, lièvres, perdrix, poissons de toutes sortes et de tout autre gibier qu'ils peuvent attraper. Après être restés un mois au poste, ils se dispersent et vont chacun à leur endroit de chasse.

Il y a une grande variété et une grande abondance de poisson dans le Mistassini dont les eaux sont profondes et froides, et de même dans plusieurs des autres lacs, tels que la truite, le brochet, le poisson blanc, le brocheton, la carpe et ce qu'on appelle la "*maria*," un poisson ressemblant un peu à la morue. Ce serait une affaire facile pour les sauvages d'en amasser une provision suffisante pour l'hiver, mais ils sont naturellement imprévoyants et en outre superstitieux sur ce chapitre. Ils disent que s'ils se précautionnent pour les besoins futurs, ils éprouveront quelque malheur et mourront probablement, et alors leur travail serait perdu. Les animaux à fourrures y sont abondants, particulièrement le castor, la loutre, la martre et les ours noirs qui sont très gros. Le caribou est bien rare, et il en est de même des loups et du glouton qui n'ont pas été vus dans cet endroit durant les trois dernières années.

Quant à la grandeur du lac on ne sait rien de positif si ce n'est qu'il est très large, et je considère le fait qu'il n'est pas connu comme une preuve de sa grande étendue, puisque ces gens qui sont dans l'habitude de faire des centaines de milles dans toutes les directions n'en savent rien.

Un sauvage très intelligent à qui je parlai de la chose, me dit qu'il y a quelques années, il avait rencontré un vieux sauvage qui lui apprit que d'après ce qu'il connaissait lui-même et d'après ce qu'il avait entendu dire, il pensait qu'un bon marcheur, ne prenant avec lui que ce dont il avait besoin pour le voyage, pourrait, le printemps, sur la croûte, aller d'un bout à l'autre du lac en dix jours.

Maintenant, sous ces circonstances, comme 50 ou 60 milles par jour ne seraient considérés que comme une marche modérée, l'on peut se faire une idée de l'étendue approximative de ce lac, et si l'on prend seulement la moitié de ce calcul, nous pouvons encore dire que c'est un lac immense.

C'était l'opinion générale qu'on ne pourrait l'arpenter tout autour en moins d'un été.

Depuis le jour du retour des hommes avec les canots (le 30 avril) jusqu'au 28 mai, nous restâmes campés au poste, attendant que la rivière fut libre, et ce jour-là, la baie étant suffisamment claire de glaces, nous nous embarquâmes pour le lac St-Jean, et le 30, nous traversâmes la hauteur des terres et nous atteignîmes "Grindstone Lake" (Lac à la Meule) improprement appelé "File Axe."

Nous arrivâmes à la rivière Chamouchouan le 5 juin et le 10 au lac St-Jean où je laissai avec M. Cummins, la personne en charge du poste de la Cie. de la Baie d'Hudson, mes canots, tentes et divers autres articles, le tout sujet aux ordres de M. Low, conformément à mes instructions. Le jour suivant, nous quittions le lac St-Jean pour Chicoutimi où nous arrivâmes le lendemain; nous prîmes le bateau à vapeur à 3.30 a. m. le 13, et arrivâmes à Québec dans l'après-midi du 14, ayant été retenus sur le fleuve par la brume.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN BIGNELL.

Québec, 3 novembre 1885.

APPENDICE No. 39.

PROVINCE DE QUEBEC.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,

LA BEAUCE, 8 JANVIER, 1886.

A Monsieur

LE COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE DE LA PROVINCE
de Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations minières dans la division de la Chaudière, durant le cours de l'année 1885.

OR.

La "St. Onge Gold Mining Company" a continué ses travaux sur le Ruisseau d'Ardoise dans la paroisse de Saint Georges; elle est parvenue à atteindre le gravier aurifère à une profondeur de 165 pieds et y a trouvé de suite de l'or en quantité payante.

Cet or est en pépites beaucoup plus grosses, en moyenne, que celles de la rivière Gilbert ou de la rivière des Plantes, ne parait pas avoir été aussi longtemps roulé, et par son apparence anguleux, semble indiquer que le gisement quartzueux d'où il provient ne doit pas être bien éloigné.

Lorsque cette compagnie aura percé un autre puits plus au centre du lit aurifère, qu'elle aura ainsi établi une bonne ventilation dans ses galeries souterraines et qu'elle se sera, par conséquent, mise dans la possibilité d'employer un plus grand nombre d'hommes, nul doute qu'elle pourra faire justice à sa riche propriété et attirer l'attention spéciale sur nos gisements si imparfaitement exploités jusqu'ici.

Son installation est parfaite et lui permet l'exploitation en toutes saisons. C'est de beaucoup la meilleure que nous ayons jamais eue sur nos mines.

Elle a fait application pour l'obtention de licences gratuites sur cette partie de terrain qu'elle travaille actuellement, en sorte qu'elle n'est pas, pour le moment, une source de revenu à l'état.

La Compagnie Minière dont le Capt. J. Richard est le Gérant, a poursuivi pendant quelque temps ses travaux sur la rivière Gilbert, puis forcée de les discontinuer temporairement par une question de bornage, non encore décidée par les tribunaux, elle est allé ouvrir un puits sur la rivière Cumberland aux confins du canton de Wat-

ford et est tombés sans grands frais, sur un riche gisement alluvial qu'elle exploite avec succès.

Son *claim* sur la Gilbert était aussi très productif.

M. E. Fenton a fait travailler une grande partie de la saison au déblayage des débris [tailings] des anciennes mines, accumulés dans le lit de la Gilbert, afin d'atteindre et mettre à découvert le lit aurifère intermédiaire entre le niveau actuel du sol et celui du roc que l'on trouve à une moyenne de soixante-et-dix pieds de profondeur. Ce lit mitoyen est celui qui produisit tant d'or en 1864-65 et suivantes, à un demi mille environ en amont des fouilles actuelles; malheureusement les grandes pluies, si fréquentes depuis juin dernier, l'ont tellement retardé qu'il n'a pu encore terminer ses travaux préliminaires dispendieux et a dû les discontinuer jusqu'au printemps.

Au confluent des deux branches de la Gilbert, MM. Sewell & Cie. ont de même fait de grands efforts pour atteindre ce même lit mitoyen, et quelques jours de plus auraient vu le couronnement de l'entreprise; déjà l'on trouvait l'or, mais l'eau tombant par torrents pendant plusieurs jours, puis la gelée subite, n'a plus permis de continuer les opérations d'ici à quelques mois.

Sur ce côté de la Chaudière, des travaux ont aussi été faits sur les terrains loués de la Cie des Mines de Léry, par MM. McArthur et Coupal et des sondages opérés dans le but de connaître où devrait commencer les opérations réelles.

AMIANTE.

L'exploitation de ce produit célèbre se poursuit toujours avec vigueur et succès.

De nouvelles carrières ont été ouvertes et livrées à la production. On a reconnu un gisement de bonne apparence à la Rivière des Plantes dans Rigaud-Vaudreuil, St-François, et un autre dans Cranbourne, comté de Dorchester.

Il y a maintenant neuf mines en exploitation continuelle donnant de l'emploi à plusieurs centaines de personnes.

La qualité des produits s'améliore à mesure que l'on descend plus profondément dans le sol.

La quantité extraite cette année est beaucoup plus considérable que celle de l'année dernière.

Il serait bien nécessaire, je crois, d'ajouter une clause à la loi des mines qui réglémentât la manière dont devrait se faire l'explosion des charges des mines, car,

comme je le disais dans mon dernier rapport, l'exploitation de l'amiante est rendue bien dangereuse pour la vie des employés à cause du voisinage immédiat des carrières et du fait qu'on n'a pas généralement d'heures fixes pour faire éclater ces charges.

Déjà des accidents se sont produits, des difficultés se sont élevées entre voisins et on a dû recourir à la protection des constables sous mes ordres qui ont stationné une partie de la saison à Thetford et au Lac Noir, à la demande des propriétaires de mines,—mais que pouvons-nous y faire?

J'ai vu moi-même, un jour que je me rendais à une de ces mines, accompagné de deux constables, une charge éclater soudain sans avertissement et de gros cailloux lancés à une distance de 4 à 500 pieds tomber autour de nous.

La loi ou règlement, devrait, je crois, obliger strictement les propriétaires à ne mettre le feu aux mines que le matin, avant la reprise des travaux—le midi pendant le repas des hommes et le soir après leur départ.

Tel que c'est, les travaux sont souvent interrompus durant la journée par une compagnie qui sonne l'alarme et oblige tout le monde du voisinage à courir chercher les abris qu'ils peuvent trouver et que la plupart du temps sont loin d'être sûrs.

Le tout humblement soumis,

H. J. J. DUCHESNAY,
I. D. M. C.

APPENDICE No. 40.

PROVINCE DE QUÉBEC—BUREAU DE L'INGÉNIEUR DES MINES.

MONTRÉAL. 31 décembre 1885.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de mes travaux durant l'année écoulée. Vous trouverez donc ci-joint: Un rapport détaillé sur les exploitations de phosphate de l'Ottawa et quelques notes sur les mines de mica, ainsi qu'un travail sur les dégagements de gaz combustible dans la vallée du St. Laurent. Je signale le fait que, malgré le prix peu élevé du phosphate, cette industrie est en grand progrès.

Quand aux gaz, je vous signale les bons résultats obtenus par un sondage dû à l'initiative privée et j'estime qu'il serait désirable de voir ces travaux se continuer. Pour ce qui concerne les autres produits minéraux, je noterai que la production d'amiante cette année a été d'environ 1400 tonnes donc augmentation sur l'année dernière. On se préoccupe aussi beaucoup de rechercher les mines de mica blanc dont la principale, située dans Villeneuve, Ottawa, a donné de bons résultats. Les mines de cuivre des cantons de l'Est continuent d'être exploitées sur une grande échelle. Les mines de fer n'ont pas été exploitées cette année sauf la mine de fer magnétique de Bristol, Pontiac, qui a produit, dit-on 7,000 tonnes de minerai. Je dois aussi signaler une veine de fer magnétique qui traverse les rangs III, IV, V, VI, de Wakefield et qui a été récemment reconnue.

J'ai commencé également une exploration dans la région du St. Maurice, mais trop tard pour que les résultats en fussent fructueux. Je signale seulement les recherches faites pour utiliser comme marbres les calcaires de la formation Laurentienne dans cette région et des dépôts d'ocre sur le lac à la Peinture (Sei. de Ste Anne).

Dans le rapport de la Commission Géologique d'Ottawa, de '82 '83 '84, nous voyons la Province de Québec figurer par un rapport sur la région du Saguenay, deux sur la Gaspésie avec cartes, un sur les phosphates de l'Ottawa et quelques notes sur les minéraux de la province.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. OBALSKI

Ingénieur des Mines de la Province.

RAPPORT SUR LES PHOSPHATES DE CHAUX DU COMTÉ D'OTTAWA.

L'utilisation du phosphate de chaux pour l'agriculture ne date guère que de 1840, et, depuis cette époque on n'a cessé d'en chercher et d'en découvrir des dépôts; mais ces minerais n'ont pas partout la même richesse et les profits obtenus dépendent surtout de deux facteurs importants: L'abondance du minerai et sa richesse. Ainsi on a trouvé des phosphates riches (apatite) en Norvège, en Espagne, au Canada, des phosphorites également riches en Russie, dans le midi de la France, en Allemagne (Nassau) dans les Indes Occidentales (Îles Nawassa et Curacoa), dans certaines îles du Pacifique et enfin des phosphates pauvres (souvent des coprolites) en Angleterre, au Nord de la France, en Allemagne, dans la Caroline du Sud (E. U.) etc. Ces derniers (coprolites) peuvent être employés en poudre et à l'état naturel étant plus facilement assimilables aux plantes, tandis que les apatites doivent, après avoir été

réduites en poudre, être traitées par l'acide sulfurique, qui donne lieu au produit nommé superphosphate.

Pour donner une idée de l'importance commerciale de ce produit, il suffira de dire que l'Angleterre en importe annuellement 300,000 tonnes, que la Caroline du Sud en a exporté 409,000 tonnes en 1884, etc. En Canada on n'use pas cet engrais, qui est tout exporté, sauf un peu dans la Province d'Ontario où il est manufacturé par la "Brockville Chemical and Superphosphate Co."

Les apatites du comté d'Ottawa se trouvent à l'état cristallisé, dans les terrains dits Laurentiens inférieurs, le minerai y est rouge ou vert allant du vert très foncé au très clair, la couleur intermédiaire étant la plus ordinaire.

Quant à la nature même des gisements on doit constater une irrégularité notoire qui est la cause principale de l'incertitude dans l'exploitation. On doit cependant citer le fait que plusieurs dépôts se présentent avec une allure plus régulière qui, dans ce cas, devient la cause de gros bénéfices.

L'apatite du Canada est connue depuis longtemps, comme minéral accidentel, mais son exploitation industrielle ne commence que vers 1875; depuis ce temps, on peut dire qu'elle s'est considérablement développée et que la production augmente chaque année, atteignant aujourd'hui 25 milles tonnes par an. Des capitaux importants sont investis dans cette industrie qui procure de l'ouvrage à six ou huit cents ouvriers. Ce qui fait la valeur de l'apatite du Canada, c'est sa haute teneur constante qui permet de passer des marchés sur la base de 80 pour cent; il n'est pas rare d'ailleurs de voir des chargements titrer de 80 à 85 pour cent.

L'analyse suivante est du Dr. Hoffmann, de la Commission géologique d'Ottawa :

Acide phosphorique.....	41.139
Fluor.....	3.863
Chlore.....	0.229
Acide carbonique.....	0.223
Chaux.....	49.335
Calcium.....	4.195
Magnésie.....	0.180
Alumine.....	0.566
Sesquioxyde de fer.....	0.094
Résidu insoluble.....	0.060
	<hr/>
Soit—Phosphate tribasique de chaux.....	99.884
	<hr/>
Fluorure de Calcium.....	7.929

Je donne, en outre, ci-dessous deux analyses commerciales faites sur des chargements envoyés en Angleterre :

Chimistes : G. H. Ogston.	Cannon et Newton.
Humidité	0.10
Eau de combinaison	0.50
Acide phosphorique	37.60
Chaux	51.52
Oxyde de fer et alumine.....	1.50
Magnésie et non déterminé..	5.18
Acide carbonique.....	0.60
Matières insolubles.....	3.00
100.00	100.00
Soit — Phosphate tribasique	
de chaux.....	82.10
1.36	3.40

Afin d'établir une comparaison, je donne ci-dessous les teneurs des différents phosphates étrangers :

Norvège	82 à 84 par cent.
Russie.....	30 à 66 “
Angleterre	57 “
France	35 à 45 “
do	68 à 78 “
Allemagne	31 à 42 “
do.	38 à 76 “
Espagne	45 à 85 “
Indes Occidentales.....	69 à 88 “
Etats-Unis (Caroline du Sud).....	55 “
Océan Pacifique	72 à 88 “
Canada	75 à 85 “

On voit donc que le minerai du Canada a un des plus hauts rangs comme teneur dans cette liste.

Au point de vue de l'exploitation, on doit tenir compte de l'irrégularité des gisements et des difficultés de transport ; on ne peut remédier au premier inconvénient que par un choix judicieux des terrains, ce qui fait que les terrains reconnus notoirement comme bons atteignent des prix très élevés. Quand au transport on doit en diminuer le prix par l'utilisation des voies naturelles telles que les rivières et la construction de chemins, chemins de fer et tramways. Ces travaux étant faits par les compagnies, il en résulte que des compagnies riches pourront plus facilement réduire

les prix de transport. Je citerai les compagnies "Union," "Dominion," et "Phosphate of Lime," qui ont à l'étude des projets pour construire des petits tramways de deux à quatre milles qui pour un grand trafic réduiront de beaucoup le coût du transport. Je dois aussi signaler le fait de l'embranchement à voie large de quatre milles construit de la station de Buckingham (C.P.R.) au pied de la rivière du Lièvre, ainsi que le syndicat formé par tous les exploitants pour construire un tramway de la Lièvre à la rivière Ottawa dans le but de lutter contre les exigences du C.P.R. En dehors de ces modes perfectionnés de transport, le minerai est surtout expédié, pour les compagnies moins importantes ou moins bien situées, par les chemins d'hiver qui permettent de l'amener aux quais du chemin de fer, d'où l'été il sera transporté à Montréal. On voit de suite la grande importance qu'a la question du transport; en effet, pour une exploitation ordinaire, du minerai extrait dans l'été de 1883 sera transporté par chemin de fer dans l'hiver 1883-84, soit en moyenne 7 à 8 mois plus tard. Ce fait nécessite un fond de roulement pour toute cette période, en même temps qu'une perte d'intérêt d'argent. Aussi, voit-on les compagnies les plus importantes faire tout en leur pouvoir pour transporter économiquement l'été. C'est à même cause qui empêche des gisements très riches, mais mal situés, d'être exploités. Citons seulement ceux dans McGill, Bowman, Bigelow, Denholm, etc.

Les facilités d'extraction sont nécessairement subordonnées à l'importance du gisement; ainsi, sur une veine reconnue riche, on pourra de suite placer des machines à vapeur, des perforateurs, etc., en un mot créer une installation qui diminuera le prix de revient, tandis qu'en d'autres points incertains, on ne pourra que faire des travaux provisoires et de petites installations. Ce dernier cas est le plus général, aussi le prix d'extraction varie-t-il dans les limites très étendues, telles que de \$2 à \$10 par tonne; ce dernier chiffre étant d'ailleurs la limite *maxima* au-delà de laquelle il n'y a plus de profits à réaliser.

Exemple du prix de revient:—

Extraction (moyenne avantageuse).....	\$5.00 à \$8.00
Transport de la mine au quai pour une distance de 1 à 5 milles	0.25 à 1.25
Transport par la rivière pour des distances de 10 à 25 milles	0.30 à 0.60
Manutentions à Buckingham	0.10 à 0.10
Transport par chemin de fer de Buckingham à Montréal.....	1.40 à 1.40
Manutention à Montréal	0.30 à 0.30
Commission pour vente	0.50 à 0.50
Total.....	\$7.45 à 12.15

Dans ces chiffres ne se trouvent pas compris les frais généraux, d'intérêt d'argent, etc. Ajoutons que la tonne de phosphate titrant 80 p. c. vaut, rendue à bord à Montréal, \$17 à \$18, et l'on verra de suite dans quelles limites peuvent osciller les profits. Le fret pour Liverpool est de 5 à 7 shillings, et pour Hambourg 12 shillings. En Angleterre le phosphate est vendu d'après analyse. Les derniers prix étaient de 1 shilling par unité pour 75 p. c. avec $\frac{1}{2}$ de penny par unité en plus. Le prix maximum a été de 1 shilling 5 deniers. Pour l'hiver, nous avons les mêmes chiffres, sauf que le transport de la mine au quai du chemin de fer se fait aux prix de \$1.50 à \$3.00 pour des distances de 10 à 30 milles, portant ainsi les chiffres ci-dessus de \$8.40 à \$13.30.

Les chiffres ci-dessus s'appliquent surtout à la vallée de la Lièvre que j'ai étudiée plus particulièrement. Dans les cantons de Templeton, Hull, Wakefield, on transporte en voiture jusqu'à l'Ottawa, et de là par barges à Montréal, la légère augmentation de prix étant compensée par de moindres frais pour les manutentions.

Les compagnies emploient des ouvriers du pays qui ne sont pas mineurs de profession, mais s'habituent facilement à ces sortes de travaux. En général, ils ne se fixent pas sur les centres d'exploitation, mais habitent les villages voisins avec leurs familles. Les exploitants sont en effet obligés de nourrir et de loger leurs hommes et trouvent un intérêt plus immédiat à les pensionner en bloc dans de grandes maisons. Cependant, à mon avis, il y aurait avantage pour l'avenir à retenir les hommes près des mines en les logeant avec leurs familles. La chose est d'ailleurs faite au High Rock et me paraît donner de bons résultats, car on y voit des ouvriers travaillant depuis plusieurs années; de plus l'ouvrier y trouve également son profit, pouvant employer ses enfants aux travaux du triage ou même garder en pension d'autres ouvriers.

Les prix payés sont les suivants :

Ouvriers divers.....	\$15 à \$25 par mois.
Enfants.....	\$ 5 à \$10 "
En plus de la pension qui est estimée à.....	\$10 par mois

Pour le travail à la journée :

Manœuvres.....	\$0.75 à \$1.00
Mineurs ordinaires.....	1.00 à \$1.25
Contre-maitres et ouvriers spéciaux, machinistes, forgerons, etc.....	1.25 à 2.00
Attelage de 2 chevaux et conducteurs.....	3.00

Quant à la production générale, depuis l'origine de cette industrie on peut l'exprimer en nombre ronds par les chiffres suivants :

Avant 1878.....	3000 tonnes
1878.....	4000
1879.....	5000
1880.....	8000
1881.....	15000
1882.....	16000
1883.....	17000
1884.....	22000
1885.....	25000
Total.....	115,000

qui, au point de vue de la production par canton, peut approximativement se décomposer ainsi que suit :

Hull.....	3000 tonnes
Wakefield.....	6000 “
Templeton.....	18000 “
Buckingham.....	28000 “
Portland.....	60000 “
Total.....	115,000 “

Je donne ci-dessous quelques renseignements sur chacune des principales Compagnies de la région.

EMERALD MINE.

BUCKINGHAM, XII. 18.—Cette mine est une des plus anciennes de la région et ayant produit une des plus grandes quantités. Elle est située sur une montagne où le gisement affecte des allures de veine régulière ayant des épaisseurs variables qui ont atteint, à ce jour 40 à 50 pieds. Le travail se fait presque tout à ciel ouvert et on a seulement poussé les galeries de reconnaissance dans la montagne. On emploie peu de machines à vapeur et tout le travail de perforation se fait à la main. La mine est située à 5 ou 6 arpents du quai, sur la rivière, qui lui-même est à 8 milles du quai de Buckingham. Cette mine a produit cette année près de 5,000 tonnes avec 80 hommes. La production totale de la mine doit approcher de 25 à 30,000 tonnes; et elle est loin d'être épuisée.

LITTLE RAPID MINE.

PORTLAND EAST, I. 5.—Anciennement travaillée par la “Buckingham Mining Co.” et reprise dernièrement par M. W. Allan, d'Ottawa, cette mine est située à 1

mille de la rivière. Les travaux sont dirigés bien plus dans un but d'exploration que d'exploitation proprement dite. On n'y emploie guère que 15 à 20 hommes, ayant produit l'année dernière environ 1,000 tonnes. En outre de quelques recherches à la surface, les travaux sont surtout en profondeur et le principal puits a atteint une profondeur de 180 pieds en suivant une veine qui affecte des allures régulières et des épaisseurs variables allant jusqu'à 12 pieds. La mine est bien outillée, on y emploie des machines d'extraction, perforateurs à vapeur, etc. Elle est d'ailleurs appelée à recevoir un bien plus grand développement et a certainement beaucoup d'avenir. On dit qu'elle a produit 5,000 tonnes environ depuis son origine.

NORTH STAR MINE.

PORTLAND EAST, III. 18.—La mine est la propriété de la compagnie américaine "Dominion Phosphate Co." Les travaux, d'abord faits à la surface, ont donné d'assez bons résultats; mais on a été induit rationnellement à diriger en profondeur des travaux réguliers qui ont donné de très bons résultats. On a, en effet, foncé sur les indices reconnus, un puits incliné qui actuellement atteint 270 pieds. A 155 pieds on a rencontré un premier dépôt important de phosphate. A 200 pieds on en a frappé un autre très considérable dont on a apprécié l'épaisseur à 10, 15 et 20 pieds et qu'on a reconnu sur une longueur de 60 pieds. On a constaté des indices jusqu'à la profondeur de 270 pieds d'où l'on doit faire une galerie qui permettra ainsi de reconnaître un massif considérable. On doit signaler le fait très important qu'à cette profondeur le gisement paraît régulier.

Cette mine est parfaitement outillée et les travaux sont conduits d'après les règles de l'art; elle est pourvue de machines à vapeur, l'aérage y est bien installé ainsi que le puits de descente pour les hommes et les matériaux. A la surface, il y a des chambres de triage où le minerai en sable y est séché par des conduites de vapeur, etc. Enfin, en vue d'avancer le fonçage du puits on a installé des compresseurs faisant marcher des perforateurs à air comprimé. Je signale ce fait important dans l'histoire des mines de phosphate de l'Ottawa; car c'est la première fois qu'on y emploie l'air comprimé. D'ailleurs cette mine est celle où les travaux sont conduits à la plus grande profondeur et on doit souhaiter que l'esprit d'entreprise de cette Compagnie soit récompensé, ce qui est en partie réalisé, car on s'est assuré pour l'avenir d'une grosse production, l'installation pouvant suffire à une production de cent tonnes par jour. En vue de faciliter les transports, il est question de construire un petit tramway de 3 milles allant à la rivière. La production de cette année a été d'environ 4,000 tonnes avec 70 ouvriers. Ce chiffre, relativement bas, tient à ce qu'on a pris une partie de la saison pour les travaux préparatoires et d'installation.

La même Cie., à également travaillé auprès de la mine Emerald, une mine qui n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait, et a été abandonnée.

 COMPAGNIE FRANÇAISE DES PHOSPHATES DU CANADA.

Cette compagnie, ayant ses centres principaux dans les environs du lac Tamo, a cessé ses travaux depuis 2 ans, après avoir extrait près de 2000 tonnes; elle possède une grande quantité de terrains dont quelques-uns sont très bons, et il n'y a pas de doute que recommençant à travailler d'après les mêmes principes que ses voisines, elle n'arrive à obtenir les mêmes résultats qu'elles. Les lots qui ont été travaillés sont: Portland Est, III. 1, 2; IV. 1, VIII. 16; Le lot, III. 2, est particulièrement bon.

THE GLASGOW CANADIAN PHOSPHATE COMPANY.

Cette compagnie, organisée de cette année, possède les lots Portland Est, IV. Nord, 1; Est, 2 et Derry, III. 1.

Le travail est fait principalement sur le lot IV Est 2, où l'on trouve de belles veines de phosphate rouge et vert ayant des épaisseurs de 3 et 4 pieds et même d'avantage. Il a été extrait 3 à 400 tonnes avec 30 ouvriers. Cette mine est pourvue de machines à vapeur et on peut espérer qu'elle se développera fructueusement.

BACON & Co.

Cette nouvelle compagnie travaille sur les lots II. 2, 3. Jusqu'à présent il n'y a eu que des travaux d'installation et de recherche, sur de bonnes indications, faits avec une quinzaine d'ouvriers. On installe des machines à vapeur, on a fait des chemins pour arriver sur la montagne où se trouvent les points d'exploitation, etc. Cette compagnie, ainsi que la précédente, n'a commencé ses travaux qu'en juillet, 1885.

UNION PHOSPHATE MINING AND LAND Co.

Cette compagnie datant de 1882, et formée par des capitalistes américains, possède un groupe de terrains de premier choix dans la région la plus productive de la Lièvre. Les travaux dont le plus important prend le nom de "Star Hill Mine," sont faits sur Portland Ouest VIII. 3, 4, 7, 8. Ils sont situés à 1 mille-et-demi ou 2 milles de la rivière. L'exploitation est faite à ciel ouvert, dans de grandes excavations d'où le minerai mélangé à la roche a été retiré en grande abondance. Pour le détail des ouvrages je réfère au rapport de M. J. F. Torrance, publié dans le volume de la commission Géologique d'Ottawa, 1882-83-84. La production générale a été de 15,000 tonnes, et la production de cette année de 4500 tonnes avec une moyenne de 75 ouvriers. Vu la grande quantité de roche mêlée au phosphate on fait plusieurs qualités qui sont:

80, 75 et 60 %. Les classes inférieures sont moulues à Buckingham, et expédiées en sacs.

PHOSPHATE OF LIME CO.

Cette compagnie peut être considérée comme une des plus anciennes de la région et en même temps des plus profitables; elle est formée d'industriels anglais qui paraissent l'exploiter avec grand avantage. Le centre des travaux comporte la mine dite "High Rock," située sur les lots Portland Ouest, VII. 5, 6, 7, 8; VIII. 1, 2, 7, la mine Dugway, étant actuellement abandonnée. La mine "High Rock" située sur une montagne est exploitée par une vingtaine de grandes excavations à ciel ouvert où le phosphate a été rencontré en abondance. Pour des détails complets sur cette exploitation je renvoie au rapport de la commission Géologique d'Ottawa '82, '83, '84. Je rappelle seulement que la production générale depuis 1880, a été d'environ 30,000 tonnes, celle de l'année dernière ayant été de 6000 et celle de cette année de 7000 tonnes avec 110 ouvriers. Cette exploitation se fait à ciel ouvert, avec des machines et perforateurs à vapeur, les différents chantiers communiquent avec les ateliers de triage par de petits tramways et on projette de construire pour les transports d'été un tramway de 1 mille $\frac{1}{2}$ allant à la rivière.

Cette compagnie par un système économique bien compris est arrivée à de très bons résultats, beaucoup d'ouvriers vivent aux environs de la mine avec leurs familles dans des maisons louées par la Cie., et on peut constater que des ouvriers y travaillent depuis la création de la Cie.

LIEVRE RIVER LAND AND PHOSPHATE CO.

Cette compagnie récemment créée possède dans la région de riches et nombreux terrains; mais jusqu'à présent n'a pas fait de grands travaux d'exploitation. Son principal centre est auprès du "Battle Lake," sur les lots Templeton, XIII, 6.7. Sur ces terrains le phosphate se montre sous de belles apparences, un puit creusé à une profondeur 137 pieds a montré une veine de 4 pieds. La production est peu considérable, car cette année on a travaillé qu'avec une quinzaine d'ouvriers et surtout pour préparer la mine et installer des machines et des perforateurs à vapeur. Il a été sorti en tout du puit de 1000 à 1500 tonnes. Le transport se fait en hiver seulement par la Lièvre. La compagnie possède en outre dans la région du lac du Poisson Blanc, de nombreux terrains qu'elle espère ouvrir au printemps.

McLAURIN MINE.

Cette mine exploitée sur le lot 10 du XI rang de Templeton, est considérée comme la plus riche de ce canton. Elle forme une grande excavation dirigée N. N. O. de 300 pieds de long, 100 de larges et 110 de profondeur d'où on a extrait environ 12000 tonnes de phosphate. L'extraction est localisée sur ce seul point et le transport se fait jusqu'au canal, par voitures et ensuite par barges jusqu'à Montréal. La mine a produit cette année 3000 tonnes avec environ 40 ouvriers,

THE CANADA INDUSTRIAL CO.

Cette compagnie vient seulement de commencer à travailler sur le lot Templeton IX. 16 et paraît avoir obtenu de bons résultats; elle emploie trente ouvriers et a extrait environ 200 tonnes. Il est probable qu'au printemps elle donnera une plus grande extension à ses travaux.

HALDANE MINE.

WAKEFIELD, I. 12.—Quoique un peu éloignée des autres centres et généralement peu connue cette mine se présente à mon avis dans des conditions particulièrement avantageuses. Le minerais vert et rouge s'y rencontre avec une allure régulière qu'on retrouve dans quelques mines des plus importantes. Il a été extrait de cette mine environ 2,000 tonnes de phosphate. Elle a été peu travaillée et seulement avec quelques ouvriers, lors de ma visite elle était arrêtée. On peut y constater des veines de 3 à 5 pieds d'épaisseur. Les transports, ainsi que pour toutes les mines de cette région se font par l'Ottawa.

MINES DIVERSES.

Les mines que j'ai citées sont les plus importantes, ou celles que j'ai plus particulièrement visitées, mais il convient d'en noter un certain nombre d'autres qui ont produit d'assez beaux résultats et sont situées sur de bons gisements par exemple les mines Wilson, Gemmell, Harris dans Wakefield; les mines Perkins, Miller, Post, Gold Hill Mine, etc., dans Templeton, les mines Chapleau, McLaren, Ross, Philadelphia Co., etc., dans Portland sans préjudice de nombreux terrains qu'il serait trop long d'énumérer et qui ont été prospectés avec plus ou moins de succès.

Comme résultat immédiat de mes travaux d'exploration je dois aussi citer une région importante située dans Bowman et où se trouve un certain nombre de très-belles mines achetées du gouvernement, mais qui jusqu'à présent n'ont guère été que prospectées et à peine ouvertes, la difficulté actuelle des moyens de communication empêchant leur développement. J'ai déjà eu occasion dans un précédent rapport (1883) de donner des détails sur cette région où il a été constaté depuis de très riches gisements.

Les mines les plus importantes à signaler sont sur les lots suivants.

Bowman—I, 42, 43, 44, 45.

II, 31, 32.

III, 17, 18, 32, 33, 34.

IV, A, 1, 12, 13, 14.

V, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 28.

VI, 5, 6, 30, 31 32.

VII, 6, 7, 8, 18, 19, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 43, 44.

Denholm—VIII, 6, 26, 32.

Wells— II, 13, 14.

III, 14.

Je me contente de signaler ainsi quelques lots parmi les nombreux où le phosphate a été découvert; on en a aussi trouvé dans les cantons de Villeneuve, Bigelow, Hincks, McGill.

Je rappelle aussi pour mémoire un travail sur le comté de Pontiac (1884) où je signale l'existence de l'apatite sur la rivière Coulonges et dans l'île Calumet.

EN RÉSUMÉ.

L'industrie des phosphates dans le comté d'Ottawa est florissante et prend chaque année un développement plus grand: la production augmente, les procédés d'extraction et de transport se perfectionnent et le champ exploré grandit chaque année en même temps que de nouvelles compagnies s'organisent. De plus on voit des commencements de manufactures s'établir; je cite le moulin à moudre de phosphate de la Union Cie, et ceux de Bacon & Co., établis à Buckingham. On peut donc espérer que cette industrie qui n'en est qu'à son enfance prendra une importance encore bien plus grande dans un temps assez rapproché.

MINES DE MICA.

Le Mica recherché par l'industrie est la variété dite "*muscovite*" de couleur blanche. Cette qualité atteint des prix assez élevés qui vont, dit-on de \$1.00 à \$7.00 par livre selon les dimensions variant de 2 à 10 pouces de côté. Je crois donc utile de donner quelques renseignements sur les mines de mica de la province.

MINE ALLAN.

OTTAWA, VILLENEUVE I. 30,31.—Cette mine est la plus importante et on peut dire la seule en exploitation suivie dans ce pays; les premiers travaux datent de septembre 1884. On y trouve le mica en cristaux dans une grande bande de quartz blanc de 2 à 300 pieds de largeur et de direction N. E. Le mica y est mélangé de feldspath blanc, de tourmaline noire, de grenat et d'autres minéraux. La roche est assez dure et on doit prendre des précautions de crainte de briser le mica. On l'exploite au moyen d'une galerie faite au pied de la montagne et qui 10 pieds de large, 14 de haut et 60 de long. Au moment de ma visite la mine était travaillée par 7 hommes et on avait extrait une assez forte quantité de bon mica qui était coupé et emballé à la mine même.

MINE LEDUC.

OTTAWA.—WAKEFIELD. VII. $\frac{1}{2}$ O. 25.—Cette mine non encore travaillée, mais seulement découverte, montre les mêmes indices que la précédente: grande veine de quartz blanc, feldspath vert et tourmaline diversement colorée.

Je rappelle aussi d'autres mines de mica trouvées dans la province de Québec, et non encore exploitées.

Chicoutimi—Jonquière.—Rang nord 21.—Quartz blanc avec émeraude et molybdénite.

Berthier—Maisonneuve.—Avec émeraude, grenat, samarskite.

Ottawa—Bouchette X. 10, 11.—On signale également sur ces lots du mica exploitable.

Cote Nord—Watsheeshoo.—Dans du quartz blanc et rose avec du feldspath blanc et vert, de la tourmaline noire et du grenat.

RAPPORT SUR LES "GAZ COMBUSTIBLES" DE LA VALLÉE DU ST-LAURENT.

J'ai déjà signalé dans de précédents rapports l'importance à attacher aux dégagements de gaz combustibles constatés dans la vallée du St-Laurent entre Québec et Montréal. Aujourd'hui la question a fait un grand pas par suite d'un sondage exécuté à St-Grégoire.

SONDAGE À ST-GRÉGOIRE—COMTÉ DE NICOLET.

Le sondage a été pratiqué sur la terre de M. Hilaire Trudel (No. 501 du cadastre) au sud-est de la concession Beauséjour (seigneurie Rocquetaillade). Le tableau suivant donne les profondeurs atteintes et la nature des roches rencontrées.

- A 0 pied le 31 juillet 1885—1^t pied de terre végétale, bonne terre de culture, dégagement de gaz sans odeur.
- 1 pied—47 pieds glaise bleue avec petits lits de sable.
- 48 pieds—5 pieds sable blanc avec abondant dégagement de gaz sans odeur.
- 53 " —15 pieds gros gravois composé de cailloux de granit, grès, calcaire, etc., avec abondant dégagement de gaz sans odeur et d'eau.
- 68 " —7 pieds sable noir très tassé, dur à traverser, de l'eau, mais pas de gaz.
- 75 " —3 août—80 pieds roc solide, grès un peu calcaire, assez tendre pour se tailler au couteau, suintements huileux.
- 155 " —60 pieds même roche, mais plus dure et à grain plus fin.
- 215 " —75 pieds schiste rouge appelé à tort " soap stone " par les mineurs.
- 290 " —10 pieds même roche de couleur plus claire.
- 300 " —16 pieds même roche de couleur tirant au noir.

- 316 pieds—17 août—54 pieds schiste noir-brun peu dur, abondant et subit dégagement de gaz ayant une odeur très forte de kérosine. Très forte pression allant en augmentant.
- 370 „ —105 pieds schiste rouge, dégagement de gaz plus abondant.
- 475 “ —17 août—50 pds. Schiste rouge plus gris.
- 525 “ 55 “ “ “ “ “ plus mou.
- 580 “ —1er sept.—60 “ Autre dégagement de gaz plus violent lançant la boue et les pierres du fond à une hauteur de 60 pieds en l'air et empêchant le travail. Ce gaz affecte la vue et l'estomac des ouvriers. Continuation des schistes rouges.
- 640 “ — 4 sept.—20 “ Calcaire impur paraissant magnésien. Autre veine de gaz de la même nature.
- 660 “ 60. “ Calcaire.
- 720 “ 100 “ Calcaire huileux.
- 820 “ 40 “ Schiste noir doux au toucher. Nouvelle veine du même gaz.
- 860 “ 255 “ Schiste noir compact.
- 1115 “ —20 octobre. Suspension des travaux. Le gaz continue à se dégager avec une force telle qu'il est impossible de boucher l'orifice. On adapte alors sur le tube principal deux tubes de $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre.

La compagnie formée pour faire ce sondage est constituée à un petit capital par des habitants et petits propriétaires de la région ; elle a fait exécuter les travaux par un entrepreneur de sondages du district de Petrolia (O.), mais comme c'est le premier sondage fait dans cette partie du pays, on n'a pu fixer un prix initial et la compagnie a dû prendre à sa charge, les employés, le matériel, etc., et faire exécuter elle-même le sondage. On a employé un appareil ordinaire à tiges de bois, à trépan d'acier, mû par une machine à balancier de la force de 15 chevaux. Le diamètre initial du trou dans la roche a été de $4\frac{1}{2}$ pouces mais s'est trouvé un peu diminué, car pour arrêter la venue d'eau on a dû tuber de la surface sur une hauteur de 175 pieds. Pour se rendre jusqu'à la roche, c'est-à-dire jusqu'à 80 pieds on a employé un tube de 7 pouces.

Dans la première partie du travail on a eu de l'eau assez abondamment, mais après le tubage on n'en a plus trouvé et on a dû creuser un puits dans le voisinage pour alimenter la chaudière et envoyer de l'eau dans le trou. Les roches traversées sont de dureté moyenne se travaillant facilement, le maximum traversé dans la roche ayant été de 35 pieds par 12 heures.

Ainsi qu'on le voit, ce sondage fait pour trouver du pétrole n'a pas abouti au résultat cherché, mais on a constaté l'énorme quantité de gaz existant dans le sous sol. Il a de plus prouvé que ce gaz ne venait pas des roches superficielles, mais bien de la roche même, de plus qu'il avait dans ces régions une forte odeur de pétrole, prouvant qu'il a séjourné sur des hydrocarbures liquides. Ces résultats sont très satisfaisants et ne font que confirmer davantage l'idée de la présence de dépôts de pétrole. Ces dépôts sont-ils abondants, sont-ils plus ou moins près de la surface, c'est ce qu'on ne peut dire? De plus, ce gaz combustible lui-même est utilisable pour le chauffage, l'éclairage et les industries métallurgiques. Qu'il me suffise de dire qu'en Pensylvanie, la seule ville de Pittsburg, possède plus de 150 compagnies représentant un capital de trois millions pour l'utilisation de ce gaz qui est rencontré souvent à des profondeurs très considérables de 2 à 3,000 pieds. L'industrie métallurgique du fer en emploie une grande quantité. En 1884, on a calculé qu'il avait été substitué aux Etats-Unis à une valeur de \$1,460,000 de charbon. Ce gaz est utilisé à Fredonia (N.-Y.) depuis 1821, et on dit que les chinois l'emploient depuis des centaines d'années.

D'après mon estimation, je calcule que du puits de Saint-Grégoire, il se dégage environ deux cent cinquante mille pieds cubes de ce gaz par 24 heures, soit environ 7 à 8 millions de pieds cubes par mois. La ville de Sherbrooke consomme pour son éclairage 1 million de pieds cubes par mois, celle de Saint-Hyacinthe 3 à 400 mille, on voit donc qu'on en aurait suffisamment pour éclairer une assez grande ville. Ce dégagement dure d'ailleurs depuis 4½ mois. On a essayé de l'arrêter en enfonçant à coups de masse une cheville de pin dans le tube de sortie; mais cette cheville a été, chaque fois, projetée en l'air avec une grande violence en brisant les planches qu'elle rencontrait. Il serait très désirable que ces travaux fussent continués et que d'autres sondages fussent faits, qui, s'ils ne faisaient pas découvrir des gisements suffisamment importants de pétrole, permettraient de faire connaître la grande abondance de ce gaz combustible qui pourraient alors donner lieu à la création d'industries importantes.

Dans mon rapport de l'année précédente, j'ai signalé les points principaux où les dégagements de gaz ont été reconnus, ce sont: "Saint-Maurice," "Pointe du Lac," "Louiseville," "Saint-Léon," "Epiphanie," "Saint-Paul l'Ermitte," "Saint-Henri de Mascouche," etc. Depuis il en est chaque jour constaté en d'autres points, je cite :

Contrecoeur, St Barnabé, la Longue-Pointe, près Montréal.

Contrecoeur.—En creusant un puit pour eau il s'est produit un fort dégagement de gaz qui allumé accidentellement a détruit une grange.

St Barnabé.—En enfonçant un tuyau, à une profondeur de 72 pieds, il s'est produit un violent dégagement de gaz avec une pression qu'on a estimé être de 38 livres au pouce carré. Les terrains traversés sont les suivants :

A	0	pieds	8	pieds	de glaise rouillée.
	8	"	50	"	" bleue.
	58	"	14	"	Sable fin et roche friable.
	72	"	8	"	Roche friable probablement schisteuse se désagrégeant à l'air, s'allumant facilement, se traversant comme la glaise. Dégagement de gaz sans odeur et d'eau.
	80	"			Roche dure.

La Longue-Pointe.—En creusant un puit entre le chemin et le fleuve, à une profondeur de 34 pieds s'est produit un fort dégagement de gaz qu'on a diminué en comblant le trou avec de l'eau et de la terre sur une hauteur de 10 pieds. Le puit avait $3\frac{1}{2}$ pieds x $4\frac{1}{2}$ et la sortie du gaz s'est produite à plein puit donnant une flamme de 40 pieds de hauteur. On a trouvé une glaise grise et le gaz s'est dégagé probablement en frappant le gravier qu'on trouve dans la région à une profondeur de 35 pieds.

En résumé, je suis heureux de signaler le progrès qu'a fait cette importante question et le mérite qu'ont les personnes qui s'en sont occupées, malheureusement la Compagnie de St Grégoire n'ayant qu'un capital insuffisant à sa disposition se voit arrêter dans ses recherches et il serait très regrettable que la chose en restât là, d'autant plus que si le succès couronnait les efforts de cette première Compagnie, d'autres qui, à ma connaissance, sont toutes préparées, se formeraient immédiatement pour travailler sur d'autres points.

J'espère donc que dans l'intérêt de la Province ces entreprises seront encouragées comme elles le méritent et qu'on arrivera par l'utilisation de ce nouveau combustible à suppléer à l'absence de houille qui empêche l'industrie métallurgique de se développer dans le pays.

J. OBALSKI,

I. M. P. Q.

APPENDICE No. 41.

RAPPORT SUR LES LACS ET RIVIERES AU SAUMON.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Quebec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant d'une visite d'inspection de quelques lacs et rivières que j'ai faite dans le cours de l'été dernier :

LACS DANS LA DISTRICT DE ST. MAURICE.

Conformément à vos instructions, je partis de Québec, dans la dernière quinzaine du mois de mai dernier, pour aller faire l'examen des lacs situés dans cette partie de territoire comprise dans l'angle formé par la jonction des rivières St. Maurice et Matawin.

Je me rendis par voie ferrée à Yamachiche, où je pris une voiture pour me transporter à St. Elie, traversant, sur ma route, St. Sévère et St. Barnabé.

A environ trois milles de St. Elie, sur les bords du lac Long, est bâtie le "Winchester Club House," d'abord construite pour servir de résidence d'été à M. Parker, et qui a coûté, avec les dépendances, environ \$6,000. Là, je me procurai, non sans peine, des guides et des canotiers; il me fallait, de toute nécessité, pour l'inspection que j'avais en vue, un homme complètement familier avec les routes et les portages de la contrée; autrement, je m'exposais à perdre, en démarches inutiles, un temps précieux; M. Parker voulut bien se mettre à ma disposition et m'accompagner tout le temps de l'expédition. De la "Winchester Club House," nous traversâmes le lac Long, le lac à Gauvreau, le lac Vert, le lac de Joe et le lac à Bellemare, et fîmes les différents portages intermédiaires conduisant à une route carrossable. Je ne crus pas devoir m'assurer de l'importance de ces lacs, vu que les terres qui les entourent sont, pour la plupart, concédées et qu'il est entendu qu'ils ne seront pas donnés à bail.

Du lac à Bellemare, nous nous rendîmes au lac Pizagonke, formant partie du groupe sous bail en faveur du "Shawinigan Club," à l'extrémité sud duquel sont établis les quartiers-généraux de ce club. Ces quartiers-généraux se composent du club proprement dit, d'une longueur de 62 pieds; de la résidence des dames, 28 pieds carrés; d'une étable, de 36 x 30; d'une remise pour bateaux, et de trente arpents de terrain, en grande partie en état de culture.

Le club a aussi ouvert un chemin carrossable depuis les établissements jusqu'au lac Pizagonke: ce chemin à six milles de long et à coûté \$600. Il a également amé-

lioré trois milles de portages, entre les divers lacs et fait une foule d'autres travaux, de sorte que les dépenses totales s'élèvent à plus de \$5000, dit-on; c'est pourquoi il désire obtenir l'octroi de trois à quatre cents acres de terre pour les mettre en culture et rencontrer les autres besoins de l'établissement.

Les lacs sous bail en faveur du "Shawinigan Club" sont situés dans les parties non subdivisées des cantons Belleau et Desaulniers. Le plus important est le lac Pizagonke qui a huit milles de long mais qui est très étroit; puis viennent le Lac-en-Croix qui a la forme indiquée par son nom, d'un mille de diamètre; des Isles, deux milles de long; Rond, à peine un mille de diamètre; Grand Shawinigan, quatre milles de long; petit Lac, trois quarts de milles; Brodeur, deux milles et demi, à trois milles; Caribou, trois milles et plus; aux Isles, environ deux milles (ces deux derniers lacs se trouvent à une distance de cents verges l'un de l'autre et sont reliés par un canal naturel); le lac Croché, un peu plus d'un mille; Gauthier, de petite étendue, et le lac Antikaiakamak, généralement appelé "Yagamak," de trois milles de longueur. Dans ce dernier, on trouve le brochet, le doré, la loche, la perche, le gougeon; et nous y avons pris du brochet et du doré d'un poids variant de une livre à 8½ livres. La truite abonde, dit-on, dans les autres lacs, et on m'a assuré qu'elle avait augmenté considérablement durant les trois dernières années, c'est-à-dire depuis que le "Shawinigan Club" les a à bail et qu'on les fait garder. Le poisson du lac Pizagonke est généralement petit, donnant en moyenne cinq à la livre; mais on se propose d'y remédier en y en introduisant d'autres, d'une grosseur plus considérable. Celui des autres lacs appartenant au Club, est en général, plus gros et atteint même quelque fois trois livres. Il paraît bien avéré toutefois que, s'il est désirable que la truite augmente en nombre, il est, d'un autre côté, opportun de n'en pas tolérer au-dessus du poids de deux livres, car chaque couple de cette grosseur détruit plus de frai en une année qu'il n'en peut donner lui-même.

Du pied du "lac Yagamak" on se rend en dix minutes à la rivière Matawin, où le brochet abonde; une personne de notre parti en a tué un d'une vingtaine de livres un matin, avant déjeuner, après une pêche de quelques minutes.

Quant à ce qui a trait à la facilité de communication entre ces lacs et les quartiers généraux du club, je puis dire que les portages les plus difficiles sont ceux entre les lac Pizagonke et en Croix, Brodeur et Caribou, et Caribou et Pizagonke. Le premier est très-escarpé et il faut environ trois quarts d'heure pour le franchir; même temps à peu près pour le second, bien qu'il soit un peu moins raide; le troisième, le plus long de tous, exige au moins une heure y compris les haltes nécessaires. Les autres portages sont courts et faciles, nécessitant de trois à dix minutes de marche,

excepté celui qui conduit du Lac-aux-Isles au lac Yagamak, que l'on ne peut franchir en moins d'une bonne demi-heure de marche, bien que le chemin soit plan et bon.

Après avoir fait un prompt examen de la plupart des lacs sous bail en faveur du Club Shawinigan, j'allai inspecter quelques-uns des lacs loués à M. Parker, pour le "Laurentian Club". Le territoire où se trouvent ces lacs peut être décrit comme suit : " borné au S. O. par la ligne de division entre les comtés de Champlain et St. Maurice, au N. O. par la rivière Mattawin, au nord et à l'est par la rivière St. Maurice et au S. E. par les lacs à la Pêche" et embrasse une superficie de cent cinquante milles carrés.

Ces lacs se divisent en quatre groupes distincts.

Le plus accessible est celui formé par les lacs à la Pêche et ses tributaires,—au nombre d'au moins vingt-cinq,—qui se déchargent dans la rivière St Maurice, par la rivière à la Pêche, à environ six milles au-dessus de la gare du chemin de fer des Piles. Le premier et le second lacs à la Pêche, tels que désignés sur les cartes officielles, ont respectivement trois milles et demi et deux milles et demi de longueur, reliés entre eux par un cours d'eau légèrement rocailleux.

Ces lacs sont remplis de truite grise de bonne grosseur; j'en ai pris moi-même du poids de quatre à cinq livres, ce qui ne se rencontre dans aucun des autres lacs de ce groupe. On y prend aussi des perches de la pesanteur d'une livre, ainsi que le wataissai, une espèce de poisson ressemblant beaucoup au hareng, des gougeons, qui servent de nourriture aux gros poissons.

On a bâti un camp, sur les bords du premier de ces lacs, pour la commodité des membres du Club.

Le troisième et le quatrième lacs à la Pêche, aussi appelés "Lac Clair" et "Lac du Français," jolies petites nappes d'environ deux tiers de mille de diamètre chacune, paraissent former un groupe distinct des autres grands lacs. Ils fourmillent de truite, bien qu'ils aient, je crois, reçu la visite de pêcheurs durant la saison de prohibition. On y a pris, me dit-on, l'hiver dernier, environ neuf cents livres de poisson. Ces lacs ne sont pas éloignés de plus de deux milles de la rivière St Maurice et de pas plus de cinq milles de la gare du chemin de fer des Piles.

Un chemin de colonisation, connu dans l'endroit sous le nom de "Chemin Du-bord," que j'ai suivi pour me rendre au premier lac à la Pêche en laissant la rivière Shawinigan, contourne une espèce de petit lac, appelé lac des Vases, où j'ai constaté la présence en assez grande quantité, de truite de petite et moyenne grandeur. Le lac des Isles ou Lac à la Truite que j'ai aussi passé, est situé près du premier Lac à la

Pêche, du côté ouest; c'est un lac de grandeur considérable, ayant environ deux milles de diamètre; les eaux en sont remarquablement claires et limpides et la truite y a l'air le plus hospitalier que puisse désirer un pêcheur.

Ces cinq lacs (à la Truite, premier et deuxième lac à la Pêche, Clair et du Français) sont les seuls du groupe des lacs à la Pêche que j'ai visités; et je considère qu'ils compenseraient amplement le trouble et les dépenses qu'on encourrait pour y aller pêcher.

Un autre groupe de lacs, qui tire son nom du plus grand d'entre eux et qui en occupe le centre, le lac Fou, heureusement baptisé, se trouve à quelque distance au nord du groupe des Lacs à la Pêche. Il est d'accès beaucoup plus difficile que ce dernier; mais je crois qu'on peut trouver une route plus praticable pour s'y rendre. Celle que j'ai suivie longeait le ruisseau Fou qui va se jeter dans la rivière St Maurice, à environ six ou huit milles au-dessus des Piles; le ruisseau Bouchard qui deverse ses eaux dans le ruisseau Fou: puis un portage de deux milles par un chemin d'hiver; puis encore quelques endroits du ruisseau Fou, et portages intermédiaires, jusqu'au lac même.

La longueur totale des portages nécessitant le transport des canots, tentes, provisions, etc., à dos d'hommes, est de plus de six milles; et comme chaque débarquement exigeait voyage double, les hommes ont eu à marcher environ dix-huit milles, en portant de lourdes charges sur leurs épaules, sur un parcours d'au moins douze milles. Le trajet du lac des Piles au lac Fou nous a pris près de deux jours, mais une seule journée nous suffit pour revenir, vu que nous connaissions mieux la route à suivre et que le poids de nos provisions n'était plus le même.

Le lac Fou a environ quatre milles de long et est de forme très irrégulière. Ce qui le rend surtout remarquable, c'est le nombre de baies profondes que l'on y aperçoit dans toutes les directions; et celui qui le parcourt pour la première fois, jouit, à mesure qu'il avance, d'une foule de surprises agréables qu'il n'avait pas même soupçonnées deux minutes auparavant. Mais ce qui le rend plus particulièrement précieux, au point de vue qui nous occupe dans ce rapport, c'est l'abondance de truite qu'il contient. Le poids moyen de celles que j'y ai prises, au commencement de la saison, était d'une livre au moins; j'en ai même pris quelques-unes pesant plus de deux livres. On m'a informé, depuis, que la moyenne de celles prises, dans la dernière partie de la saison, était plus considérable: sur seize, aucune ne pesant pas moins de deux livres.

Les autres lacs de ce groupe, d'après les renseignements que j'ai pu obtenir sont au nombre d'environ dix-huit, tous bien peuplés de truite.

Le peu de temps à ma disposition ne m'a pas permis de faire l'inspection des

lacs des deux autres groupes ; mais grâce au bienveillant concours de M. Parker, j'ai pu me procurer, à leur sujet, les informations suivantes :

Il y a, sur le parcours d'un ruisseau, appelé le ruisseau McLaren, qui se jette dans la rivière Shawinigan, un groupe de cinq lacs tous abondamment pourvus de truite de ruisseau. Dans deux de ces lacs (lac *Brulé* et lac à la *Truite*), le poids de la truite varie de deux à quatre livres.

Les lacs du quatrième groupe, au nombre d'environ dix-sept, sont connus sous le nom de *Lacs-des-cinq*. Ils se déchargent dans la rivière Matawin, à environ cinq milles au-dessus de sa jonction avec la rivière St-Maurice. On les dit sans rivaux sous le rapport de la quantité de truite qui y abonde.

Si l'on peut ajouter foi aux rapports des hommes ayant passé une bonne partie de leur vie dans les bois, dans diverses opérations forestières ou autrement, il paraîtrait que le territoire au nord de la Matawin renferme un nombre incalculable de lacs tous poissonneux, quelques-uns même peuplés de truites de grosseur considérable. Un des anciens "*foreman*" de M. Baptist m'a fourni les détails suivants : Sur le *Petit Castor*, ruisseau qui se jette dans la Matawin, à un endroit appelé la *Tête-des-cinq*, il y a huit lacs : le premier de ces lacs qui soit de quelque importance se trouve à quatre milles de la Matawin. Sur le *Ruisseau de la Truie*, deux lacs. Sur le *Ruisseau de Houle*, quatre lacs. Sur la *Rivière Castor noir*, deux lacs. Sur le *ruisseau Prudent*, qui se jette dans la rivière Castor noir, deux grands lacs longs respectivement de deux et quatre milles ;—sur un autre tributaire de la Rivière Castor noir, est le *Lac Clair*, abondant en grosse truite ; puis encore le *Lac Long*, d'une longueur de trois milles, sur un autre tributaire."

Et pourtant, les lacs précités ne paraissent, d'après les rapports, que former la minime partie de ceux que l'on rencontre dans un rayon de dix à douze milles au nord de la Matawin et à l'ouest de la St-Maurice. On dit que les lacs se trouvent en aussi grand nombre à l'est de la rivière St-Maurice. Un steamboat faisant le service sur cette rivière, entre la rivière des Piles et La Tuque, et arrêtant aux principaux endroits, ferait de ce district la patrie des pêcheurs à la ligne qui en auraient pour bien des années avant d'épuiser toutes les jouissances nouvelles que leur offrirait chaque année ce pays enchanteur auquel ils pourraient se rendre sans dépenses considérables, moins considérables que celles encourues pour se passer le luxe d'une excursion dans la région des Adirondacks ou des lacs de l'Etat du Maine.

LACS DU COMTÉ DU SAGUENAY.

Il existe, dans le canton Albert, comté du Saguenay, une suite non interrompue de lacs qu'en 1883, et cette année encore, on a demandé à prendre à bail. Mon ins-

pection de la rivière Marguerite terminée, j'ai cru devoir, pendant que j'étais presque sur les lieux, visiter ces lacs. De chez Jourdain, à l'embouchure de la rivière Marguerite, on peut s'y rendre, avec canot et bagages, dans l'espace d'environ quatre ou cinq heures, en suivant, sur une bonne partie du parcours, un chemin de chasse à travers les bois et sur les côtes abruptes.

Le premier de ces lacs, appelé *Lac Charles*, a environ trois-quarts de mille de long. Il m'a paru abondamment peuplé de petites truites, dociles à l'hameçon; j'en ai pris quelques-unes dont le poids moyen a été de cinq à la livre. Le second, le *Lac des Iles*, séparé du premier par un court et facile portage de dix minutes, a environ deux milles de largeur et est un des plus beaux lacs que j'aie jamais vus. Les rives en sont élevées. En arrivant à l'extrémité supérieure, on aperçoit, sur le versant de la rive, une espèce de clairière qui sérait à merveille à l'érection d'un cottage de pêcheur et d'où l'on a une magnifique vue de la plus grande partie du lac. A un autre endroit de la rive où le roc s'élève perpendiculairement à une hauteur considérable, j'ai jeté la sonde et j'ai constaté une profondeur de quatorze brasses.

Du second au troisième lac,—le lac Russell,—le portage, qui est aussi long que le précédent, se fait par une route escarpée. Le lac Russell est étroit et n'a que trois-quarts de mille environ de longueur; toutefois l'entrée, sur un parcours d'un mille et demi est longue et profonde suffisamment pour être considérée comme faisant partie du lac.

Je ne puis rien affirmer relativement à la quantité de poisson qui existe dans ces lacs (le deuxième et le troisième), car je n'en ai vu sauter aucun à la surface et je n'ai pas eu le temps d'attendre l'heure propice pour y jeter l'hameçon; toutefois j'ai constaté la présence de jeunes truites dans le deuxième et je suis porté à croire qu'un pêcheur y trouverait de l'amusement en temps favorable.

Faute de temps à ma disposition, il m'a été impossible de visiter le quatrième lac, maintenant appelé *lac Dawson* qui passe généralement pour être bien peuplé de truites de petite et moyenne grosseur.

On peut se rendre au lac Dawson, en faisant portage du lac Russell, ou par un sentier escarpé de la "Home Pool Station" sur la rivière Ste-Marguerite.

Depuis mon retour, ces lacs ont été loués au "Ste-Marguerite Salmon Club," et il y a tout lieu de croire qu'ils vont être protégés et acquérir de la valeur.

RIVIÈRES FRÉQUENTÉES PAR LE SAUMON.

En vertu d'autres instructions m'enjoignant d'aller faire l'inspection—là où la chose serait possible—de toutes les rivières fréquentées par le saumon, sur la côte

nord du fleuve St Laurent, je laissai Québec, le 14 juillet dernier pour me rendre à Tadousac. De là je commençai ma visite par certaines rivières se jetant dans la rivière Saguenay, puis je tentai d'examiner quelques-unes de celles qui vont se jeter directement dans le St Laurent.

RIVIÈRES SE JETANT DANS LA RIVIÈRE SAGUENAY.

Les branches nord-est et nord-ouest de la rivière **Ste-Marguerite** sont deux rivières considérables qui prennent leurs sources dans les territoires non subdivisés du comté de Chicoutimi, se réunissent dans le canton Albert, comté de Saguenay, mêlant leurs eaux sur un parcours d'un mille et demie environ, puis vont se jeter dans la baie Ste Marguerite laquelle, à son tour, se décharge dans la rivière Saguenay à environ dix-huit milles au-dessus de son embouchure. La marée se fait sentir à une distance d'environ trois quarts de mille au-dessus de l'entrée de la Baie. Quelques-unes des terres bordant la rivière, entre la haute marée et la jonction des deux branches sont occupées et en état de culture, mais aucune n'a encore été octroyée par la Couronne, si ce n'est deux lots situés au côté nord-ouest, lesquels furent patentés en 1871, en faveur de l'Honorable D. E. Price.

Le saumon abonde dans la rivière Ste Marguerite. Il y a, sur le côté nord-ouest, en front des terres non octroyées de la Couronne, deux bonnes places de pêche.

La **Branche Nord-Ouest** traverse les cantons St Germain, Champigny, La-Brosse et Albert. Elle renferme environ trente places de pêche entre les basses et hautes "Fourches," une distance d'environ vingt-six milles. Quelques-unes de ces places de pêches sont en front des terres octroyées par lettres patentes à feu l'Hon. D. E. Price et à M. W. Russell, mais la majeure partie se trouvent vis-à-vis des terres non encore octroyées de la Couronne.

Cette rivière paraît plus accessible, que toute autre que j'ai visitée, à des changements dans le nombre et la position des endroits de pêche. Plusieurs places de pêche, considérées autrefois comme excellentes, ont été remplies de sable et de gravier traînés par le courant, tandis qu'on en découvre fréquemment de nouvelles et qu'on pourrait en créer d'autres à peu de frais.

Six *cottages* confortables ont été bâtis sur différents points de la rivière, sur les terres patentées dont il a été parlé ci-dessus, et offrent aux touristes qui s'y rendent l'immense avantage de n'avoir pas à s'occuper d'apporter avec eux tentes, lits, batterie de cuisine, etc.

Cette année, le poisson paraît encore y abonder plus que de coutume, et la grosseur moyenne de celui qu'on y a pris, durant la dernière saison, n'avait pas été atteinte depuis sept ou huit ans.

La **Branche Nord-est**, quoique beaucoup plus considérable que la précédente, est bien loin d'en avoir l'importance sous le rapport de la pêche qu'on peut y faire. À environ cinq milles des "Fourches," le cours en est obstrué par une chute de plus de quarante pieds de hauteur. Elle ne contient tout au plus qu'une douzaine de places de pêche dont les deux tiers se trouvent en front des terrains patentés. Le présent locataire de la partie appartenant à la Couronne va, sans doute, s'efforcer d'y créer des places de pêches artificielles. Il a fait construire une glacière près des "Fourches," et il se propose, je crois, d'y bâtir une résidence l'an prochain.

Un examen minutieux de la chute précitée me porte à croire qu'il serait facile et peu coûteux d'y faire un passage pour permettre au saumon de la remonter, en creusant, par exemple, des bassins artificiels en certains endroits, etc., etc. Ces améliorations ouvriraient au poisson un domaine nouveau pour y frayer plus à l'aise, et feraient de cette branche la rivale, sinon l'égale, de la branche nord-ouest.

La **Rivière Petit Saguenay** coule à travers les cantons Sagard et Dumas et va se jeter dans la rivière Saguenay à environ vingt milles au-dessus de son embouchure. Les deux rives appartiennent à la Couronne et n'ont pas même encore été arpentées, si ce n'est une langue de terre, d'environ un demi-mille de longueur sur la rive gauche, près de son embouchure, qui a été octroyée par lettres patentes à Wm. Price, en 1852, pour y ériger un moulin. Il y a plusieurs années que le moulin et les dépendances sont brûlés et depuis, autant qu'il a été possible de m'en informer, je ne sache pas qu'on ait cherché à utiliser de quelque manière que ce soit le terrain patenté.

Deux colons, les nommés Tremblay et Girard, ont mis en culture quelques acres de terre sur les bords de la rivière, un peu au-dessus de la propriété Price. À environ quatre milles au-dessus de l'embouchure de la rivière se trouve un cottage de pêcheur, confortable avec dépendances, et ce dans un endroit pittoresque. Quatre milles plus haut existe une chute, ou plutôt, deux chutes, l'une d'environ vingt pieds, inclinée, l'autre perpendiculaire, d'environ cinquante pieds: ce qui, naturellement, refoule le saumon dans les premiers huit milles de la rivière où le locataire trouve pourtant dix à douze places de pêche, à part celles en front des terres patentées. On m'a dit qu'au-dessus des chutes on pouvait prendre, en assez grande quantité, de la truite de ruisseau.

Le locataire, qui était sur les lieux lors de ma visite, m'a déclaré qu'il était satisfait du résultat de l'année; et, comme il fait maintenant garder la rivière avec le plus grand soin, il y a tout lieu de présumer que le nombre de poissons va s'y accroître dans une large proportion.

La rivière St-Jean (Saguenay) arrose les cantons Ducreux et St-Jean et va se jeter dans la rivière Saguenay à environ vingt-six milles au-dessus de son embouchure. Les terres sur ses rives, depuis son embouchure jusqu'à une distance de neuf milles en remontant, c'est-à-dire, sur tout son parcours dans le canton St-Jean, sont arpentées ; la plus grande partie sont occupées et quelques-unes sont patentées. A l'embouchure est érigé un moulin à scie considérable dont le propriétaire fait amasser le bran de scie sur le rivage, au lieu de le laisser emporter par le courant de la rivière.

La majeure partie de la pêche, dans cette rivière, se fait à un endroit tout près du moulin et dans les limites du terrain patenté comme place de moulin. Il n'y a que trois places de pêche entre cette dernière et la chute, une distance de cinq milles. Deux de ces dernières, d'après le plan de la rivière, paraissent se trouver en front des terres appartenant à la Couronne. La chute précitée a environ quinze pieds de hauteur et le saumon, en temps ordinaire, ne peut la franchir ; toutefois, lorsque les eaux sont hautes, il y parvient quelquefois, en s'aidant des bassins naturels qui existent dans le roc, sur un des côtés de la chute. Je suis sous l'impression, cependant, qu'il ne se fait pas de pêche au-dessus de la chute. Le saumon qui fréquente cette rivière atteint une pesanteur variant de douze à vingt-deux livres.

La rivière-a-Mars, un autre tributaire de la rivière Saguenay, traverse le canton Bagot et va se jeter dans la baie de Ha ! Ha ! Bien que moins considérable que la rivière St-Jean, le poisson paraît la fréquenter en plus grande abondance. Les places de pêche sont aussi plus nombreuses ; on m'en a montré à peu près dix-huit en front de terres patentées ou sur le point de l'être. Il en reste cependant vis-à-vis des terres non encore subdivisées, une entre autres en face de laquelle est bâti un superbe cottage de pêcheur, à environ huit milles de la baie ; c'est une des plus belles de la rivière ; et, à l'époque de ma visite, il paraissait y avoir plusieurs centaines de poissons.

EN BAS DU SAGUENAY.

M'étant, non sans difficulté, procuré un *yacht* à Tadoussac, je laissai cet endroit, le 18 août, pour me rendre à la Baie Trinité. Je n'avancai que lentement, le vent me faisant défaut. Le 21, je jetais l'ancre au Cap Colombier et je partais immédiatement, dans mon canot, pour visiter la **rivière Colombier** que l'on avait rapportée au département comme riche en poissons. Mais les eaux en étaient basses et charriaient beaucoup de bois, de sorte que je ne pus avancer, mon canot se trouvant trop grand. Toutefois, je n'y vis aucun indice de la présence du saumon, et ne remarquai que quelques truites saumonées. Mais je constatai que, dans les limites du premier mille de l'embouchure, il existait deux ou trois places de pêche où je crois le saumon assez en abondance pour retenir, au commencement de la saison, quelques pé-

cheurs à la ligne. Je suis d'opinion qu'un examen de cette rivière, en juin ou juillet, nous ferait voir qu'elle peut être donnée à bail avantageusement.

Ce n'est que le 25 que je pus entrer dans la **rivière Trinite**. A cette date, les eaux en étaient devenues très basses, de sorte que le saumon et la truite avaient à peu près disparus. Le gardien, de qui j'espérais avoir des informations concernant la rivière ainsi que de l'aide pour la remonter, était absent; et les gens de l'endroit trouvaient plus profitable de faire la pêche de la morue que de m'accompagner, de sorte que je me vis forcé, n'ayant pour m'aider qu'un homme qui j'avais amené avec moi et un petit mousse du *yacht*—de limiter mon inspection. En conséquence, je ne visitai environ qu'une dizaine de milles, alors que je me trouvai dans la nécessité de faire un long portage: ce qui ne souriait pas beaucoup à mes deux aides.

Sur le parcours de ces dix milles, j'ai constaté la présence de huit ou dix places de pêche, du moins pouvant être considérées comme telles lorsque le saumon fréquente la rivière, mais que des connaisseurs seuls pourraient remarquer à une saison aussi avancée.

L'entrée de la rivière Trinité, est obstruée par des joncs, etc., qui en rendent l'accès impossible: ce qui nécessite un portage de trois ou quatre arpents pour atteindre les eaux profondes et limpides, et vice-versa. Il me semble qu'il serait facile de faire disparaître, lorsque les eaux sont basses, ce genre d'obstacles qui se renouvellent de temps à autres dans d'autres parties de la rivière, de manière à rendre le chenal accessible aux canots, en tout temps, et éviter ainsi des portages. Mais le locataire ne veut pas encourir de telles dépenses sans être assuré d'avoir un bail à long terme.

Je fus alors informé que certaines personnes du voisinage sont dans l'habitude, de connivence avec le gardien, de tendre des rets, après le départ des pêcheurs à la ligne, et de prendre ainsi beaucoup de truite qu'ils salent pour leurs besoins domestiques durant l'hiver. Cette pratique, bien que contraire à la loi, ne peut que bénéficier à la rivière, en tant que fréquentée par le saumon; toutefois elle ne devrait être tolérée qu'avec une permission spéciale et toutes les restrictions nécessaires.

La rivière Trinité m'a paru plus considérable qu'aucune des branches de la rivière Marguerite (Saguenay). Si l'on en croit les rapports faits au Département, le saumon y abonde ainsi que la truite saumonée, et tous deux sont d'une grosseur satisfaisante. Toutes les terres arrosées par cette rivière appartiennent encore à la Couronne; on peut s'y rendre en *yacht* de Tadoussac, ou en steamboat de Québec. Pour ces raisons, je suis d'avis que, si l'on y exerce une surveillance sérieuse et que l'on n'abuse pas de la pêche durant les quatre années à venir,

elle pourra, lors de la prochaine enchère, être louée beaucoup plus cher qu'elle ne l'est aujourd'hui.

C'est pourquoi, il incombe au département d'établir un système de surveillance de nature à augmenter la valeur de cette rivière et de toutes autres actuellement sous bail ou qui le seront à l'avenir.

Passé le 15 août, je ne crois pas qu'il soit possible de faire un examen satisfaisant des rivières fréquentées par le saumon dans cette province, surtout de celles qui se jettent dans le St. Laurent. A cette date même, le poisson est déjà disparu, ou à peu près, des rivières dans ces endroits éloignés, et ce n'est que sur des renseignements donnés par des personnes qui les connaissent qu'on peut en baser la valeur.

Respectueusement soumis,

par votre très-humble serviteur,

D. C. MACKEDIE,

Surintendant des Pêcheries

Québec, 27 novembre 1885.

ÉTAT relatif aux Rivières et Lacs, etc.—*Suite.*

LAC.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	No. de truites.	Poids total. lbs.	Poids moyen. lbs.	Les plus grosses. lbs.	Les plus petites. lbs.	Remarques.
Pointe Jérôme.	D. C. Thomson.	5 00	210	$\frac{1}{2}$	
Willy et autres.	St. Bernard Club.	50 00	3825	1912	$\frac{1}{2}$	
Bramley, Bachelor et autres.	E. M. Copeland.	100 00	3056	1153	34	8	
Fou, Écarté et autres.	W. H. Parker.	75 00	1	
De la Pêche, à la Truite, &c.	W. H. Parker.	50 00	223	216	
Echo, Whitefish, &c.	James Gouin <i>et al.</i>	50 00	Pas de rapport.
Brodeur, Pizagonke, Gauthier &c.	Shawenigan Club.	100 00	do
A la Courouse, des Pins Rouges, &c.	Romeo Stephens.	20 00	Pas de pêche.
Des Roches, à Jacob, Rond, &c.	Club de Chasse et de Pêche de Rimouski.	10 00	1387	450	Les membres du Club n'y ont pas pêché.
Charles, Russell, Dawson, &c.	Ste. Marguerite Salmon Club	40 00	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1885.

APPENDICE No. 43.

CHASSE.

A l'Honorable W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne,
 Québec.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

Vos prédécesseurs à l'administration du Ministère des Terres de la Couronne, depuis l'établissement de la Confédération, se sont presque tous, sinon tous, depuis 1874 surtout, occupés sérieusement des affaires de chasse dans cette Province; les uns en veillant à ce que les lois existantes fussent scrupuleusement observées, les autres en proposant à ces lois les amendements que les temps et les circonstances faisaient juger nécessaires.

Mais, comme toute organisation nouvelle d'ailleurs, l'administration de la section de la chasse, dans votre département laissait encore beaucoup à désirer, bien qu'elle eût fait des progrès réels d'année en année, lorsque l'acte 47 Vict: ch: 25, mis en vigueur le jour même de sa sanction, le 10 juin 1884, vint compléter la législation déjà existante et fit faire un pas sensible à la protection bien entendue des oiseaux sauvages et des animaux à fourrure, dans notre Province.

On entendit, à cette occasion, des voix autorisées proclamer hautement, dans l'enceinte du Palais Législatif, que la législation proposée était grandement nécessaire, et qu'il était temps, plus que temps même, de veiller à la conservation et à la reproduction de ce qui nous restait d'oiseaux sauvages et d'animaux à fourrure déjà passablement décimés.

Le peuple lui-même qui jusque là n'avait pas bien compris l'utilité d'une loi de chasse, s'aperçut que la législation était faite dans son intérêt même, et cessa de se montrer aussi récalcitrant que par le passé aux recommandations des garde-chasse.

La section 7, de l'acte précité, protégeant "les oiseaux insectivores et autres utiles à l'agriculture etc., est extrêmement favorable aux cultivateurs et bien propre à les transformer tous, jusqu'au dernier, en garde-chasse volontaires pour la bonne exécution de cette partie de la loi. Il faut espérer que tous comprendront leur propre intérêt et travailleront sans relâche à empêcher la destruction inutile et souvent barbare de ces oiseaux, coutumé malheureusement trop répandue encore aujourd'hui, surtout dans le voisinage des villes.

De la mise en vigueur de l'acte de l'acte 47 Vict. ch : 25, date aussi, d'une manière incontestable, le cessation de ces immenses boucheries d'orignaux et de caribous dont étaient annuellement le théâtre les vallées de l'Ottawa, du St. Maurice, du Saguenay et de la Matapédia; et ce bon résultat est dû pour partie, aux restrictions apportées par la section 3, du dit Acte. En effet, sur 24 permis accordés en vertu de cette section, dans le cours de la saison de chasse dernière, pas un seul n'autorisait le porteur à tuer plus de cinq caribous (pas d'orignaux ni de chevreuils); et, d'après les rapports obligatoires fournis par tous les porteurs de ces permis, pas un seul de ces derniers n'a dépassé le nombre fixé.

En nommant garde-chasse *ex-officio* (Sec: 22) les agents des terres et des bois de la Couronne, ainsi que les gardes-forestiers, on établissait, par le fait même, dans la forêt, un réseau de gardiens qui n'ont pas toujours pu ou su, il est vrai, empêcher quelques infractions isolées et sans grandes conséquences, mais qui ont arrêté, comme je viens de le dire, ces massacres inutiles d'orignaux et de caribous que la conduite irréfléchie des chasseurs menaçait de faire disparaître complètement,

Je ne veux pas dire, M. le Commissaire, que la législation actuelle n'est pas susceptible d'amélioration; mais, je suis certain qu'elle donne déjà de bons résultats et qu'elle finira, une fois bien comprise, par vaincre les résistances les plus opiniâtres.

L'élan est donné, et c'est déjà beaucoup. Comment pourrait-on, en effet, désespérer du succès, quand on voit des personnes comme les membres du "Club de Pêche et de Chasse de Montréal," corps presque exclusivement composé des premiers citoyens de notre métropole commerciale, se faire inscrire et nommer comme simples garde-chasse, afin de donner l'exemple, et qui, de fait, ont donné, en maintes circonstances, des exemples admirables de dévouement à la protection des hôtes sauvages de nos forêts, en poursuivant sans merci ceux (les riches surtout) qui enfrennaient la loi de chasse. Et c'est pour moi un agréable devoir de leur rendre aujourd'hui ce témoignage qu'ils méritent si bien à tous égards. Il est à espérer que leur conduite sera bientôt imitée partout et que l'on finira par voir disparaître cette apathie encore trop générale à l'endroit des affaires de chasse.

Sous la législation actuelle, il existe 120 garde-chasse: 68 *ex-officio*, en leur qualité d'agents des terres et des bois de la Couronne et de garde-forestiers, et 52 nommés en vertu de la section 18, de l'acte 47 Vict. ch: 25, susdit.

Avec une pareille organisation, il semble, de prime abord, qu'il ne puisse pas se tirer un seul coup de fusil en contravention à la loi, sans que le délinquant soit immédiatement arrêté et puni. Cela devrait-être, mais cela n'est pas toujours. Car, malheureusement, bon nombre d'entre les garde-chasse de la première catégorie

n'apportent pas à l'exécution de cette partie de leurs devoirs tout le zèle que le département est en droit d'attendre d'eux et qui serait si fécond en bons résultats. Des instructions sérieuses en ce sens, seraient, je crois, nécessaires ; et, le meilleur temps, pour les donner est, dans mon humble opinion, lorsque les garde-forestiers reçoivent ordre de commencer leur service d'hiver.

Quant aux garde-chasse de la deuxième catégorie, c'est-à-dire, ceux nommés en vertu de la section 13, comme leur service est actuellement un *service de faveur*, vu qu'ils ne reçoivent aucun salaire, il ne faut pas trop les blâmer, s'ils perdent souvent de vue leurs fonctions de garde-chasse pour exercer des métiers plus lucratifs et plus en harmonie avec les besoins journaliers de leurs familles ! Il y a ici, toutefois encore, de nobles exceptions que je m'abstiendrai, pour le moment, de nommer, par crainte de quelque malheureux et regrettable oubli, mais que j'ai déjà, à plusieurs reprises, comme vous le savez, M. le Commissaire, signalées à votre admiration. Espérons donc que l'état des finances de la Province permettra, un jour, de récompenser ses bons serviteurs qui ne travaillent aujourd'hui que *pour la gloire* et la satisfaction d'accomplir une bonne œuvre dans l'intérêt public.

En terminant ces courtes remarques sur le bon fonctionnement de "la loi de la Chasse de Québec," permettez-moi de vous dire, M. le Commissaire, que votre zèle infatigable et votre active vigilance sous ce rapport, ont commencé à produire leurs fruits, des fruits assez abondants déjà ; et j'espère que vous présiderez assez longtemps à l'administration du ministère des Terres de la Couronne pour voir vos généreux efforts couronnés d'un plein succès, et jouir de l'extrême satisfaction d'avoir conduit à bonne fin une œuvre que vous avez toujours eue tant à cœur.

Respectueusement soumis,

J. N. PROULX,
Surintendant de la Chasse, P. Q.

Département des terres de la Couronne,

Québec, 2 novembre 1885.